

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

LA RELATION ENTRE LA POLICE ET LES JEUNES

**Sociogénèse du sentiment de défiance des
jeunes des quartiers populaires à l'égard de
la police : *étude de cas dans la commune de
Molenbeek-Saint-Jean***

Auteur : EKENG EKENG Jacques

Promotrice : Professeure, Géraldine ANDRE

Année académique 2022-2023

Master 60 en sciences politiques, orientation générale

RESUME

Les relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires et la police font régulièrement l'actualité médiatique. Il s'agit d'un phénomène social que nous nous sommes proposés d'étudier par le biais de ce mémoire.

- ❖ *Quelle est la sociogenèse de ces relations conflictuelles ?*
- ❖ *Quels sont les éléments qui entretiennent ces relations conflictuelles dans le temps ?*
- ❖ *Quelles sont les perspectives d'amélioration des relations entre les jeunes des quartiers populaires et la police sous l'angle de vue de ces deux acteurs ?*
- ❖ *Peut-on espérer des relations apaisées entre les jeunes des quartiers populaires et la police ? Si oui, à quelle(s) condition(s) ?*

Par l'état de l'art exploré et présenté dans ce mémoire, mais aussi par des analyses en groupe que nous avons réalisées d'une part auprès de jeunes molenbeekois du quartier Jean-Baptiste Decock, et d'autre part auprès de policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest, nous tentons d'apporter ici, des réponses aux questions ci-dessus posées.

Il appert de l'analyse des entretiens réalisés auprès de ces deux acteurs, qu'il existe bel et bien une fracture, que : le dialogue, le respect et l'acceptation par chacun de ces deux acteurs de ce qui fait leurs différences intrinsèques respectives, pourraient peut-être bien consolider dans le temps.

Les récentes actualités médiatiques font état d'une fracture, qui sans cesse grandit, entre les jeunes des quartiers populaires et la police.

Les émeutes du 27 juin 2023 au 07 juillet 2023 en France, à la suite de la mort de **Nahel MERZOUK**, nous montrent sans doute à suffisance, que cette fracture sociale entre ces deux acteurs sociaux que sont les jeunes des quartiers populaires et la police, nécessite qu'on la traite en profondeur. Et nous pensons que d'autres acteurs doivent être mis à contribution pour cela, à l'instar des pouvoirs publics.

REMERCIEMENTS

Fonctionnaire de police en reprise d'études, ce cursus universitaire a été pour moi un défi passionnant, où le courage et la persévérance furent mes armes pour faire face à la difficulté de concilier vie professionnelle, vie privée et études universitaires.

Dans cette entreprise dont ce mémoire est l'achèvement, j'ai pu compter sur le soutien et l'apport de biens des personnes sans qui cette belle aventure dans l'univers du savoir n'aurait pas été aussi enrichissante pour moi.

Je veux donc remercier mon Seigneur JÉSUS-CHRIST en qui je crois et sans qui rien n'aurait été possible pour moi, je remercie monsieur Nicolas HURTADO qui a facilité mon accès à ce master 60 en Sciences Politiques, merci à mes camarades de cursus qui m'ont enrichi au travers de nos divers échanges et partages lors des travaux et autres discussions, merci à tous ces enseignants de l'Université Catholique de Louvain - Mons qui m'ont enrichi de leurs connaissances pointues.

Un merci spécial à madame la Professeure Géraldine ANDRE qui a accepté de m'accompagner en tant que Promotrice de ce travail de recherche. Merci pour son orientation et ses précieux conseils.

Je n'oublie pas ma maman et mes sœurs, qui bien qu'à des milliers de kilomètres de moi m'ont toujours soutenu et encouragé à aller au bout de mon cursus universitaire et à le réussir.

Je dédie ce mémoire à ma fille DORCAS à qui je veux donner ici un exemple à suivre, je le dédie à ma partenaire de destinée ANGE SAGESSE, je dédie également ce mémoire à mon défunt petit-frère EKENG EKENG Patrick décédé le 06/05/2016, et enfin à ma défunte amie RACHEL décédée le 02/01/2023, qui aurait été si fière de me voir arriver au bout de ce cursus universitaire.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
ETAT DE L'ART	4
LA PROBLEMATIQUE	9
➤ <i>Thématique</i>	10
➤ <i>Question de recherche</i>	10
➤ <i>Hypothèses</i>	10
➤ <i>La notion de quartier et de quartier populaire : définition</i>	11
PROBLÉMATISATION	12
CADRE THÉORIQUE	13
LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE	17
➤ <i>La méthode de collecte et d'analyse de données employée</i>	17
➤ <i>Le contexte de l'enquête</i>	17
✓ <i>La dimension historique de Molenbeek-St-Jean</i>	18
✓ <i>La dimension géographique de Molenbeek-Saint-Jean</i>	20
✓ <i>La dimension démographique de Molenbeek-Saint-Jean</i>	20
✓ <i>La dimension socioéconomique de Molenbeek-Saint-Jean</i>	24
➤ <i>La question de la positionnalité du chercheur</i>	28
➤ <i>Le guide d'entretien (Selon la méthode d'analyse en groupe de Luc VAN CAMPENHOUDT)</i>	29
➤ <i>Rapports des analyses en groupe</i>	33
✓ <i>L'analyse en groupe avec des jeunes de Molenbeek St-Jean</i>	33
✓ <i>L'analyse en groupe avec des policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest</i>	48
CONCLUSION GENERALE	59
BIBLIOGRAPHIE	

LISTE DES ABREVIATIONS

FPOC : Fonction de Police Orientée vers la Communauté

SPF Intérieur : Service Public Fédéral Intérieur

IBSA : Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

RIS : Revenus d'intégration sociale

CPAS : Centre Public d'Action Sociale

BIM : Bénéficiaires de l'intervention majorée

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Chiffres de la population Molenbeekoise	21
Tableau 2. Chiffres de la population Molenbeekoise par groupe d'âge.....	21
Tableau 3. Chiffres de l'âge moyen de la population molenbeekoise.....	22
Tableau 4. Chiffres de la population Molenbeekoise de nationalité étrangère	22
Tableau 5. Chiffres des ménages privés molenbeekoises.....	23
Tableau 6. Revenu total net imposable moyen à Molenbeek-Saint-Jean.....	24
Tableau 7. Indices de précarité et d'aide sociale.....	26
Tableau 8. Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée.....	26
Tableau 9. Pourcentage de molenbeekoises ayant un emploi à Molenbeek-Saint-Jean.....	27
Tableau 10. Pourcentage de molenbeekoises ayant un emploi à temps partiel	27
Tableau 11. Pourcentage de molenbeekoises au chômage	27
Tableau 12. Tableau des participants à l'analyse en groupe : jeunes molenbeekoises.....	36
Tableau 13. Tableau des convergences et des divergences de l'analyse en groupe avec les jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK.....	45
Tableau 14. Tableau des participants à l'analyse en groupe : Policiers de la zone de police Bruxelles-Ouest.....	50
Tableau 15. Tableau des convergences et des divergences de l'analyse en groupe avec des policiers de la zone de police Bruxelles-Ouest.....	56

LISTE DES GRAPHIQUES ET/OU ILLUSTRATIONS

Figure 1. Carte des quartiers de Molenbeek-St-Jean	20
Figure 2. Carte de repérage de Molenbeek-St-Jean.....	20
Figure 3. Chiffres de la population Molenbeekoise de nationalité étrangère	23
Figure 4. Chiffres des ménages privés selon le type de ménage.....	24
Figure 5. Revenus moyens 2012 après impôt par unité de consommation modifiée.....	25

LISTE DES ANNEXES

Annexe 01 : Transcription de l'analyse en groupe avec les jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK à Molenbeek St-Jean..... I

Annexe 02 : Transcription de l'analyse en groupe avec des policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest XVII

INTRODUCTION GENERALE

La réforme des polices intervenue en 2001 en Belgique, à la suite de l'affaire DUTROUX, a inauguré le concept de « COMMUNITY POLICING » ou la Fonction de Police Orientée vers la Communauté (FPOC), dont la police de proximité est le fer de lance.

Il s'agit d'un concept qui vise une police intégrée dans la société, proche du citoyen et des communautés, une police qui travaille en synergie avec les communautés pour trouver des solutions aux problèmes locaux qui impactent leur qualité de vie.

En 10 ans de carrière comme policier à Molenbeek-St-Jean, au contact de la population et des jeunes des quartiers populaires de cette commune bruxelloise, nous faisons le constat d'une police de proximité qui se heurte à la défiance d'une certaine jeunesse des quartiers populaires de Molenbeek.

Les médias rapportent généralement que cette défiance se traduit sous des formes diverses comme : des émeutes dans les quartiers, des incendies et dégradations de biens mobiliers et immobiliers policiers, des affrontements d'intensités variables avec les forces de l'ordre.

Malgré le renouvellement des générations dans les quartiers populaires, l'actualité relayée par les médias indique que la défiance à l'égard de la police est toujours bien présente dans les quartiers populaires.

Dans la région de Bruxelles-Capitale, à l'initiative des pouvoirs locaux, du Service Public Fédéral Intérieur (SPF Intérieur), des zones de police locales, la police Fédérale et bien d'autres partenaires, de nombreuses rencontres entre des policiers des zones de police locale bruxelloises et des jeunes de quartiers populaires sont organisées, avec comme but d'installer le dialogue.

Ces initiatives louables soient-elles, semblent manifestement ne pas suffire à créer de meilleurs rapports entre les jeunes des quartiers populaires et la police, à en croire par exemple les scènes d'émeutes et autres actes de vandalisme, qui ont secoué la région de Bruxelles et certaines de ses communes en particulier, lors de la récente coupe du monde qui s'est déroulée du 20 novembre 2022 au 18 décembre 2022 au Qatar, spécifiquement à l'occasion des matchs de football au cours desquels le Maroc était à l'affiche.

Les médias télévisés belges et certains médias étrangers rapportaient alors des images mettant en scène des jeunes bruxellois, en majorité de sexe masculin, de type maghrébin, acteurs de ces scènes de violences urbaines qui avaient en ce temps choqué l'opinion publique belge. Tout se passait comme si, les jours de match de football mettant en lice l'équipe nationale du Maroc étaient des moments choisis et propices au vandalisme, et à des affrontements avec la police bruxelloise.

Loin de nous intéresser aux phénomènes de violences urbaines en général et de leurs causes, car ce n'est pas le sujet de notre mémoire, nous en sommes néanmoins venus, dans le cadre de notre cursus de Master, à nous interroger sur : *les éléments qui construisent cette défiance d'une partie de la jeunesse des quartiers populaires à l'égard de la police.*

Travailler sur la question de la défiance d'une partie de la jeunesse des quartiers populaires à l'égard de la police, tout en étant soi-même par son activité professionnelle un acteur concerné par la question, n'est évidemment pas chose aisée, ceci soulevant légitimement la question de notre positionnalité en tant que chercheur.

Aussi, tout au long de ce travail de recherche, nous nous sommes appliqués à nous dépouiller de l'uniforme et des habits du policier, pour nous mettre sans réserve dans la peau du chercheur qui vise la production d'analyses et de résultats exempts de subjectivité.

L'objectif de ce mémoire est double :

- Premièrement, il s'agit pour nous, de chercher à connaître et à comprendre la sociogénèse de ce sentiment de défiance à l'égard de la police, par la mise en évidence des éléments qui permettraient de connaître le(s) fondement(s) de ce conflit qui traverse les générations.
- Deuxièmement, il s'agit de proposer quelques perspectives d'amélioration des relations entre les jeunes des quartiers populaires et la police.

Pour ce faire, nous avons choisi de délimiter notre espace territorial de recherche à la Commune de Molenbeek-St-Jean, et en particulier aux jeunes de cette commune Bruxelloise.

Nous commencerons par présenter *l'état de l'art* sur le sujet du conflit entre la Police et les jeunes des quartiers populaires, puis *la problématique* que nous avons retenue pour notre sujet de recherche, passant par les étapes qui nous ont conduit au choix de cette problématique.

L'étape suivante consistera en la présentation de **la problématisation et du cadre théorique** qui sous-tend l'analyse des résultats que nous avons obtenus.

Nous embrayerons sur **la démarche méthodologique** que nous avons choisie pour récolter des données qualitatives qui nous ont permis d'éclairer notre recherche et notre problématique. Cette démarche méthodologique consistera au développement des trois axes qui la composent : **La méthode de collecte et d'analyse de données employée, le contexte de notre enquête et la question de notre positionnalité comme chercheur.**

Nous poursuivrons par la présentation du **rapport de l'analyse en groupe** réalisée auprès d'un certain nombre de jeunes issus des quartiers populaires de la commune de Molenbeek-St-Jean. Nous rendrons compte de leur sentiment et de leur éventuelle justification de l'hostilité à l'égard des policiers de la zone de Police Locale Bruxelles-Ouest, et de leurs perspectives d'amélioration des relations entre la police et les jeunes des quartiers populaires à Molenbeek-Saint-Jean.

Nous avons prévu également d'effectuer la même tâche, cette fois-ci auprès de policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest. Là aussi, le travail sera le même que celui effectué auprès des jeunes des quartiers populaires de la commune de Molenbeek-Saint-Jean qui ont participé à la méthode d'analyse en groupe.

Nous réaliserons à la suite de cela, une **analyse des résultats obtenus** auprès de ces deux acteurs principaux de notre sujet de recherche, à la lumière du cadre théorique que nous avons choisi.

Enfin, nous clôturerons notre travail de recherche par une **conclusion générale**, et nous proposerons ici **quelques perspectives d'amélioration des relations entre la Police et les jeunes des quartiers populaires** : celles personnelles et celles que nous avons retenues des méthodes d'analyse en groupe réalisées d'une part avec les jeunes des quartiers populaires de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, et d'autre part avec des policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest.

ETAT DE L'ART

Des lectures et analyses d'articles de sociologues s'étant intéressés aux notions qui précèdent nous apportent de premiers éléments théoriques pour la compréhension du phénomène que nous étudions.

Il appert de la littérature consultée que :

Des tensions sont constatées entre « deux groupes socialement et politiquement construits » : « Des flics et des jeunes »¹.

L'enquête réalisée par le sociologue **Éric MARLIERE**² sur la perception qu'ont les jeunes des quartiers populaires de la police, a pu rendre compte par le biais de scènes observées et de témoignages recueillis, d'une police hostile, agressive, méprisante, violente, et en constante recherche de confrontations violentes avec les jeunes dans « les quartiers sensibles ».

Si l'existence d'une certaine délinquance et de trafics illégaux sont reconnus par les habitants des quartiers sensibles, ceux-ci regrettent que cette police mette tout le monde dans le même panier, aussi bien les travailleurs que les étudiants, surtout quand on est d'origine maghrébine et d'Afrique subsaharienne.

La police est accusée de racisme, d'être au service d'un Etat qui ne s'intéresse pas aux difficultés des habitants des quartiers populaires. La police, attendu sur un axe plus social dans ses rapports avec les habitants des quartiers populaires, est considérée par ces derniers comme ce bras armé de l'Etat qui les harcèle et les humilie au quotidien, générant chez ces habitants : amertume, colère et sentiment d'injustice surtout quand « la police peut faire ce qu'elle veut sans crainte d'être sanctionnée ».

Les habitants des cités HLM en France, adultes, parents et jeunes compris, développent alors en majorité (2/3) une « victimisation collective » (Mucchielli, 2003) et une mémoire collective qui, transcendant les générations des cités HLM, se caractérise par une justification des émeutes et autres violences urbaines dont les jeunes sont le plus souvent à l'initiative.

¹ Le sociologue **Éric MARLIERE** dans son article : « *Des flics et des « jeunes »* » dans : **Le Sociographe**,

² **Éric MARLIERE** dans son article : « *Des flics et des « jeunes »* » dans : **Le Sociographe**,

Les jeunes des quartiers populaires se sentent insécuriser par cette police sensée les sécuriser.

Selon le sociologue **Éric MARLIERE** : « *Les tensions entre la police et les jeunes des quartiers populaires, ne peuvent être compris sans prise en compte des problèmes socio-économiques complexes auxquels sont confrontés les jeunes des « quartiers sensibles »* »³.

Par un travail de recherche mobilisant des résultats de plusieurs entretiens collectifs ou focus group constituant un volet du projet européen Eurojustis (2009), d'autres sociologues⁴ tendent à montrer que l'identité collective et l'appartenance au territoire sont prépondérantes pour comprendre les rapports difficiles entre la police et les jeunes de cités.

Plus qu'une revendication à une appartenance ethnique quelconque, les jeunes de cités se réclament implicitement d'une identité collective lorsqu'ils s'expriment en termes de : « nous », parlant d'eux dans leurs quartiers. A contrario, les adultes interrogés ne s'inscrivent pas dans cette identité collective marquée chez les jeunes, puisque le « nous » des jeunes est absent des discours de ces adultes.

Les jeunes sont sur leur territoire, ils sont chez eux, dans leurs quartiers, et la police est un intru qui n'a rien à y faire, surtout que quand elle s'y rend, c'est pour provoquer et chercher le conflit ou « la merde » comme le disent ces jeunes.

La cité ou le quartier apparaît donc comme la propriété des jeunes qui y vivent et la présence de la police y est perçue comme une violation de leur territoire. Les tensions sont d'autant plus exacerbées que la police agit « en toute impunité » sur le « territoire des jeunes de cités ».

L'identité territoriale est donc un autre marqueur des relations difficiles entre la police et les jeunes de cités. La police par ses méthodes et actions dans les quartiers populaires participe à la construction des identités collectives et territoriales chez les jeunes des quartiers populaires. « *La transmission culturelle* » elle aussi, n'est pas étrangère à la pérennisation du conflit entre la police et les jeunes des quartiers populaires. En effet, les discours des grands frères ou/et des anciens du quartier, influencent la perception que de

³ Le sociologue **Éric MARLIERE** dans son article : « *Des flics et des « jeunes »* » dans : **Le Sociographe**,

⁴ Les sociologues **Guillaume ROUX** et **Sébastien ROCHE**, dans « *Police et phénomènes identitaires dans les banlieues : entre ethnicité et territoire* »

nombreux jeunes de cités ont de la police. Il ne leur suffit donc pas toujours à ces jeunes, d'avoir déjà eu une expérience individuelle négative avec la police pour ne pas l'aimer.

L'analyse réalisée par le sociologue **Guillaume ROUX**⁵, de résultats d'ATP (Attitudes Toward the Police Studies) obtenus en Angleterre et aux USA, inaugure le postulat selon lequel : le conflit entre les jeunes des quartiers populaires et la police doit être envisagé dans un spectre beaucoup plus général, qui inclut les questions de profilage racial, territorial et de discrimination.

Ainsi, le rejet de la police par une certaine partie des habitants de banlieue est lié :

- A la pauvreté des quartiers urbains : qui renvoie à une mauvaise image de ses habitants auprès des policiers notamment.

- A la race de ces habitants : aux USA par exemple, les noirs se disent victimes de profilage ethnique/racial, de contrôles abusifs et inégalitaires avec les américains de « race » blanche. La police n'est racialement pas neutre, et ses contacts à la population sont partiels, dépendant notamment de la « race ».

La police suscite la défiance chez les minorités racialisées, et contribue à construire des modes d'identification spatio-raciaux dans les banlieues.⁶

Si **Éric MARLIÈRE** évoque « *La transmission culturelle* » dans les quartiers populaires, c'est-à-dire le transfert aux jeunes par les grands frères de ces quartiers, d'un ensemble de : croyances à l'égard de la police et de comportements à adopter à l'égard de la police, la littérature que nous avons parcourue dans la sociologie policière, évoque également la question de la socialisation policière, mais sous l'angle des étapes qui la composent, et qui emmènera la nouvelle recrue policière à devenir un professionnel du métier.

La socialisation policière est un processus linéaire qui débute à la formation dans une académie de police, et qui se poursuit tout au long de la carrière dans un groupe homogène de policiers, c'est-à-dire un groupe ayant des croyances et des pratiques policières partagées.

La socialisation policière dans l'académie de police se fait par l'enseignement du cadre théorique (lois, règlements, entraînements normalisés) du métier de policier à la nouvelle

⁵ Le sociologue **Guillaume ROUX** dans l'article : « *Expliquer le rejet de la police en banlieue : discriminations, ciblage des quartiers* » et racialisation. *Un état de l'art* »

⁶ Le sociologue **Guillaume ROUX** dans l'article : « *Expliquer le rejet de la police en banlieue : discriminations, ciblage des quartiers* » et racialisation. *Un état de l'art* »

recrue. C'est ce que **N.G. FIELDING (1988)** appelle *la socialisation formelle*, celle-là qui est structurée par un ensemble de normes définies et contraignantes. Ce premier contact de la nouvelle recrue avec l'institution policière est aussi influencé par les témoignages ou le retour d'expérience des formateurs qui ont été pour la plupart des patrouilleurs et ont donc été confrontés à la réalité de terrain. Ce retour d'expérience des formateurs aux nouvelles recrues ouvre parfois par son contenu, la voie à des croyances et pratiques policières en contradiction avec la socialisation formelle produite par l'académie de police.

La formation à l'académie de police comprend en général une phase de stages au cours de laquelle la nouvelle recrue a en théorie la plupart du temps, l'occasion d'appliquer la théorie à la pratique. Mais, associé à un groupe de patrouilleurs déjà en activité sur le terrain, l'intégration de la nouvelle recrue à ce groupe est conditionnée par sa capacité à se conformer aux croyances et pratiques policières du groupe, qui souvent sont en contradiction avec le cadre théorique voire légal, et bien souvent même en contradiction avec les valeurs propres de la nouvelle recrue. C'est ce que **N.G. FIELDING (1988)** va appeler *la socialisation informelle*.

La nouvelle recrue qui avait une vision idéalisée de la police à son entrée en formation, et qui a reçu une formation théorique elle-même idéalisée car pas toujours en adéquation avec la réalité de terrain (**J.H. McNAMARA, 1967**)⁷ et (**J. VAN MAANEN, 1970-1980**)⁸, peut déjà à ce stade de sa carrière, rencontrer de la désillusion pour le métier de policier. La nouvelle recrue découvre que la culture policière est faite de stéréotypes bien encrés et entretenus dans l'institution policière, à savoir : la loi du silence, le conformisme, l'homogénéité des groupes, l'abus de pouvoirs, la violence, l'ambivalence, l'autoritarisme, le racisme, le sexisme, etc.⁹

J. VAN MAANEN va conclure ses travaux en postulant que, l'apprentissage par imitation des policiers déjà en fonction sur le terrain prend le dessus sur la formation dispensée en académie de police.¹⁰ En d'autres termes, la socialisation informelle semble bien plus

⁷ **Alain Marc & Geneviève Pruvost** dans : « Police : une socialisation professionnelle par étapes » Page 271.

⁸ **Alain Marc & Geneviève Pruvost** dans : « Police : une socialisation professionnelle par étapes », page 271.

⁹ **Alain Marc & Geneviève Pruvost** dans : « Police : une socialisation professionnelle par étapes », page 270.

¹⁰ **Alain Marc & Geneviève Pruvost** dans : « Police : une socialisation professionnelle par étapes », page 271.

s'imposer à la nouvelle recrue que la socialisation formelle. La pression exercée sur la nouvelle recrue par le groupe de policiers déjà en fonction est forte, et il paraît difficile pour la nouvelle recrue de s'en défaire si elle veut faire partie de ce groupe.

Une fois la fin de formation et l'incorporation de la nouvelle recrue intervenue, la nouvelle recrue policière affectée à la fonction de patrouilleur sera, tant qu'il désirera exercer cette fonction, confronté à un dilemme : celui d'accepter la socialisation informelle imposée par le groupe dans l'espoir d'être accepté et intégré par lui, ou celui de refuser cette socialisation policière informelle avec comme conséquence de ne pas être accepté par le groupe de policiers.

Au terme des lectures que nous avons réalisées, il appert en résumé, que le conflit entre les jeunes des quartiers populaires et sa pérennisation pourraient s'expliquer sous les angles : socio-économiques, spacio-raciaux et de l'ethno-territorialité, propres aux quartiers populaires.

Si la littérature parcourue nous donne ici des premiers éléments de réponses à notre question de recherche, elle nous paraît cependant ne pas couvrir au moins un aspect de la question que nous nous proposons d'exposer dans le cadre de la problématisation. Mais avant d'arriver à cette étape de la problématisation, nous proposons d'exposer plus en détail ci-dessous, la problématique sur laquelle repose notre travail de recherche.

LA PROBLEMATIQUE

De notre début de carrière dans la Police à cette année 2023, à patrouiller dans les rues de Molenbeek-St-Jean, à être quotidiennement au contact de la population molenbeekoise et de jeunes molenbeekoises en particulier, nous avons toujours connu qu'une partie de la jeunesse molenbeekoise et la police ont des relations conflictuelles.

Dans le cadre de notre fonction de patrouilleur et des missions qui y sont attachées, nous avons été nous-mêmes, et à bien des reprises, un acteur de ces relations conflictuelles qui se sont bien souvent manifestées à l'occasion : de contrôles d'identités, de patrouilles proactives et préventives, d'interventions pour des motifs divers, dans les quartiers populaires molenbeekoises et le plus souvent dans le « Molenbeek historique ».

Encadré au début de notre carrière par des policiers plus anciens que nous dans le métier de policier, nous avons appris d'eux, comme on aime bien le dire dans le jargon policier, à « ne pas baisser son froc » devant « les petites crapules » des quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean.

Nous avons appris des anciens comment se faire respecter dans les quartiers populaires réputés difficiles de Molenbeek-St-Jean : être autoritaire quand il le faut pour que ces jeunes sachent qui est le chef ; ne pas baisser les yeux devant ces jeunes et les regarder fixement dans les yeux jusqu'à ce qu'ils les détournent de nous ; Ne pas hésiter à faire usage de la contrainte strictement nécessaire, voire à priver de liberté celui ou ceux de ces jeunes qui refuserait/refuseraient de se conformer immédiatement à une injonction donnée.

Le maître-mot appris des anciens qui se sont occupés de notre intégration dans le métier de patrouilleur était : « *force doit rester à la loi !* ».

Le constat d'une difficile relation entre certains jeunes des quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean et la police, le constat d'une relation conflictuelle qui existait déjà avant le commencement de notre carrière de policier et qui se poursuit encore aujourd'hui en 2023, suivant nos propres constatations sur le terrain, nous a emmené à nous poser ces quelques questions primaires :

- *Comment comprendre les relations conflictuelles entre policiers et jeunes des quartiers populaires ?*
- *Comment se confortent ces relations conflictuelles dans le temps et sur le territoire des quartiers populaires ?*

La définition d'une problématique à notre sujet de recherche s'est faite à la faveur de plusieurs entretiens avec la promotrice de notre mémoire, de lectures d'articles scientifiques sur la question des relations conflictuelles entre la police et les jeunes des quartiers populaires, et à la définition : d'une thématique, d'une question de recherche et de quelques hypothèses, ci-dessous présentées.

➤ *Thématique*

Nous posons comme thématique à notre étude : « *Comprendre la sociogenèse du sentiment de défiance des jeunes des quartiers populaires à l'égard de la police* ».

En raison de notre familiarité avec le territoire de Molenbeek-Saint-Jean, par le biais de nos activités professionnelles, nous choisissons ladite commune comme étude de cas de notre mémoire, dans l'espoir d'y trouver des éléments de compréhension du phénomène sociologique que nous étudions.

➤ *Question de recherche*

Cette thématique nous emmène à la question de recherche suivante : « *Quels sont les processus qui façonnent un sentiment de défiance et des rapports conflictuels entre la police et les jeunes des quartiers populaires ?* »

➤ *Hypothèses*

Nous émettons les hypothèses ci-après, en vue de nous placer sur le chemin des réponses pouvant être apporter à notre question de recherche :

- *La socialisation policière et la transmission culturelle dans les quartiers populaires influencent les interactions entre la police et les jeunes des quartiers populaires.*
- *La police et les jeunes des quartiers populaires sont dans un rapport de force qui vise soit à s'appropriier, soit à se réapproprier, soit à s'affirmer (sur) un territoire.*
- *Les conflits entre la police et les jeunes de quartiers populaires naissent de ce que les missions de la police ne rencontrent pas les besoins de ces jeunes, et ces derniers ne comprennent pas la/les raisons d'être de ces missions de police dans leurs quartiers.*

Il nous paraît important à ce stade, et avant d'aller plus en avant dans notre étude, de distinguer par définition, la notion de quartier et celle de quartier populaire.

➤ *La notion de quartier et de quartier populaire : définition*

Le quartier pour débiter par lui, est une notion tridimensionnelle. C'est un espace à la fois conçu, vécu et perçu : il est à la fois un territoire ayant fait l'objet d'un découpage qui en a fixé les limites, un lieu où se développe des interactions entre les personnes qui y vivent, et un objet de représentation pour ses habitants.

Le sociologue **Yves GRAFMEYER**, la politiste **Catherine NEVEU** et la géographe **Anne-Lise HUMAIN-LAMOURE**, sont présentés dans l'ouvrage « Le quartier » de : **Jean-Yves AUTHIER**, **Marie-Hélène BACQUÉ** et **France GUÉRIN-PACE**, comme ayant apporté des contributions significatives à la compréhension de la notion de quartier.

Les objectifs de recherches étant différents selon les disciplines, les méthodes d'analyse et de récoltes de données pour la compréhension de la notion de quartier et la compréhension elle-même de cette notion, sont nous semble-t-il également différentes suivant que l'on opère soit dans le cadre de la sociologie, soit dans le cadre des sciences-politiques, soit encore dans le cadre de la géographie, etc.

Ainsi, le sociologue privilégiera des entretiens avec des acteurs du quartier, voire l'emploi de questionnaires, pour récolter des données ; le politiste privilégiera par exemple des statistiques dans le cadre de l'analyse des politiques publiques mises en œuvre ou à mettre en œuvre dans le quartier ; et le géographe pourra privilégier la cartographie.

Le quartier des sociologues de **Yves GRAFMEYER**, est vu comme un lieu où se développent et où s'affirment des comportements, des habitudes et des pratiques sociales. C'est ce quartier qui nous intéresse dans le cadre de notre travail de recherche.

Un quartier « populaire » est traditionnellement, par définition et constat, l'opposé d'un quartier « bourgeois ». La différence réside ici dans les catégories sociales qui y résident. Si les quartiers « bourgeois » sont généralement les lieux de résidence des personnes financièrement aisées, les quartiers « populaires », lieux de résidence privilégiés des ouvriers, se caractérisent globalement par une concentration de la précarité sous des formes diverses : logement, emploi, etc.

PROBLÉMATISATION

La littérature explorée sur la question des conflits entre les jeunes des quartiers populaires et la police, rend compte, généralement par le biais de l'observation et des entretiens réalisés dans les quartiers populaires ou dits « sensibles », de l'existence d'une défiance des jeunes de ces quartiers à l'égard de la police mais aussi d'une défiance de la police à l'égard des jeunes des quartiers.

Cependant, une observation et une enquête en milieu policier, pour connaître et comprendre les processus qui emmènent certains policiers à la défiance de jeunes dans leurs quartiers, nous auraient permis d'avoir une meilleure compréhension du phénomène que nous étudions.

La question de la socialisation policière en lien avec les relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires et la police n'est pas abordée dans la littérature que nous avons explorée.

La socialisation policière, ne pourrait-elle pas être un élément ressource et de pérennisation des conflits entre les jeunes des quartiers populaires et la police ?

Si selon la littérature, la défiance de la police à l'égard des jeunes des quartiers se traduit de biens des manières, par : du racisme, de la violence verbale et physique, par exemple, les questions suivantes nous arrivent à l'esprit :

- *Quel est le contenu de la socialisation policière informelle ?*
- *Quel.s processus emmène.nt certain.e.s policier.ère.s à manifester de la défiance à l'égard des jeunes des quartiers populaires ?*

Nous entrevoyons à ce stade la question de la socialisation policière comme un nouvel élément capital de compréhension globale du phénomène social que nous étudions.

Aussi, dans la suite de nos travaux faisant l'objet du présent, et particulièrement dans le cadre des entretiens à réaliser auprès des jeunes des quartiers populaires et auprès de policiers en particulier, nous nous appliquerons à apporter des éclaircis à cette question de la socialisation policière en lien avec les conflits entre les jeunes des quartiers populaires et la police. Nous évoluons ici dans un cadre purement sociologique, et à ce titre, et pour répondre à certaines exigences académiques, il nous est impératif avant d'aller plus en avant dans nos travaux de recherche, de préciser le cadre théorique dans lequel ils s'inscrivent.

CADRE THÉORIQUE

Parler de « conflits entre une certaine jeunesse des quartiers populaires et la police » implique l'existence d'une interaction entre ces deux acteurs sociaux.

D'emblée, pour nous, une interaction entre deux acteurs suppose qu'il y a au départ d'un acteur une action par geste et/ou parole à l'attention d'un autre acteur, et cette action par geste et/ou parole va produire en retour une réaction quelconque de cet autre acteur.

Il appert de nos lectures que l'interaction sociale peut être positive, négative ou ambivalente.

Elle est positive dans le cadre d'une coopération entre acteurs par exemple, négative lorsqu'il en résulte un conflit, et, ambivalente quand elle fait par exemple naître de la compétition entre les acteurs.

C'est à la sociologie interactionniste que nous nous sommes intéressés, pour fournir dans le cadre de nos travaux une compréhension des interactions qui caractérisent les jeunes des quartiers populaires et la police. Puisque ces interactions sont marquées par des conflits, nous pouvons donc raisonnablement dire qu'elles sont négatives.

Erving GOFFMAN, de l'école de Chicago, et l'un des précurseurs de la sociologie interactionniste, postule que les interactions sociales supposent que les individus ou acteurs sociaux soient « face à face », sur un territoire donné, qu'il y ait entre eux une forme quelconque de communication (paroles, gestes, regards, etc.), avec comme conséquence de leurs échanges, une suite d'actions produits par eux les acteurs concernés.

Notre sujet de recherche nous le pensons, s'intègre dans cette définition des interactions sociales inaugurée par **Erving GOFFMAN**. En effet, schématiquement, nous avons :

- Deux acteurs « face à face » : les jeunes des quartiers populaires et la police.
- Sur un territoire donné : un quartier populaire.
- Qui ont entre eux des formes diverses de communication : par exemple : des paroles qui ont des caractères multiples et variés (injonctions, refus d'injonctions, injures, etc.) ; des gestes (« guerre des regards », etc.).
- Avec comme conséquences de leurs échanges : des conflits prenant la forme d'une défiance des jeunes des quartiers populaires à l'égard de la police et inversement.

La question de l'ordre social trouve elle aussi pour nous, une place importante dans notre positionnement théorique.

Les policiers communément appelés « les forces de l'ordre », ont comme missions qui leur sont assignées, celles judiciaires et celle qui, au sein de la société, consiste à maintenir l'ordre public. En Belgique, la Loi sur la Fonction de police (LFP) du 05 août 1992, renseigne en ses articles 14 et 15, la nature de ces missions judiciaires et administratives dévolues à la police belge.

Pour l'exécution de ces missions, les policiers sont investis de compétences qui tirent leur force de la loi. En Belgique, la Loi sur la Fonction de police (LFP) du 05 août 1992, renseigne en son article 37 que : « *Dans l'exercice de ses missions de police administrative ou judiciaire tout fonctionnaire de police peut, en tenant compte des risques que cela comporte, recourir à la force pour poursuivre un objectif légitime qui ne peut être atteint autrement.*

Tout recours à la force doit être raisonnable et proportionné à l'objectif poursuivi. Tout usage de la force est précédé d'un avertissement, à moins que cela ne rende cet usage inopérant. »

L'usage de la force, c'est-à-dire le pouvoir de coercition, pour poursuivre un objectif légitime de maintien de l'ordre public ou pour la manifestation de la vérité dans le cadre judiciaire, est une prérogative de l'Etat conférée par lui aux forces de l'ordre.

Dans le cadre de ses travaux, **Erving GOFFMAN** a également inauguré la notion d'**institution totale** développée dans son livre « **Asiles** » paru en 1961. Après avoir observé des asiles psychiatriques, il définit l'institution totale comme : « *un espace physiquement clos, coupé du monde extérieur, qui est à la fois un lieu de travail et de résidence pour un certain nombre d'individus. Cet espace clos a une dimension bureaucratique qui régule dans ses clôtures la vie de ceux qui y travaillent et y résident.* ». Les prisons, les casernes militaires, les monastères, etc. sont des exemples d'institutions totales au sens goffmanien.

Si la police est une institution, elle n'est pas à notre sens une institution totale, ne serait-ce qu'en raison de ce qu'elle n'est pas fermée au monde extérieur. La plupart des édifices policiers à l'instar des commissariats de police sont accessibles au public, de plus, la police moderne, celle dite de proximité, se veut proche du citoyen pour agir positivement sur son environnement social immédiat.

La police correspond selon nous, à l'institution disciplinaire développée par **Michel FOUCAULT** dans son ouvrage « **Surveiller et Punir** » paru en 1975.

La police est un instrument visible du pouvoir de l'Etat au plus près du citoyen. Elle a pour logique : surveiller et punir.

Dans son ouvrage « le contrat social », **Jean-Jacques ROUSSEAU** écrit : « *L'ordre social ne vient pas de la nature ; il est fondé sur des conventions.* ». L'Etat est le garant de ces conventions, et l'ordre social est la caractéristique des sociétés ayant une organisation hiérarchique. La police surveille les comportements dans la société, elle veille à ce que les comportements des individus soient conformes au cadre légal qui régle la vie en société, elle sanctionne par des amendes et des privations de liberté par exemple, les comportements déviants c'est-à-dire ceux qui sont en infraction à la loi.

La police est également cette institution qui applique des procédures de fichage d'individus dans des bases de données policières, ce qui lui permet de les surveiller lorsqu'ils constituent une menace pour l'ordre social.

Le pouvoir est donc la notion que l'on retrouve au centre des rapports que la police entretient avec la société en général. Appliquée de manière intégrée à notre sujet de recherche, il nous appert que les interactions entre la police et les jeunes des quartiers populaires seraient caractérisées par des rapports de domination de la police sur les jeunes des quartiers populaires.

Nous aurions pu également nous intéresser ici à *la sociologie de la déviance* de **Howard BECKER**, afin d'analyser les comportements de nos deux acteurs et ce qui pourrait en résulter de déviant, en regard des normes auxquelles ils sont respectivement soumis.

Selon **Howard BECKER**, la déviance constitue en somme la transgression d'une norme socialement acceptée. Une norme peut être formelle c'est-à-dire correspondant à la loi, dans ce cas la police intervient pour sanctionner sa transgression, mais une norme peut aussi être informelle, c'est-à-dire créée et obéit par un groupe social donné.

La transgression d'une norme formelle s'inscrit dans le cadre d'une infraction voire de la délinquance selon le cas. Et c'est dans ce contexte que la police intervient ou en tout cas est sensée intervenir dans le cadre de ses rapports avec les jeunes des quartiers populaires.

Au sein d'un groupe social soumis à une norme informelle, le transgresseur est le déviant, et il peut faire l'objet :

- *D'un étiquetage*¹¹ en tant que personne déviante c'est-à-dire une personne qui ne se conforme pas aux normes socialement admises. Exemple : un toxicomane ;
- *D'une stigmatisation*¹² par le groupe dont il ressort ou plus largement la société à laquelle il appartient, c'est-à-dire le fait pour le déviant d'être différencié en raison d'un stigmate qui lui est attribué. Exemple : Une femme est exclue d'une fonction de commandement parce qu'elle est une femme, la société à laquelle elle appartient pensant qu'une femme n'a pas l'étoffe suffisante pour commander.
- *D'une carrière déviante*¹³ qui correspond à une conséquence de l'étiquetage du déviant, jusqu'à son éventuelle entrée dans un groupe de déviants organisé.

Puisque nous rédigeons un mémoire pour un master 60, nous sommes contraints de circonscrire le cadre théorique sur lequel s'appuiera les analyses des données que nous récolterons pour répondre à notre question de recherche. Et nous faisons le choix de nous appuyer sur la sociologie interactionniste goffmanienne afin d'éclairer les analyses des données que nous aurons récoltées auprès d'un échantillon des deux acteurs du phénomène social que nous étudions.

Néanmoins, au gré des résultats obtenus, nous pourrions mobiliser le cas échéant, la notion de déviance développée par **Howard BECKER**.

Quelle est la démarche méthodologique choisie pour la compréhension du phénomène sociologique que nous étudions ? C'est en plusieurs axes que nous avons défini notre démarche méthodologique. Nous proposons ci-après une présentation des axes définissant notre démarche méthodologique et leur contenu.

¹¹ Notion de **Howard BECKER**

¹² Notion de **Erving GOFFMAN**

¹³ Notion de **Howard BECKER**

LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Notre démarche méthodologique s'articule autour de trois axes :

- *La méthode de collecte et d'analyse de données employée.*
- *Le contexte de notre enquête* c'est à dire la raison pour laquelle nous avons choisi la commune de Molenbeek-St-Jean comme espace de notre recherche plutôt qu'un autre.
- *La question de notre positionnalité comme chercheur* dont la profession est celle de policier à Molenbeek-St-Jean.

➤ *La méthode de collecte et d'analyse de données employée*

Notre méthode de collecte et d'analyse de données a été réalisée au moyen de la méthode d'analyse en groupe de **Luc VAN CAMPENHOUDT**. Celle-ci a réuni un échantillon de jeunes issus de quartiers populaires de la commune de Molenbeek-St-Jean d'une part, et d'autre part, un échantillon hétérogène de policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest.

Les étapes de la méthode d'analyse en groupe réalisée auprès de nos deux acteurs n'ont pas toujours été scrupuleusement suivies. En effet, canaliser autant de participants aussi bien chez les jeunes molenbeekois que les policiers, qui semblent se passionner pour notre question de recherche, n'a pas été chose aisée. Et nous avons pensé que l'intérêt supérieur ici était d'obtenir des données à analyser plutôt que de tenter d'imposer une discipline et un suivi à la lettre de notre guide d'entretien. Ce qui dans ce dernier cas nous a paru être contreproductif. Aussi, nous avons laissé à certains moments des entretiens, aux participants, la liberté de s'exprimer, si bien que les échanges s'apparentaient plus alors à un focus group qu'à une méthode d'analyse en groupe.

Cela étant, qu'est-ce qui nous a motivé à choisir Molenbeek-St-Jean comme espace de notre recherche ?

➤ *Le contexte de l'enquête*

Le choix de Molenbeek-St-Jean comme espace de recherche nous est apparu comme une évidence. Après 10 ans d'une activité professionnelle ininterrompue comme patrouilleur sur ce territoire bruxellois, nous avons développé une sorte de sympathie pour celui-ci et ses habitants.

Molenbeek jouit à en croire les médias, d'une réputation peu flatteuse. Souvent présentée comme l'arrière base du terrorisme en Belgique et en Europe, les scènes d'affrontements entre les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek et la police qui y assurent tant bien que mal ses missions, font aussi régulièrement l'actualité. Ces affrontements ont lieu le plus clair du temps dans le Molenbeek dit historique. Au-delà de ce que les médias disent de Molenbeek-St-Jean, notre expérience de terrain nous permet de constater que le temps et le renouvellement des générations de jeunes molenbeekois n'effacent pas les velléités entre ces derniers acteurs et la police.

C'est animé par un désir de voir un jour établies des relations apaisées entre les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek et la police de la zone Ouest, que nous nous sommes donc employés à effectuer notre recherche au sein de cette commune. Toutefois, nous espérons que nos travaux auront une portée plus large que la seule commune de Molenbeek-St-Jean.

Parler du contexte de notre enquête c'est aussi présenté ce qui fait la particularité de Molenbeek-St-Jean en tant que notre espace de recherche. Aussi, une description relativement complète de Molenbeek-St-Jean dans ses dimensions : historique, géographique, démographique et socioéconomique, nous appert nécessaire. Procéder de la sorte apportera peut-être à notre travail de recherche, une meilleure compréhension des processus qui façonnent les relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires et la police.

Pour cette description de Molenbeek-St-Jean en dimensions, nous nous référerons ci-après, au rapport « Zoom sur Molenbeek-St-Jean - 2016 » fournit par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), et aux données statistiques recueillies sur le site internet dudit institut.

Débutons tout d'abord par un peu d'histoire sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

✓ *La dimension historique de Molenbeek-St-Jean*

« MOLENbeek » est un nom composé néerlandais tiré de : « MOLEN » qui traduit en français signifie : Moulin, et de « beek » qui traduit en français signifie : ruisseau.

Le site internet de la commune de Molenbeek-St-Jean renseigne que :

« MOLENbeek » doit son nom d'une part à ses cours d'eau : le Paruck, le Korenbeek, le Moortebeek, le Pontbeek, le canal de Willebroeck, et d'autres parts à ses moulins à eau.

Molenbeek est historiquement un village traditionnel dont les activités agricoles, maraîchères, d'horticulture et d'élevage nourrissent l'ensemble des habitants de la ville de Bruxelles. En 1794, MOLENbeek » devient une commune indépendante. Pendant l'occupation française en Belgique de 1795 à 1815, les premières entreprises industrielles s'installent à « MOLENbeek », et le village devient au fil du temps un centre industriel connu sous le nom de « petit Manchester » ou « Manchester belge ». Le canal de Willebroeck rejoint par celui de Charleroi à la Place Saintelette, joue un rôle crucial dans l'essor industriel de « MOLENbeek ».

Un évènement national survient le 5 mai 1835 : de la gare de l'Allée verte à Molenbeek-St-Jean, part à destination de Malines, le premier train pour passagers sur le continent européen.

« MOLENbeek » est en plein boom jusqu'en 1914, mais le choc pétrolier de 1973 provoquera le départ et la fermeture des entreprises industrielles avec l'abandon de leurs sites.

« MOLENbeek » a une histoire avec la chrétienté. Ses deux patrons sont Sainte-Gertrude et Saint-Jean-Baptiste dont le patronyme a été ajouté à « MOLENbeek » au 19^e siècle, pour devenir Molenbeek-Saint-Jean.

Comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, aujourd'hui, la commune de Molenbeek-Saint-Jean se décline en deux parties, chacune composée de quartiers. On distingue :

- **Le Molenbeek historique ou le vieux Molenbeek** qui se situe à l'est sur le territoire de la commune, et qui correspond à ce MOLENbeek anciennement industrialisé et à la limite du Canal de Willebroeck. Ses quartiers sont : Maritime, Parvis, Quatre-vents et Ninove (Chaussée de Ninove).
- **Le nouveau Molenbeek** qui se situe à l'ouest du territoire de la commune, et qui a été urbanisé après la seconde guerre mondiale. Il se caractérise entre autres par ses grands espaces verts et ses quartiers résidentiels. Ses quartiers sont : Karreveld, Marie-José et Scheutbos.

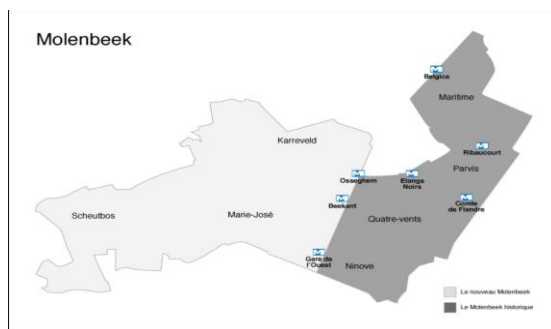


Figure 1. Carte des quartiers de Molenbeek-St-Jean

✓ *La dimension géographique de Molenbeek-Saint-Jean*

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean se trouve à l’Ouest de la Région de Bruxelles – Capitale. Avec une superficie de 5.9 km², elle est bordée au nord par les communes de : Bruxelles-ville (Laeken), Jette, Koekelberg et Berchem-Sainte-Agathe, à l’est par le canal et la partie centrale de la Ville de Bruxelles, au sud par Anderlecht et à l’ouest par Dilbeek (Région flamande).

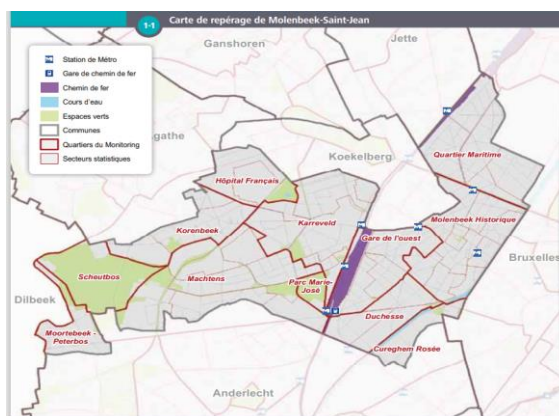


Figure 2. Carte de repérage de Molenbeek-St-Jean

✓ *La dimension démographique de Molenbeek-Saint-Jean*

La présentation de la dimension démographique de la Commune de Molenbeek-St-Jean, sera déclinée en plusieurs points dont les données chiffrées au 1^{er} janvier 2017 et au 1^{er} janvier 2022, nous permettent de comparer l’évolution démographique de la commune.

Nous présenterons les données chiffrées au 1^{er} janvier 2017 et au 1^{er} janvier 2022 de(s) : la population molenbeekoise ; la population molenbeekoise par groupe d’âge ; l’âge moyen de la population molenbeekoise ; la population molenbeekoise de nationalité actuelle étrangère ; ménages privés.

Les données chiffrées de la population au 1er janvier 2017 et au 1er janvier 2022

Au 1er janvier 2022, Molenbeek-Saint-Jean compte 97 697 habitants, contre 96 629 habitants au 1er janvier 2017. La densité de la population y est de 16 268 habitants au Km² contre 16 090 au 1er janvier 2017. On dénombre 99 hommes pour 100 femmes au 1^{er} janvier 2022 contre 100 hommes pour 100 femmes au 1er janvier 2017.

Population au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean	
	2017	2022
Population totale (nombre d'habitants)	96 629	97 697
Densité de population (nombre d'habitants par km ²)	16 090	16 268
Nombre d'hommes pour 100 femmes	100	99

Tableau 1. Chiffres de la population Molenbeekoise

Les données chiffrées de la population par groupe d'âge en 2017 et 2022

On comptait au 1er janvier 2022 une population totale composée de : 28.5 % de jeunes de moins de 18 ans contre 28.7 % au 1er janvier 2017. Au 1er janvier 2022, 60.1 % de personnes âgées de 18 à 64 ans contre 59.6 % au 1er janvier 2017, et 11.5 % de personnes âgées d'au moins 65 ans au 1er janvier 2022 contre 11.6 % au 1er janvier 2017.

La population jeune se concentre le plus dans les quartiers Est de la Commune, là où l'on recense également la plus forte concentration de personne issue de l'immigration, tandis que la population la plus âgée est principalement localisée dans les quartiers Ouest.

Population par groupe d'âge au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean	
	2017	2022
Part des moins de 18 ans dans la population totale (%)	28.7	28.5
Part des 18-64 ans dans la population totale (%)	59.6	60.1
Part des 65 ans et plus dans la population totale (%)	11.6	11.5

Tableau 2. Chiffres de la population Molenbeekoise par groupe d'âge

La population de Molenbeek-Saint-Jean est en grande partie jeune. L'âge moyen y est de : 34.4 ans au 1er janvier 2022 contre 33.8 ans au 1er janvier 2017 pour les hommes, 36.1 ans au 1er janvier 2022 contre 36.0 ans au 1er janvier 2017 pour les femmes, et enfin, la moyenne de la population totale est de 35.3 ans au 1er janvier 2022 contre 34.9 ans au 1er janvier 2017.

Âge moyen de la population au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean	
	2017	2022
Âge moyen des hommes (ans)	33.8	34.4
Âge moyen des femmes (ans)	36.0	36.1
Âge moyen de la population totale (ans)	34.9	35.3

Tableau 3. Chiffres de l'âge moyen de la population molenbeekoise

Les données chiffrées de la population de nationalité étrangère en 2017 et 2022

Molenbeek-Saint-Jean c'est 28.3 % de part de la population de nationalité étrangère dans la population totale au 1er janvier 2022 contre 29.0 % au 1er janvier 2017, et 13.5 % au 1er janvier 2022, de part des ressortissants des 27 Etats membres de l'Union Européenne (sans la Belgique) dans la population totale contre 14.1 % 1er janvier 2017.

Population de nationalité actuelle étrangère au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean	
	2017	2022
Part de la population de nationalité étrangère dans la population totale (%)	29.0	28.3
Part des ressortissants de l'UE-27 (sans la Belgique) dans la population totale (%)	14.1	13.5

Tableau 4. Chiffres de la population Molenbeekoise de nationalité étrangère

Le rapport « Zoom sur Molenbeek-St-Jean - 2016 » de l'IBSA nous fournit les données ci-après, relatives à la proportion de population étrangère par groupe de nationalités au 1er janvier 2015.

Ce tableau renseigne que la population molenbeekoise de nationalité étrangère est composée au 1^{er} janvier 2015 de : 31 % de ressortissants d'un pays de l'Europe des 15 (UE-15) ; 27 % de ressortissants de l'Afrique du Nord ; 18 % de ressortissants des nouveaux États membres (UE-13) et 10 % de ressortissants de l'Afrique subsaharienne.

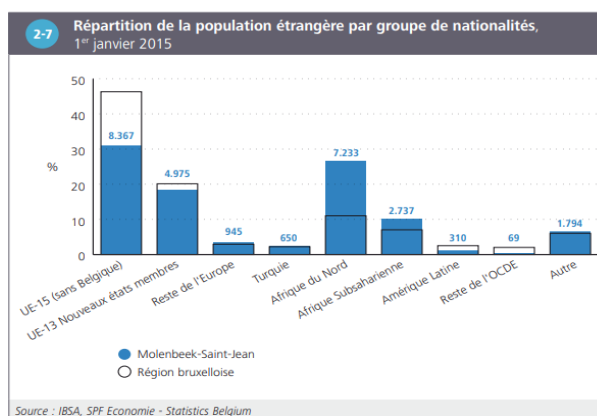


Figure 3. Chiffres de la population Molenbeekoise de nationalité étrangère

La commune de Molenbeek-Saint-Jean est selon ledit rapport, la commune de la région bruxelloise qui compte le plus grand nombre de ressortissants de l’Afrique du Nord parmi la population de nationalité étrangère de la région de Bruxelles-Capitale.

Cette population étrangère issue de l’Afrique du Nord se concentre en grande partie dans la partie Est de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, soit dans le vieux Molenbeek encore appelé le Molenbeek historique.

Les données chiffrées des ménages privés en 2017 et 2022

Au 1er janvier 2022, le nombre total de ménages privés est de 38 461 contre 38 156 au 1er janvier 2017. La taille moyenne des ménages privés est stable depuis le 1er janvier 2017, il est de 2.5 personnes au 1er janvier 2022. La proportion de personnes isolés dans le total des ménages privés au 1er janvier 2022 est de 39.2 % contre 39.4 % au 1er janvier 2017, et la proportion des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés au 1er janvier 2022 est de 14.8 % contre 13.8 % au 1er janvier 2017.

Ménages privés au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean	
	2017	2022
Nombre total de ménages privés	38 156	38 461
Taille moyenne des ménages privés	2.5	2.5
Part des isolés dans le total des ménages privés (%)	39.4	39.2
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	13.8	14.8

Tableau 5. Chiffres des ménages privés molenbeekois

Le tableau ci-dessous renseigne qu'au 1^{er} janvier 2015, les familles nombreuses sont celles qui caractérisent le plus les ménages privés, à contrario des familles sans enfant. La proportion de familles nombreuses à Molenbeek-Saint-Jean est ici supérieure au niveau de la région de Bruxelles-capitale. Aucune donnée récente n'est proposée par l'IBSA.

	Molenbeek-Saint-Jean		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Personne isolée	15.039	39,6	252.404	46,5
Couples sans enfant	5.091	13,4	82.157	15,1
<i>Mariés</i>	3.959	10,4	56.694	10,4
<i>Cohabitants</i>	1.132	3,0	25.463	4,7
Couples avec enfant(s)	11.486	30,2	128.289	23,6
<i>Mariés</i>	10.076	26,5	104.484	19,3
<i>Cohabitants</i>	1.410	3,7	23.805	4,4
Familles monoparentales	5.217	13,7	62.690	11,6
Autres	1.157	3,0	17.130	3,2
Total	37.990	100,0	542.670	100,0

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

Figure 4. Chiffres des ménages privés selon le type de ménage

✓ *La dimension socioéconomique de Molenbeek-Saint-Jean*

Nous choisissons de nous intéresser à un certain nombre d'indicateurs qui rendent compte de la réalité socioéconomique de la commune de Molenbeek-Saint Jean. Ces indicateurs sont : le revenu total net imposable moyen sur base des déclarations fiscales enregistrées ; les indices de précarité et d'aide sociale ; le marché du travail avec les taux d'emploi et de chômage.

Le revenu total net imposable moyen à Molenbeek-Saint-Jean

L'IBSA rend compte de données sur le revenu total net imposable moyen dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean, pour les années 2015 et 2020, et sur base des déclarations fiscales enregistrées. Ainsi, ce revenu total net imposable moyen est de : 17 303 euros pour l'année 2015 contre 19 719 euros pour l'année 2020. L'indice de richesse est de 58/100 (Belgique = 100) en 2015 et 2020.

Statistique fiscale des revenus	Molenbeek-Saint-Jean	
	2015	2020
Revenu total net imposable médian des déclarations (euros)	17 303	19 719
Indice de richesse (Belgique = 100)	58	58

Tableau 6. Revenu total net imposable moyen à Molenbeek-Saint-Jean

Le rapport « Zoom sur Molenbeek-St-Jean - 2016 » fournit par l’Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse (IBSA), relate que les revenus moyens sont différents sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Il est plus élevé à l’ouest du territoire de la commune : dans le Nouveau Molenbeek, et bas à l’est du territoire de la commune : dans le « vieux Molenbeek » ou Molenbeek historique qui est densément peuplé et concentre une partie important des logements sociaux de la commune molenbeekoise.

En l’absence de données statistiques plus récentes, l’IBSA rapporte qu’en 2012, Molenbeek-St-Jean est après Saint-Josse, la commune bruxelloise au revenu moyen après impôt par unité de consommation modifiée le plus bas, comme nous le montre le graphique ci-après.

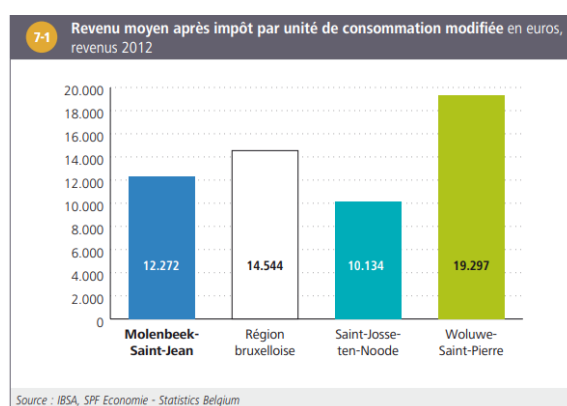


Figure 5. Revenus moyens 2012 après impôt par unité de consommation modifiée

Les indices de précarité et d’aide sociale à Molenbeek-Saint-Jean

Le tableau ci-après rend compte du pourcentage de bénéficiaires des revenus d’intégration sociale (RIS) octroyés par le Centre Public d’Action Sociale (CPAS) de Molenbeek-Saint-Jean, pour les années 2016 et 2021.

En 2016, le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean enregistre 8.5 % d’hommes et 10.7 % de femmes, de 18 à 64 ans bénéficiaires du RIS, contre respectivement 9.7 % et 12.2 % en 2021. La part de bénéficiaire du RIS dans la population dont l’âge varie de 16 à 64 ans est pour de 9.6 % pour l’année 2016 et 11 % pour l’année 2021.

Revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent (CPAS)	Molenbeek-Saint-Jean	
	2016	2021
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent parmi les hommes de 18 à 64 ans (%)	8.5	9.7
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent parmi les femmes de 18 à 64 ans (%)	10.7	12.2
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent dans la population de 18 à 64 ans (%)	9.6	11

Tableau 7. Indices de précarité et d'aide sociale

Le pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée dans les soins de santé nous paraît également utile à renseigner pour illustrer la réalité socioéconomique de la commune de Molenbeek-St-Jean. Le tableau ci-dessous renseigne qu'au 1^{er} janvier 2016 on enregistre 39.4 % d'hommes et 43.8 % de femmes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) dans les soins de santé, contre respectivement 39.5 % et 44.3 % au 1^{er} janvier 2021. La part de bénéficiaires de l'intervention majorée dans la population totale molenbeekoise est de 41.6 % au 1^{er} janvier 2016 contre 41.9 % au 1^{er} janvier 2021.

Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean	
	2016	2021
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée parmi les hommes (%)	39.4	39.5
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée parmi les femmes (%)	43.8	44.3
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée dans la population totale (%)	41.6	41.9

Tableau 8. Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée

Le marché du travail avec les taux d'emploi et de chômage

Les tableaux ci-dessous rendent respectivement compte des pourcentages : de molenbeekois exerçant un emploi dans leur commune de résidence, de molenbeekois ayant un emploi à temps partiel, et de molenbeekois au chômage, pour les années 2014 et 2019.

En 2014 on enregistre un taux de 50.4 % de molenbeekois et 35.7 % de molenbeekoises dont l'âge varie de 15 à 64 ans, ayant un emploi dans leur commune de résidence, contre respectivement 55 % et 38.6 % en 2019. Le taux d'emploi de la population totale molenbeekoise à Molenbeek-Saint Jean est de 43.2 % en 2014 contre 46.9 % en 2019.

Population active occupée (lieu de résidence)	Molenbeek-Saint-Jean	
	2014	2019
Taux d'emploi des hommes (15-64 ans) (%)	50,4	55
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans) (%)	35,7	38,6
Taux d'emploi (15-64 ans) (%)	43,2	46,9

Tableau 9. Pourcentage de molenbeekois ayant un emploi à Molenbeek-Saint-Jean

Le tableau qui suit renseigne qu'en 2014, 20.2 % de molenbeekois et 45.4 % de molenbeekoises dont l'âge varie de 15 à 64 ans, ont un emploi à temps partiel, contre respectivement 20.3 % et 46.3 % en 2019.

Travail à temps partiel	Molenbeek-Saint-Jean	
	2014	2019
Part des hommes salariés à temps partiel (15-64 ans) (%)	20,2	20,3
Part des femmes salariées à temps partiel (15-64 ans) (%)	45,4	46,3

Tableau 10. Pourcentage de molenbeekois ayant un emploi à temps partiel

Au sujet du chômage dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean, les données recueillies font état en 2014, d'un taux de chômage de 28.5 % de molenbeekois et 33.1 % de molenbeekoises dont l'âge varie de 15 à 64 ans, contre respectivement 21.9 % et 25.7 % en 2019. Le taux de chômage de la population totale molenbeekoise âgée de 15 à 64 ans est de 30.5 % en 2014 contre 23.5 % en 2019. Notons également, comme on peut le voir dans le tableau ci-après, un taux de chômage de la population molenbeekoise âgée de 15 à 24 ans qui s'élève à 43 % en 2014 et à 28.8 % en 2019.

Chômage	Molenbeek-Saint-Jean	
	2014	2019
Taux de chômage des hommes (15-64 ans) (%)	28,5	21,9
Taux de chômage des femmes (15-64 ans) (%)	33,1	25,7
Taux de chômage (15-64 ans) (%)	30,5	23,5
Taux de chômage (15-24 ans) (%)	43	28,8

Tableau 11. Pourcentage de molenbeekois au chômage

Au terme de cette description détaillée de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, dans les dimensions : historique, géographique, démographique et socioéconomique, il appert que le village MOLENbeek devenu plus tard Molenbeek-Saint-Jean, a été, entre le 18e siècle et la seconde partie du 20e siècle, un centre industriel florissant de la région de Bruxelles.

La crise pétrolière de 1973 a sonné la fin de l'activité industrielle à Molenbeek-Saint-Jean, accompagnée de la fermeture des entreprises industrielles, ce qui a plongé la commune dans la précarité.

Cette précarité se concentre aujourd'hui dans la partie Est jadis industrialisée du territoire de la commune. La partie Ouest de la commune concentre quant à elle, le plus de richesses.

Molenbeek-Saint-Jean a une population majoritairement jeune qui se concentre le plus dans le Molenbeek historique, plus pauvre.

Les familles nombreuses sont les plus abondantes dans la commune contrairement aux familles sans enfant, et la proportion de familles nombreuses à Molenbeek-Saint-Jean en janvier 2015 est supérieure au niveau de la région de Bruxelles-capitale.

Molenbeek-Saint-Jean concentre également une proportion de bénéficiaires d'un revenu d'intégration social et/ou de l'intervention majorée supérieure au niveau de la région bruxelloise.¹⁴

Le taux d'emploi dans la commune est inférieur au niveau régional, et le taux de chômage est supérieur au niveau de la région de Bruxelles-Capitale.¹⁵

La présentation de Molenbeek ainsi faites, évoquons la question de notre positionnalité de chercheur dont la profession est policier à Molenbeek-St-Jean, ou plus simplement : notre fonction de policier a-t-elle complexifié les entretiens avec les jeunes et les collègues ?

➤ *La question de la positionnalité du chercheur*

Evoquer notre positionnalité dans le cadre de cette recherche, questionne sur notre impartialité, notre neutralité voire un possible conflit d'intérêt ou la subjectivité dont nous pourrions faire preuve dans la collecte et l'analyse des données recueillies.

La difficulté que peut représenter notre métier de policier en service à Molenbeek-St-Jean, pour obtenir des données pertinentes pour éclairer notre travail de recherche, a justifié le choix de la méthode d'analyse en groupe comme méthode de collecte et d'analyse de données. Des entretiens individualisés auraient pu, de notre avis et de l'avis de notre promotrice, être perçus par les jeunes interviewés dans le cadre de la recherche, comme des interrogatoires menés par un policier.

¹⁴ Rapport IBSA : « Zoom sur Molenbeek-St-Jean - 2016 » Page 29-30

¹⁵ Rapport IBSA : « Zoom sur Molenbeek-St-Jean - 2016 » Page 21

Réaliser nos entretiens auprès de jeunes Molenbeekois présentait aussi le risque d'être reconnu par au moins un des jeunes comme un policier ayant réalisé ou participé à une intervention qui ne se serait pas déroulée en tout pacifiquement, et de se voir ainsi agressé verbalement ou physiquement, ou plus simplement, de voir les jeunes refuser de participer à l'analyse en groupe et quitter le lieu de rencontre.

Au cours de notre formation dans le cadre de ce master, nous avons compris l'indispensabilité du positionnement du chercheur, et l'avons intégré non seulement dans le guide d'entretien présenté ci-dessous, mais aussi dans notre attitude envers les participants durant tout le déroulé des entretiens.

Et grâce à notre positionnement de chercheur qui ne s'est point confondu avec notre fonction policière, nous avons obtenu non seulement la confiance des participants, mais aussi des données que nous présentons ici en toute objectivité.

➤ *Le guide d'entretien (Selon la méthode d'analyse en groupe de Luc VAN CAMPENHOUDT)*

Où sera réalisée l'analyse en groupe ?

La méthode d'analyse en groupe réunissant des jeunes issus des quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean se déroulera dans les locaux de l'ASBL MOVE. Ladite ASBL est intéressée par notre sujet de recherche, et disposera pour nous des jeunes de Molenbeek-St-Jean volontaires pour participer à l'analyse en groupe.

Le lieu de réalisation de la méthode d'analyse en groupe réunissant des policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest n'est pas encore défini.

Combien de participants ?

Nous visons la participation d'un groupe hétérogène de 10 à 12 jeunes issus des quartiers populaires de la commune de Molenbeek-St-Jean et ayant déjà été confrontés à notre problématique.

Nous prévoyons également la participation d'un groupe hétérogène de 10 à 12 policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest.

Quelle est la durée ?

Nous planchons sur deux demi-journées pour réaliser la méthode d'analyse en groupe.

Comment sera réalisée l'analyse en groupe ?

L'analyse en groupe débutera par l'étape préliminaire de présentation qui s'articulera comme suit :

- **Présentation du/des chercheur(s)**

Les points d'attention :

- Transparence vis-à-vis des participants (nous déclinons notre métier de policier en service intervention dans la zone de police locale Bruxelles-Ouest depuis 10 ans, ainsi que notre qualité de chercheur qui ne devra pas être confondu avec celle de policier).
- Rassurer les jeunes participants de notre neutralité, de l'usage de leurs témoignages et de leurs avis uniquement à des fins scientifiques et non policières.
- Proposition d'une table de boissons et autres aliments pour grignoter pendant la durée de l'entretien.
- **Présentation du sujet de mémoire aux participants**

Pourquoi ce sujet ? → 10 ans d'expérience de terrain et notre constat de rapports conflictuels persistants et non solutionnés entre certains jeunes de Molenbeek-St-Jean et la Police.

Le but → Fournir des éléments de compréhension de ces rapports difficiles, sur base des points de vue d'un échantillon de jeunes molenbeekois.

- **Présentation des participants**

a/ Remise aux jeunes participants d'un carton sur lequel ils vont inscrire leur prénom. Le carton nominatif sera placé devant chacun d'eux.

b/ Tour de table de présentation des jeunes participants : prénom ; âge ; nationalité et éventuellement origine ethnique ; le/la jeune vit-il/elle avec ses parents ? le/la jeune a-t-il un/des frères/sœurs ? Le/la jeune est-il/elle scolarisé(e) ? Si oui, quelles études, niveau et école.

Nous jouerons le rôle d'animateur, et l'analyse en groupe se poursuivra selon les phases et étapes suivantes :

○ **Première Phase : *Le récit***

1ère étape : *Propositions de récits*

Nous demanderons aux participants de nous présenter chacun un récit ou une expérience vécue avec la police. Ce récit sera bref comme une « bande annonce », et nous donnerons un titre à chaque « bande annonce ».

2e étape : *Choix des récits à analyser*

Nous demanderons aux participants de choisir d'un commun accord deux ou trois récits qui leur semble le plus en phase avec notre problématique.

3e étape : *Narration*

Le/la narrateur.rice du récit ou de l'expérience choisi.e va le présenter le plus complètement possible, le situant autant que possible dans le temps et l'espace. Ce récit ou cette expérience choisie consensuellement pour narration par les participants sera enregistré.e à l'aide d'un dictaphone.

4e étape : *Enjeux vus par le narrateur.rice*

Le/la narrateur.rice fait part de ce qu'il trouve pertinent ou important à retenir de son récit ou de son expérience, ce qui a justifié qu'il le propose à raconter.

5e étape : *Question d'information*

Les participants en ce compris moi, poserons des questions d'éclaircissement du récit ou de l'expérience présenté.e. Il s'agit de question essentiellement d'informations complémentaires sur le récit ou l'expérience. Ce n'est pas le lieu d'une interprétation ou d'une prise de position (d'accord ou pas d'accord). En tant que modérateur, je serai attentif à ce qui constituerait dans les interventions des uns et des autres, une ou des hypothèse.s.

○ **Deuxième Phase : *Les interprétations***

6e étape : *Premier tour de table*

Nous ferons un premier tour de table des participants où nous demanderons à chaque participant de nous faire part de ce qui l'a frappé dans le récit ou l'expérience qui nous a été proposé. Ici aussi, il ne s'agit pas de dire si on est d'accord ou pas, mais de dire ce qu'on retient du récit présenté.

7e étape : Réactions du narrateur ou de la narratrice

A la fin du tour de table, nous présenterons nous aussi en tant que modérateur les éléments pertinents que nous avons relevé dans le récit ou l'expérience proposée.

8e étape : Réécoute du récit (facultatif)

Si nous avons du temps, nous ferons réécouter le récit présenté et que nous avons enregistré. Ceci pourra permettre de retenir des éléments qui ne l'avais pas encore été jusque-là.

9e étape : Deuxième tour de table

Les intervenants vont devoir réagir sur les interprétations que les uns et les autres ont fait du récit ou de l'expérience présenté. Ils peuvent dire ce qu'ils pensent des interprétations faites, s'ils sont d'accord ou pas et pourquoi.

10e étape : Réactions du narrateur ou de la narratrice

Nous ferons ici la même chose qu'à l'étape 7 en tant que modérateur.

○ **Troisième phase : L'analyse**

11e étape : Convergences et divergences

Nous synthétiserons les interprétations proposées par les intervenants, et en relèverons les convergences et les divergences. Le tableau des convergences et des divergences sera organisé par thèmes ou titres. Les intervenants devront pouvoir se retrouver dans cet exercice en y voyant le résumé de leurs contributions.

12e étape : Apports théoriques

Nous enrichirons le travail les apports des intervenants par des contributions théoriques tirées de nos lectures d'articles scientifiques traitant de notre sujet de recherche. Ces contributions théoriques permettront éventuellement de recentrer notre analyse en groupe sur le sujet de recherche.

13e étape : Hypothèses des chercheurs et nouvelles problématiques

Nous proposerons des hypothèses aux intervenants afin de susciter chez eux des réactions qui pourront être divergentes ou convergentes. Nous espérons en cela voir émerger une nouvelle problématique ou de nouvelles hypothèses.

○ **Quatrième phase : *Les perspectives pratiques et l'évaluation***

14e étape : *Perspectives pratiques*

Au terme des étapes qui précèdent et réalisées pour les récits ou expériences analysées, nous inviterons les intervenants à proposer des perspectives pratiques ou concrètes d'amélioration des relations entre les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean et la Police de la Zone Ouest.

15e étape : *Évaluation*

Les intervenants nous feront part de leur ressenti de l'expérience.

Comment ont-ils vécu cette expérience de méthode d'analyse en groupe ?

Quels sont les aspects négatifs et positifs qu'ils retiennent de l'expérience ?

Comment l'expérience de groupe aurait-elle pu être plus enrichissante ou mieux organisée ? Et Comment se sentent-ils après cette expérience ?

N.B : *Chaque phase et étape sera expliquée aux participants pour qu'ils sachent ce qui est attendu d'eux.*

➤ ***Rapports des analyses en groupe***

Les rapports des analyses en groupe réalisées pour nos deux groupes d'acteurs sont calqués sur le modèle de la méthode d'analyse en groupe de Luc Van Campenhout. Chacun des deux rapports comporte les rubriques suivantes :

- Une introduction au rapport
- Les propositions de récits
- Le compte rendu des analyses partielles

Une conclusion générale viendra clore les analyses en groupe réalisées.

✓ ***L'analyse en groupe avec des jeunes de Molenbeek St-Jean***

Introduction

La méthode d'analyse en groupe réunissant des jeunes issus des quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean, s'est déroulée le 16 juin 2023 dès 19 :15 heures, dans les locaux de la **maison de quartier HEYVAERT**, qui dépend de l'ASBL MOVE.

Nous avons vu la participation de quinze jeunes hommes (mieux identifiés dans le tableau ci-dessous) issus du quartier Jean-Baptiste DECOCK. Ce quartier se trouve dans le Molenbeek historique, celui-là qui concentre le plus de précarité socio-économique dans l'ensemble de la commune.

Ce groupe de participants dont l'âge varie de 16 ans à 32 ans, est hétérogène : on y trouve **Mo32** un travailleur social qui a su convaincre les autres jeunes de participer à cette expérience, des étudiants mais aussi des jeunes ayant arrêtés leurs études pour des raisons que nous nous sommes volontairement abstenus d'explorer, afin ne pas dévier de notre objet de recherche.

La tranche d'âge des participants : 16 ans – 32 ans correspond à celle qui est prise en charge par la **maison de quartier HEYVAERT** dans le cadre de ses activités. Les responsables de ladite maison de quartier nous ont déclaré lors de nos rencontres précédents l'analyse en groupe, qu'à partir de 16 ans, nous aurons certainement un peu plus de maturité et de témoignages d'expériences vécues avec la police que si nous devions nous intéresser à des participants plus jeunes d'âge.

Certains de nos jeunes participants ont un passé dans la délinquance, d'autres n'en ont pas fait état. Cependant, la quasi-totalité de ces participants a déjà eu une expérience négative avec la police : soit personnellement soit en tant que témoin oculaire.

Outre la participation de ces quinze jeunes hommes, nous avons eu la présence de quatre grand-frères du quartier qui ont tenu à assister à l'entretien.

Leur âge varie de 32 ans à 33 ans, mais nous avons retenu ici **Adil33** qui, parmi eux, a participé activement aux échanges, en partageant sa pensée elle-même partagée par les trois autres grand-frères du quartier qui l'accompagnaient.

Nous planchions sur deux demi-journées pour réaliser la méthode d'analyse en groupe. Notre analyse en groupe a effectivement duré deux heures quinze minutes et vingt-neuf secondes. Ce temps nous a été suffisant pour collecter des données qualitatives qui pourraient nous permettre d'éclairer notre problématique.

La disponibilité temporelle des participants pour ce type d'exercice a été un facteur qui a limité cette analyse en groupe à ce temps de deux heures quinze minutes et vingt-neuf secondes. Les retenir plus longtemps auraient été tout simplement impossible.

A quelques exceptions près, notre analyse en groupe a suivi les étapes de notre guide d'entretien. Il a débuté par une présentation de nous-même, rédacteur du présent.

Nous avons fait preuve de transparence à l'égard des participants, leur déclinant d'une part notre métier de policier membre du service des interventions de la zone de police locale Bruxelles-Ouest, et d'autre part, notre qualité d'étudiant-chercheur. Nous avons pu, avec l'aide du travailleur social présent, les convaincre de notre neutralité, de notre démarche essentiellement scientifique et non à des fins policières.

L'étape suivante a été celle de la présentation de notre sujet de mémoire aux participants, par premièrement, la relation de nos dix ans d'expérience de terrain et de notre constat de rapports conflictuels persistants et non solutionnés entre certains jeunes de Molenbeek-St-Jean et la Police de la zone Bruxelles-Ouest, puis deuxièmement, par l'exposition du but de notre recherche à savoir : *fournir des éléments de compréhension de ces rapports difficiles, sur base de leurs points de vue à eux les participants.*

L'étape de fin de présentation s'est faite en deux temps.

Tout d'abord, elle a consisté à fournir aux participants un carton sur lequel ils ont inscrit leur prénom, afin de faciliter les échanges entre eux et nous. Nous pouvions ainsi les nommer sans nous tromper. Ensuite et enfin, elle a consisté en un tour de table de présentation des participants suivants les critères énoncés dans notre guide d'entretien. Le tableau ci-après renseigne les informations relatives aux participants. A l'exception de notre prénom (Jacques), les prénoms des participants sont des alias.

Tableau des participants

Prénom	Âge	Nationalité	Origine ethnique	Famille	Scolarisé ?	Type d'études / Emploi
Mo32	32 ans	N.C ¹⁶	Maroc	Parents immigrés, a cinq frères et sœurs	Non	Travailleur social à Molenbeek
An16	16 ans	N.C	Maroc	A un frère et une sœur	Oui	5 ^{ème} secondaire Economie et langue
Jo25	25 ans	N.C	Maroc	Vit avec son père, a des frères et sœurs	Oui	- Master en infirmerie - Flexi-job d'enseignant

¹⁶ N.C = Non communiqué.e

Tommy18	18 ans	N.C	Maroc	A des frères et sœurs	Oui	6 ^{ème} secondaire
Imri19	19 ans	N.C	Maroc	Vit avec ses parents, dans une famille de cinq personnes	Oui	6 ^{ème} secondaire en relations publiques
Bibi17	17 ans	N.C	Maroc	Vit avec ses parents, a deux frères et deux sœurs	Oui	5 ^{ème} secondaire en électricité
Asiat28	28 ans	N.C	N.C	A une sœur	Non	Néant
Snapy29	29 ans	N.C	Maroc	A trois frères et trois sœurs	Non	Influenceur Snapchat
Bangs20	20 ans	N.C	Maroc	A deux frères	Non	Néant
Saf19	19 ans	Belge	Maroc	Vit dans une famille de onze ou douze personnes, dont cinq enfants (y compris lui-même)	Oui	N.C
Lys19	19 ans	N.C	N.C	A trois frères et deux sœurs	Non	Néant
Yas20	20 ans	N.C	Maroc	Est fils unique	Oui	1 ^{ère} année d'électromécanique en haute école
Youyou19	19 ans	N.C	N.C	A des frères et sœurs	Oui	Etudes en vente
Wala16	16 ans	N.C	N.C	Vit avec sa mère	Oui	Enseignement technique – 4 ^{ème} secondaire gestion - comptabilité
Latino26	26 ans	N.C	N.C	Vit dans une famille de dix personnes	Non	Néant
Adil33	33 ans	Belge	Maroc	N.C	N.C	N.C

Tableau 12. Tableau des participants à l'analyse en groupe : jeunes molenbeekois

Ayant prévu au départ de jouer le rôle d'animateur de cet exercice, nous avons naturellement été assisté par Mo32 le travailleur social, dont l'expérience dans ce genre d'exercice en groupe, née de ce que la maison de quartier HEYVAERT accueille souvent des étudiants qui réalisent des Focus Group dans le cadre de leurs travaux, nous a aidé à canaliser le grand nombre de participants et à les garder concentrer sur le sujet de notre rencontre.

Cette phase de présentation transversale terminée, nous avons débuté l'analyse en groupe à proprement parlé, par l'étape de propositions de récits.

Propositions de récits

Nous avons demandé aux participants de proposer librement un récit ou une expérience vécue avec la police. Les participants ayant proposé un récit et l'aperçu de celui-ci sont :

✦ **Saf19** : Il déclare qu'il est inculpé injustement d'un vol avec violence. Parce qu'il est marocain, des policiers lui imputent ce délit sur le seul témoignage d'une victime belge de type européen et sans preuves démontrant son implication dans le fait. Les motivations inavouées de ces policiers seraient en réalité d'ordre raciale.

✦ **Latino26** : Lors d'un contrôle de police, un policier qu'il qualifie de corrompu, a prétendu avoir sorti du coffre du véhicule dans lequel se trouvait **Latino26** et un ami ou « collègue » comme il l'appelle, des effets/produits illégaux et leur en aurait attribué la propriété. Seulement, pour lui **Latino26**, ses effets/produits illégaux ne se trouvaient pas dans la voiture avant l'intervention de ce policier. Ce dernier les auraient lui-même placés dans la voiture dans laquelle se trouvait **Latino26**.

Latino26 propose une seconde histoire : lors d'un contrôle de police à 1000 Bruxelles, à l'époque de la vague de départs de ressortissants belges vers la Syrie pour combattre auprès du groupe terroriste Etat Islamique, un policier, en raison de son origine ethnique nord-africaine, l'assimile à un terroriste et lui prédit dans le futur un départ vers la Syrie pour rejoindre les rangs de Daesh.

✦ **Tommy18** : Il déclare que nous présent rédacteur, à l'occasion d'une privation de liberté dont il a fait l'objet, avons eu, au sein d'un commissariat, à faire un usage illégitime de la force à son égard : nous l'aurions giflé ou pour reprendre ses termes : « donner une tarte », parce qu'il avait pris sur une table de bureau un bonbon de la marque « Frisk » alors qu'il n'en avait pas le droit.

✦ **Asiat28** : se rappelle un épisode de sa vie où une patrouille de police est passée devant lui, et qu'un policier depuis ce véhicule l'a sans raison traité de : « bougnoul ».

- ✦ **Mo32** : A ses quatorze ou quinze d'âge, à Molenbeek-Saint-Jean un mois de juillet pendant les vacances d'été, alors qu'il est « posé au quartier » avec des amis, un véhicule de police freine brutalement devant eux. Un policier s'étant saisi du public adressés les interpelle en ces termes : « qu'est-ce que vous faites là bande de macaques de merde ! ». S'ensuivent des insultes lancées de part et d'autre, puis une course poursuite au cours de laquelle deux amis de Mo32 vont être rattrapés par la police et molestés. C'était une de ses premières expériences avec la police.

- ✦ **Imri19** : En 2021 lors du match de football opposant le Maroc à l'Algérie pour la coupe arabe, **Imri19** et un cousin à lui roule à deux sur une trottinette. A la Place Bara à Anderlecht, ils passent à côté de policiers, et se font interpeller par un de ceux-ci en ces termes : « arrêtez-vous bande de bougnouls ! ». Une fois à l'arrêt, un policier le prend par le cou, l'étrangle et le colle contre un pot de fleurs.

- ✦ **Wala16** : Lors de l'incendie d'une école à Molenbeek-St-Jean il y a deux ou trois ans, il est témoin d'un fait d'injure commis par une policière contre une personne âgée accompagnée de sa petite fille. De plus, la policière aurait déployé sa matraque et menacé d'en faire usage contre la personne âgée qui ne faisait que passer à vélo sur le trottoir opposé à l'école en feu.

- ✦ **Lys19** : Lors du nouvel an 2019, alors qu'il n'a que 14 ans, il est victime de violences policières à Molenbeek-St-Jean, précisément à Etangs-Noirs.

- ✦ **Jo25** : Accompagné de neuf autres amis du quartier, il a eu à faire l'objet d'un contrôle sans motif légitime, et pour lequel ses amis et lui ont servi de sujet d'entraînement aux contrôles d'identité en rue pour de nouvelles recrues policières, et ce, à l'initiative d'un policier plus ancien que ces policiers néophytes.

Notre guide d'entretien nous conduisait à demander ensuite aux participants de procéder d'un commun accord au choix de deux ou trois récits leur semblant le plus en phase avec notre problématique, puis venait l'étape de leur narration par ceux qui les avaient proposés.

Seulement, à la suite des récits proposés, les participants dans leur ensemble avaient manifestement un besoin d'aller à l'essentiel, et de s'exprimer plus précisément quant à ce

qui selon eux seraient les causes des relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean et les policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest.

L'analyse en groupe a pris ici la forme d'un focus group, et nous avons fait le choix, non seulement de ne pas imposer la structure de l'analyse en groupe défini dans notre guide d'entretien, mais aussi de laisser les participants s'exprimer librement, sans filtre.

Nous avons pensé que l'obtention de données qualitatives nécessaires à éclairer notre problématique devait se faire au prix de notre adaptation à la situation.

Si nous avons procédé ainsi, nous n'avons pas totalement abandonné notre guide d'entretien, car tout au long de notre entretien avec les participants, nous nous sommes référés au dit guide, ainsi qu'on peut le constater dans l'entretien repris en annexe au présent.

L'étape relative aux enjeux des récits relatés et celle relative à la demande d'éventuelles précisions au sujet des récits, ont été naturellement suivis tout au long de l'entretien.

Compte rendu de l'analyse partielle

- **Retranscription in-extenso du récit**

- ✦ **Saf19** : « *Moi y a pas longtemps on m'a attrapé au quartier17. Parce qu'il y a un témoin qui a dit, la victime pas un témoin, une victime qui a dit comme quoi je l'ai frappé, on m'a collé un vol avec violence. Et vu que la victime vient de Uccle, Euh, c'est un petit belge comme ça, ils18 ont pas cherché à comprendre, ils ont pris moi et une autre personne, donc nous on n'a rien à voir puisqu'on est des Marocains dans notre cerveau et qu'on vient de là et que on n'est pas bien vu au niveau vis à vis d'eux. Et ils nous ont collé, ils ne nous ont pas laissé de mot à dire, on va passer au parquet pour ça, voilà quoi. »*

- ✦ **Latino26** : « *Moi j'ai eu une histoire avec un policier corrompu, genre. Genre euh, il nous a attrapé moi et un autre collègue, et il nous a sorti des trucs du coffre et il nous a dit que c'était à nous. »*

¹⁷ Quartier = Molenbeek-St-Jean

¹⁸ Ils = Les policiers

« Moi j'ai eu une histoire avec ceux de 1000 Bruxelles. On s'était fait attraper parce qu'on avait commis un fait et il nous avait frappé. C'était à l'époque des histoires avec la Syrie, et le policier disait : " Toi aussi tu vas aller en Syrie ! ". Comme si on était des terroristes. Rien à voir, des policiers qui disent ça ce n'est pas logique. »

- ✚ **Tommy18** : « Moi j'ai eu une histoire avec vous monsieur. J'étais en spirite blanc, c'est un scooter, un MBK blanc, je sortais de chez un pote dans un garage, il m'a dit va tester. Je teste et j'entends la sirène. J'accélère, Je vous, je vous, voilà, Je saute dans les buissons, je me cache, et j'entends : " Il est là ! il est là !". C'est une femme qui m'a chkeum¹⁹. On m'a arrêté. Et je suis monté dans votre voiture.

Bangs20 : C'est lui qui t'a frappé ou quoi ?

Tommy18 : Il m'a donné une tarte²⁰. Il m'a donné un tarte parce qu'il y avait un bonbon, un paquet de "Frisk" sur la table au commissariat Comte de Flandre. Et j'ai pris un bonbon. Il m'a dit : " tu te fout ma gueule ou quoi ? ". »

- ✚ **Asiat28** : « Moi un jour, la police est déjà passé devant moi, en voiture, et elle nous a crié : "bougnouls !". Au lieu que c'est nous qu'on les insulte c'est eux ils nous ont insulté. Voilà ! »
- ✚ **Mo32** : « Moi j'en ai une. J'avais euh, j'étais plus jeune qu'eux, j'avais, je crois, quatorze quinze ans. C'était pendant les vacances d'été. Je m'étais posé au quartier, donc en plein mois de juillet, on bouffait des pipas, la posette, la posette conviviale du mois de juillet. Et je me rappelle d'une Opel Astra de la police qui freine à notre niveau, qui baisse la vitre, qui allume le haut-parleur et qui nous disent : " qu'est-ce que vous faites là bande de macaques de merde ?". Sans oublier qu'à ce moment-là, on ne fait aucun tapage, on est juste posé entre nous. Donc on a pris ça pour une, pour une menace ou pour un duel. Donc on s'est amusé à se lever. Je me rappelle qu'il y a des grosses insultes qui ont fusé de notre côté à leur égard. Et puis c'était course poursuite et les deux qui s'étaient fait

¹⁹ Chkeum = trahir, dénoncer

²⁰ Tarte = gifle

choper ce soir-là ont bien ramassé dans leur gueule. C'est ce que je me rappelle. Mais la base du truc c'était une insulte, mais totalement gratuite. Voilà, ça c'était ma première euh, une de mes premières expériences avec la police. »

- ✦ **Imri19**: *« Moi la première où je me suis fait contrôler il m'a étranglé. Oullah à la Place Bara à Anderlecht. Je passe en trottinette avec mon cousin Place Bara, et c'était le soir du match Maroc - Algérie. Donc on rentrait du match et tout, on était à deux sur une trottinette, ce n'était pas encore interdit, donc on pouvait. Donc on est passé juste derrière eux et d'un coup je crois c'est un de la BAA21 mais en civil, il crie : "Arrêtez-vous bande de bougnouls". Mon cousin il freine, moi je descends et je regarde le policier. Il s'approche de moi et d'un coup il m'attrape la gorge, et il me colle contre un pot de fleur. Et voilà. Puis les menaces : "Je vais t'envoyer à l'hôpital ! nanani nanana...". Ouais voilà, de l'abus de pouvoir. Toujours abus de pouvoir. Il m'a dit : "tu as l'âge de mon fils j'aurais pu te casser la gueule." Je pense qu'ils étaient six policiers, et il n'y a aucun qui a réagi. »*

- ✦ **Wala16**: *« Ça m'a rappelé une scène. Quand l'école "la Plume" elle avait brûlée. C'est il y a deux ou trois ans, Il y avait l'école qui brûlait, et il y avait un papa qui est passé avec sa fille sur le vélo et il était de l'autre côté du trottoir. On pouvait encore passer. Et une madame qui est une policière, elle l'avait insulté, et elle a dit : "monsieur vous passez pas par-là !". Le papa a dit on m'a laissé passer d'en bas. Puis quand elle l'a insulté, c'est une personne âgée hein, il lui a répondu, il était avec sa petite fille sur le vélo. Et elle lui a mal parlé, elle lui a manqué de respect comme ça. La policière est partie chez lui en courant, elle a sorti la matraque elle l'a ouvert, la petite fille a vu toute la scène elle a commencé à pleurer. La policière a dit au papa : "si tu ouvres ta gueule avec moi je vais te frapper. Crois pas. Je sais pas quoi !". Un collègue à elle il est venu, il a séparé la scène. Comme quoi c'est une personne âgée déjà, il devait avoir facilement 60 ans, il avait sa petite fille sur le vélo et en plus de ça là elle essaye de mettre coup de pression à un papa. C'est juste il y a des jeunes qui se sont rassemblés, le policier, le collègue il est venu séparer à ce moment-là, il est venu lui dire au papa avec sa fille : "c'est bon, passe !" »*

²¹ BAA = Brigade Anti-Agression

- ✦ **Lys19** : « Pendant le Nouvel-An 2019. Bah je sais pas si je ne sais pas si vous êtes au courant du nouvel an 2019 à Etangs-Noirs ? Donc ce jour-là j'étais présent, mais avant que ça dégénère vraiment. A partir de minuit, c'est là que ça a commencé à dégénérer vraiment. Donc juste tout simplement que j'étais présent, que dès que j'ai vu la BAA arriver, j'avais quatorze ans. À ce moment, j'ai stressé, j'ai couru, j'ai vu tout d'un coup les policiers arriver de partout. J'en ai esquivé quelques-uns. Il y en a qui m'ont attrapé, Ils m'ont euh, on va dire soulevé. Et quand j'ai ramassé le sol c'est tout on va dire que j'étais sonné, K.O. Je pense que bon, je sais pas, je voyais flou et je ne sais pas ils étaient combien, mais en tout cas, je ramassais plusieurs coups de partout. J'avais vraiment ramassé, j'avais 14 ans, j'ai vu la mort ce jour-là je vais pas vous mentir. C'est tout, rien de spécial. »
- ✦ **Jo25** : « Une fois j'étais avec Asiat28 et d'autres potes du quartier, on était neuf, on était assis, on discutait, et des policiers sont venus nous contrôler. On a demandé pourquoi on se faisait contrôler, un policier a répondu que les nouveaux devaient s'entraîner à contrôler. On s'est fait contrôler pour rien, gratuitement. »

- **Enjeux vus**

Dans la présente rubrique, nous nous proposons de présenter les enjeux que nous avons pu déceler dans les différents récits proposés. Ainsi, pour :

- ✦ **Saf19** : Il s'agit des questions d'impartialités et d'objectivation des accusations que des policiers peuvent porter à l'égard des jeunes de type nord-africain. Pour Saf19, le fait d'être d'origine nord-africaine et précisément marocain, ceci trahi par son apparence physique dont la couleur de sa peau, et de s'être trouver à proximité du lieu de commission d'un délit, a fait de lui, aux yeux des policiers intervenants, le suspect idéal ou selon notre interprétation de son récit : le coupable tout désigné.
- ✦ **Latino26** : Il s'agit des questions d'honnêteté et de loyauté des policiers, mais aussi de la question de l'assimilation des jeunes nord-africains aux terroristes. On pourrait aussi relever la question de la confiance des jeunes envers les policiers.
- ✦ **Tommy18**, **Lys19** et **Imri19** : Ils posent le problème des violences policières à caractère illégitime ou injustifié.

- ✦ **Asiat28** et **Mo32** : ils posent la question des insultes à caractère raciste dont se rendraient coupables certains policiers manifestement racistes ou du moins qui n'aiment pas les personnes de type nord-africain, mais qui travaillent pourtant à Molenbeek-St-Jean où vit une forte communauté nord-africaine.
- ✦ **Wala16** : Il pose la question de la communication entre les policiers et les citoyens, et de l'abus d'autorité. Cette question de l'art de la communication englobe aussi la notion de respect du citoyen et de l'emploi de propos ainsi que d'un ton de voix adéquat quand le policier s'adresse au citoyen.

- **Principales informations recueillies**

Il appert des échanges avec les participants, que de façon générale, les relations conflictuelles entre les jeunes de Molenbeek-St-Jean et les policiers de la zone de police Bruxelles-Ouest prennent leur source dans la socialisation policière, celle-là qui débute à l'académie de police, et qui se poursuit aux sorties de l'académie dans les zones de police locale, par le biais des anciens.

L'emploi à Molenbeek-St-Jean de policiers non-bruxellois, qui ne connaissent pas Molenbeek et la manière de fonctionner de ses habitants, est une autre explication fournie. En effet, selon nos participants, la plupart de ces policiers n'ont jamais côtoyé des personnes nord-africaines, et avec le concours des médias qui donnent une mauvaise image de Molenbeek, ces policiers arrivent avec comme idée de vouloir prouver ou de vouloir se prouver quelque chose. Ce qui les emmène à avoir un comportement de « cowboy » à l'égard des jeunes molenbeekois.

La mauvaise qualité de la formation policière, la mauvaise communication et la mauvaise approche des policiers auprès des jeunes, sont d'autres éléments mis en avant par les participants.

Les récits proposés par les participants font souvent état, à charge des policiers : de racisme, de violences illégitimes, d'abus de pouvoir, de corruption, de stigmatisation des jeunes nord-africains, de contrôles policiers abusifs et souvent non-justifiés, mais aussi d'une impunité dû au fait que les policiers qui fautent ne sont pas sanctionnés.

Au cours des échanges, il est apparu des voix discordantes entre les participants.

Pour certains participants, les jeunes molenbeekois sont instrumentalisés ou éduqués à détester la police. Des tags explicites sur des murs dans le quartier pour exprimer sa haine contre un policier en particulier ou contre la police en général, et la socialisation faite par les grands-frères sont présentés comme des variables explicatives des conflits générationnels entre les jeunes des quartiers populaires et la police.

Un appel à la lucidité a été lancé par certains grand-frères au cours des échanges, comme celui de considérer que tous les policiers ne sont pas les mêmes, et qu'il ne faut donc pas tous les ranger dans le même panier.

Au terme des échanges, une question s'est posée : « *y a-t-il encore de l'espoir de voir les jeunes de Molenbeek et la police entretenir de bons rapports ?* »

A cette question les avis sont partagés : certains n'y croient plus du tout, quand le travailleur social Mo32 lui pense qu'il y a des raisons d'y croire, et qu'il faut essayer de faire quelque chose pour que la situation change. Et pour ce dernier, l'analyse en groupe réalisé s'inscrit dans cette démarche qui consiste à tenter de faire évoluer positivement les relations entre les jeunes et la police, en commençant par comprendre l'origine des tensions entre ces deux acteurs.

Nous proposons ci-après, un tableau récapitulatif des informations récoltées, et reprises en convergences et divergences.

- **Convergences et divergences**

Nous synthétisons les interprétations proposées par les intervenants, et en relevons les convergences et les divergences. Le tableau des convergences et des divergences est organisé par titres et résume les contributions des intervenants.

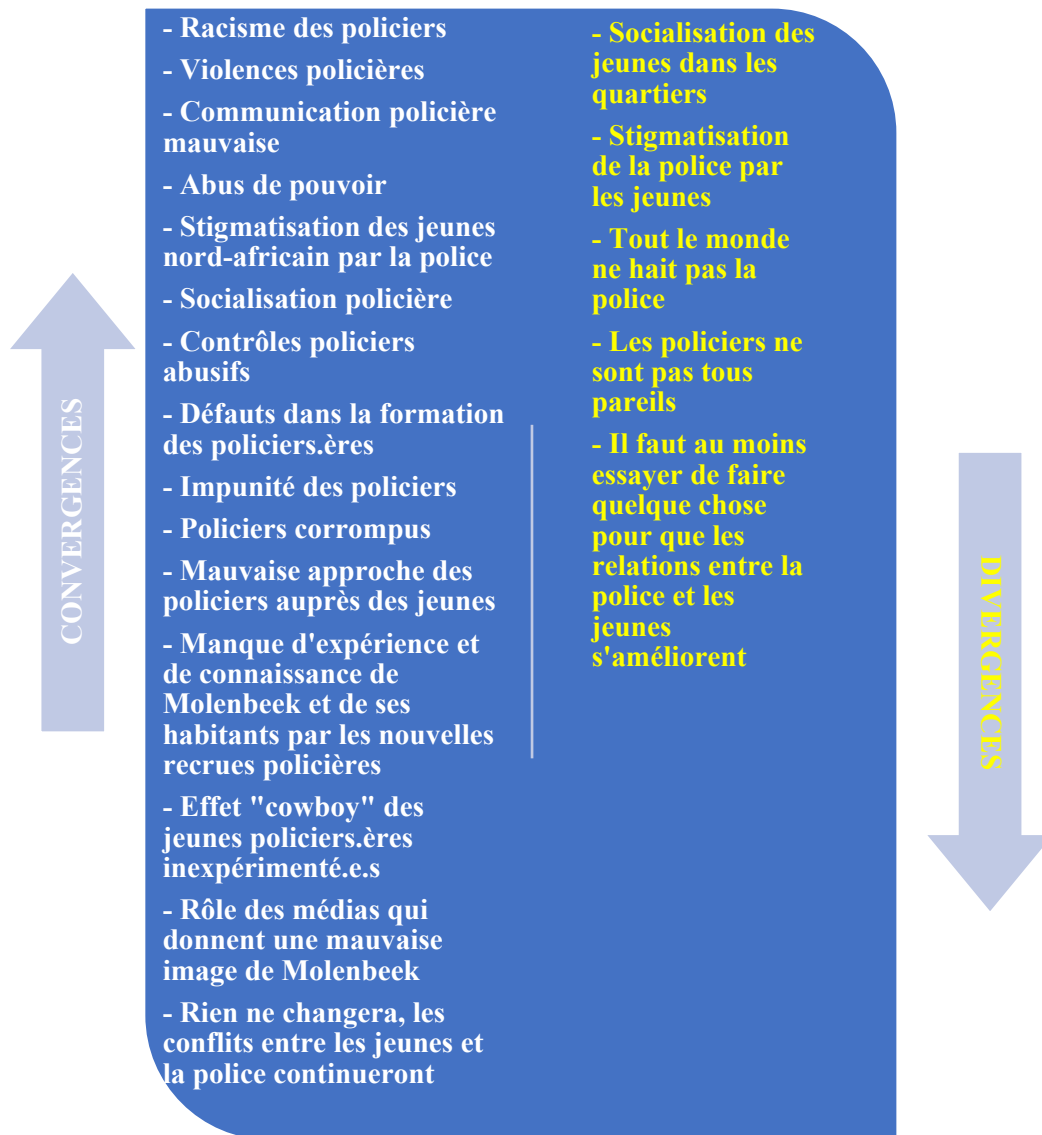


Tableau 13. Tableau des convergences et des divergences de l'analyse en groupe avec les jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK

- **Apports théoriques**

Le quartier Jean-Baptiste DECOCK concentre une grande précarité sociale, sa population est en majorité jeunes²². C'est un quartier situé dans la partie Est de la commune de Molenbeek-St-Jean, et qui est en majeure partie peuplé de nord-africains.

Ceci explique sans doute pourquoi l'entièreté de nos participants est originaire d'Afrique du Nord. Au cours de leur présentation individuelle respective, à l'exception de *Saf19*, les

²² Voir Tableau 2, page 21

participants ont déclaré être marocains, bien que la plupart soit née en Belgique et ait la nationalité belge. **Mo32** le travailleur social, explique cette priorisation de la nationalité marocaine sur celle belge en ces termes : « *(Ils sont de) nationalité belge d'origine marocaine, Ils ont pas de rattachement avec la Belgique.* ». Cet état de fait soulève ici la question de l'assimilation des jeunes des quartiers populaires, qui bien que possédant la nationalité belge ne s'y identifie pas. Cette question ne faisant pas l'objet de ce mémoire, elle ne sera pas développée ici.

Les participants font état d'une « transmission culturelle » leur ayant été faite par les grands frères du quartier. Cette « transmission culturelle » est presque rendue perpétuelle, puisqu'elle est marquée sur la pierre, c'est-à-dire sur des murs dans les quartiers. Cette « transmission culturelle » consiste pour les grands frères à transmettre aux petits frères du quartier la croyance que la police est leur ennemi, qu'elle n'est pas digne de confiance et est injuste. Cette police a pour attribut la domination « des faibles », c'est-à-dire des personnes pauvres, et celle d'origine étrangère, surtout dans ce cas nord-africaine. Aussi, faut-il pour exister, résister à cette police, en faisant usage de tous les moyens disponibles.

Le quartier Jean-Baptiste DECOCK est le territoire sur lequel a lieu les interactions entre les jeunes participants et la police.

La grande majorité des participants habite toujours à Molenbeek-St-Jean. « Molem » comme ils disent. C'est leur quartier, ils sont chez eux. Nous avons pu observer et relever chez eux une identité territoriale construite autour de « Molem » comme ils l'appellent. Cette police « qui ne les aime pas »²³, n'est pas la bienvenue dans leur territoire qui est pour eux un espace vécu.

Les témoignages que nous avons recueillis rendent compte d'interactions définitivement négatives entre les jeunes participants et la police de la zone Bruxelles-Ouest, puisque marquées par des conflits.

Les interactions entre nos deux acteurs prennent semble-t-il naissance essentiellement à l'occasion de l'exécution des missions de la police dans le quartier Jean-Baptiste DECOCK, plus précisément à l'occasion des patrouilles de police dans le quartier ou des interventions ponctuelles de la police sur réquisition d'un ou de plusieurs citoyen.s.

²³ Voir annexe 01, page 87, *Tommy18*

Dans le quartier Jean-Baptiste DECOCK, la police de la zone Bruxelles-Ouest semble être dans son rôle d'institution disciplinaire au sens de **FOUCAULT** : « *surveiller* » les comportements et « *punir* » ou sanctionner s'il échec ceux qui sont déviants en regard de la loi, ceci aux fins de maintenir l'ordre social dans le quartier.

Les jeunes participants dénoncent cette posture foucaultienne de la police dans leur quartier, surtout quand ils se déclarent victimes et/ou témoins de nombreux abus de la part de certains policiers. La police les domine, les opprime, elle veut les soumettre, et eux les jeunes des quartiers populaires doivent s'opposer à cette police pour « être libres ».

Si nous retrouvons dans les témoignages de bon nombre de participants des variables explicatives de ces relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires et la police, tel qu'elles ont été mises en évidence par **Éric MARLIERE**, **Guillaume ROUX** et **Sébastien ROCHE**, à savoir : le racisme de certains policiers, les violences policières, l'abus de pouvoir des policiers, la transmission culturelle, l'identité territoriale, etc., nous relevons tout de même que la question de la socialisation policière est posée par les participants.

En effet, la formation des policiers et leur encadrement une fois sur le terrain par des policiers plus anciens qu'eux, sont pointés du doigt par les jeunes participants.

Nous tenterons d'explorer cette question de la socialisation policière en lien avec les relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires et la police, à l'occasion de l'analyse en groupe à réaliser avec des policiers de la zone Bruxelles-Ouest.

- **Nouvelle hypothèse**

Au cours de l'entretien avec nos participants, nous avons formulée à leur attention une nouvelle hypothèse libellée comme suit : « *Et qu'est-ce que vous pensez de ceux qui diraient que les tensions qui perdurent, qui persistent entre les jeunes des quartiers et la police viennent de ce que les jeunes et les policiers, en fait, ne se connaissent pas au niveau des particularités des uns et des autres sur les plans : culturel, religieux, professionnel ?* »

Nous avons recueilli les réactions suivantes de deux des grand-frères présents :

- ✦ **Adil33** : « Mon facteur, je le connais pas personnellement, mais j'ai un lien avec lui. Le boucher de chez moi je le connais pas personnellement, mais il y a un lien, il sait que je suis son voisin. Ça devrait être pareil avec l'agent, le policier qui rôde

dans ma zone à moi. Qui est censé être à notre service. »

- ✦ **Mo32** : « *C'est un peu le profil de l'agent de quartier. Moi j'ai jamais entendu moi, moi les agents de quartier de notre zone, toujours ce sont des supers mecs.* »

Ainsi, **Adil33** et **Mo32**, des anciens du quartier, pensent que le problème ne se pose pas en termes de méconnaissance de ce qui fait la particularité des jeunes et des policiers sur les aspects : culturel, religieux et professionnel, mais plutôt sur un lien inexistant ou une proximité inexistante entre ces deux acteurs.

- **Perspectives pratiques**

Bien que pour bon nombre des participants les relations conflictuelles entre les jeunes molenbeekois et la police ne sont pas près de s'améliorer, d'autres voix appellent à une police proche des jeunes molenbeekois par une approche pédagogique et respectueuse de leur personne, de leur identité culturelle et religieuse.

Il ressort également de cette analyse en groupe, que les jeunes participants molenbeekois sont en demande d'une police moins répressive et plus axée sur la prévention, avec la communication positive comme première arme du policier membre du service intervention de la zone de police locale Bruxelles-Ouest, puisque selon les participants, c'est avec les policiers de ce service de 1ère ligne que l'inimitié est grande.

- ✓ *L'analyse en groupe avec des policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest*

Introduction

La méthode d'analyse en groupe réunissant des policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest, s'est déroulée le 27 juillet 2023 dans un local adapté à cet effet, dans un commissariat de la zone de police Bruxelles-Ouest, et a duré une heure quarante-sept minutes et vingt-neuf secondes.

Nous avons vu la participation de 4 policiers et policières (mieux identifié.e.s dans le tableau ci-dessous) membres du service intervention de la zone Bruxelles-Ouest. Ces policiers et policières font partie de la même brigade, ils sont dans le cadre de leurs missions, régulièrement en patrouille dans les quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean, et en interaction quotidienne avec des jeunes de ces quartiers populaires.

Nous avons prévu une analyse en groupe avec un groupe hétérogène de policiers, mais en raison d'aléas et d'impératifs indépendants de notre volonté, liés à l'organisation de différents services opérationnels dans la zone de police Bruxelles-Ouest, nous n'avons eu d'autres choix que de composer avec ces quatre policiers qui ont pu au regard de leur emploi du temps répondre présents.

Notre analyse en groupe a été réalisée après que les policiers présents aient effectué un service de patrouilles de sept heures et trente minutes, entre autres dans les quartiers populaires de Molenbeek.

Les policiers participants sont des collègues et nous connaissent.

Dans le respect de la notion de distanciation du chercheur, nous nous sommes présentés à eux en tant qu'étudiant-chercheur et avons précisé que tel sera notre qualité tout au long de nos échanges. Nous les avons convaincu de notre neutralité, de notre démarche essentiellement scientifique et non à des fins policières.

L'étape suivante a été celle de la présentation de notre sujet de mémoire aux participants, par premièrement, la relation de nos dix ans d'expérience de terrain et de notre constat de rapports conflictuels persistants et non solutionnés entre certains jeunes de Molenbeek-St-Jean et la Police de la zone Bruxelles-Ouest, puis deuxièmement, par l'exposition du but de notre recherche à savoir : ***fournir des éléments de compréhension de ces rapports difficiles, sur base de leurs points de vue à eux les participants.***

L'étape de fin de présentation a consisté en un tour de table de présentation des participants suivants les critères énoncés dans notre guide d'entretien. Le tableau ci-après renseigne les informations relatives aux participants. A l'exception de notre prénom (Jacques), les prénoms des participants sont des alias.

Tableau des participants

Prénom	Âge	Ancienneté	Service	Région de résidence
Lila	23 ans	1.5 ans	Intervention	Flandre, précédemment 12 ans à Anderlecht
Ronda	35 ans	Un peu plus d'1 an	Intervention	Bruxelles-Capitale
Joker	38 ans	12 ans	Intervention	Flandre, précédemment 25 à 30 ans à Bruxelles et en Wallonie
Thor	30 ans	7 ans	Intervention	Flandre

Tableau 14. Tableau des participants à l'analyse en groupe : Policiers de la zone de police Bruxelles-Ouest

Cette phase de présentation transversale terminée, nous avons débuté l'analyse en groupe à proprement parlé, par l'étape de propositions de récits.

Propositions de récits

Nous avons demandé aux participants de proposer librement un récit ou une expérience vécue avec la police. Les participants dans leur totalité ont fait part d'un récit complet, plutôt que débiter par la proposition d'un récit. Nous avons dû nous adapter à cela dans l'intérêt de la recherche. Les policiers ayant fait un récit et l'aperçu de celui-ci sont :

- ✦ **Joker** : Il y a environ six ou sept ans, il procède dans un quartier populaire de Koekelberg, au contrôle d'un véhicule en infraction au code de la route. Le conducteur – contrevenant, molenbeekois, pour se soustraire à ce contrôle, avait appelé à l'émeute des jeunes du quartier, qui s'étaient rapidement rassemblés pour s'opposer à ce contrôle de police.

- ✦ **Ronda** : Il y a deux ou trois mois, en patrouille dans les quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean en compagnie d'un Officier de police, ils font le constat d'un motocycliste faisant du rodéo urbain et roulant dangereusement sur les trottoirs. A la vue de la police il prend la fuite, une course poursuite s'engage. Le motocycliste va plus tard abandonner son scooter, et prendre la fuite à pied dans un des principaux quartiers populaires de Molenbeek. Une trentaine de jeunes de ce quartier va par la suite encercler **Ronda** et l'Officier de police, et vont tenter de récupérer de force le scooter abandonné par le contrevenant en fuite.

- ✦ **Thor** : Il y a cinq ans, en patrouille avec une collègue d'origine nord-africaine, ils procèdent à un contrôle d'identité dans un quartier populaire de Molenbeek-St-Jean, au vu de nombreux jeunes du quartier présents à proximité. Ces derniers insultent **Thor** et sa collègue qui à son tour va répondre à ces jeunes par des insultes. Et le contrôle d'identité va manquer de peu de dégénérer à cause des insultes proférées aux jeunes du quartier par cette policière.

Comme avec les jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK, l'analyse en groupe a pris ici la forme d'un focus group, et nous avons fait le choix, de ne pas imposer notre guide d'entretien, d'être fin, et de laisser les policiers s'exprimer à leur guise.

Nous n'avons pas pour autant délaissé complètement notre guide d'entretien, car tout au long de nos échanges avec les participants, nous nous sommes référés au dit guide, ainsi qu'on peut le constater dans l'entretien repris en annexe au présent.

Les étapes relatives : aux enjeux des récits relatés et à la demande d'éventuelles précisions au sujet des récits, ont bien été respectées tout au long de l'entretien.

Compte rendu de l'analyse partielle

- **Retranscription in-extenso du récit**

- ✦ **Joker** : *« En tant qu'agent c'est-à-dire policier non armé d'arme à feu bien sûr, on a été amené à contrôler un véhicule plaque étrangère, c'était la grande mode des plaques location allemandes, amené à contrôler un véhicule pour plusieurs infractions de roulage. Il n'y a pas eu de délit de fuite, injonction donnée, le véhicule s'est arrêté, mais le conducteur, jeune conducteur molenbeekoïse, s'est*

arrêté dans un des quartiers populaires de Koekelberg, quartier Simonis, et, dès qu'il est sorti du véhicule, il a commencé à ameuter du monde autour de lui, dans le but évidemment, qu'on ne puisse pas poursuivre le contrôle. Des collègues ont été appelés en assistance. On s'est retrouvé assez nombreux, ce qui a permis de poursuivre le contrôle, l'identification du conducteur, des passagers et, pendant l'identification l'explication du contrôle. Des jeunes du quartier se sont approchés et on s'est très vite fait encercler par à-peu-près un petit peu plus de jeunes que de policiers. On était, je crois, six collègues agents non armés, et on s'est retrouvé entouré de dix, quinze jeunes du quartier, qui commençait à crier. Certains rigolait, d'autres étaient beaucoup plus nerveux. Et certaines choses qui m'ont attiré plus particulièrement l'attention, c'est le fait que les jeunes disent : « ouais, ils connaissent pas leur travail, ils connaissent pas la loi, ils savent rien, ils connaissent pas le code de la route, etc. ; etc. ! ». Certains en étaient amusés, d'autre pas. Plus tard, des collègues de l'intervention sont arrivés également et ils nous ont permis de disperser les jeunes les plus chauds (nerveux) et les plus difficiles. Les autres sont restés à regarder, les badauds sont restés à continuer à narguer un petit peu, mais de loin. On a pu poursuivre le contrôle, qui s'est bien terminé, heureusement, et on a même pu dépanner le véhicule qui était infraction et faire le nécessaire concernant le conducteur.

Jacques : *Ce fait s'est passé il y a combien d'années plus ou moins ?*

Joker : *Je dirais c'était il y a six, sept ans. »*

✚ **Ronda** : *« J'ai un cas très, très similaire à celui de Joker. C'est un évènement que j'ai vécu il y a deux ou trois mois à Molenbeek, un moto-cross qui fait du rodéo dans les rues, rouler sur le trottoir, etc. Et il y a eu une course-poursuite qui se déclenche. On arrive à intercepter le scooter, après plusieurs tentatives, au carrefour rue Brunfaut – rue Saint Martin, parce que le conducteur finalement pendant la poursuite, il perd le contrôle de sa moto et elle tombe par terre. Il prend la fuite à pied. Mais là où la moto est tombée, c'est un lieu très fréquenté par les jeunes des quartiers et tout. D'un coup, on était deux : moi et l'officier, et les jeunes du quartier qui étaient sur place, qui n'avaient rien à voir avec l'histoire ont commencé tous à se rassembler, et à essayer de prendre cette moto. Il y en*

avait un, qui je ne sais pas pourquoi il était super chaud, il a fait en sorte que tout le monde du quartier se ramène. C'était une meute quoi. On était à deux contre environ trente jeunes du quartier, et le temps que les renforts arrivent beh c'était chaud quoi, et ça me rappelle beaucoup l'intervention de Joker. »

- ✦ **Thor** : « *Moi, c'était-il environ 5 ans, en patrouille avec une collègue marocaine qui faisait partie du service intervention. On fait un contrôle entre la rue de la Borne et Jean-Baptiste DECOCK à Molenbeek, là où il y a eu une fusillade récemment, c'était juste un contrôle d'identité de routine comment on l'appelle, ça s'est super mal passer avec la collègue non belge on va le dire comme ça, qui commençait à son tour à insulter les jeunes du quartier qui l'insultaient. Au moment de la privation de liberté, administrative pour contrôle d'identité, moi en tout cas, je constate que partout où ça se passe dans le bas de Molenbeek, si on fait une privation de liberté, ça se passe toujours mal. Il y a des jeunes qui commençait à crier, qui appelaient à l'émeute. Ça se passe toujours mal dans le bas de Molenbeek. Pour continuer l'histoire, j'ai informé la personne contrôlée qu'on allait la priver de sa liberté, et de ce qui allait se passer par la suite : qu'on allait le fouiller, qu'on allait le menotter pour telle raison, qu'il allait être amené au commissariat pour son identification, et qu'ensuite il allait être libéré si on arrive à l'identifier et s'il n'a pas de mesure à prendre. J'avais demandé à cette personne qu'on contrôlait, je pense qu'il avait 26 ou 28 ans, d'expliquer à ses copains, les jeunes qui criaient ce qui allait se passer pour les calmer. Il l'a fait, et nous sommes allés au commissariat, où on l'a identifié et relaxé. J'ai encore revu cette même personne deux ou trois fois par la suite, et il m'a à chaque fois serré la main. En fait, c'est du négatif qui a tourné en positif. »*

- **Enjeux vus**

Dans la présente rubrique, nous nous proposons de présenter les enjeux que nous avons pu déceler dans les différents récits proposés. Ainsi :

- ✦ **Joker** et **Ronda** : posent le problème de l'intervention policière dans les quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean, avec l'opposition à l'action policière par : la contestation de l'autorité de la police et l'appel à l'émeute.

- ✦ **Thor** : dénonce le comportement et les réponses inappropriés de certains policiers, face à « l’hostilité » de jeunes des quartiers populaires vis-à-vis de la police et de ses missions à assurer au sein de ces quartiers.

- **Principales informations recueillies**

Il appert des échanges avec ces quatre policiers du service intervention de la zone de police Bruxelles-Ouest, que les relations conflictuelles entre les jeunes de Molenbeek-St-Jean et les policiers de la zone de police Bruxelles-Ouest s’appuient sur des variables diverses.

Selon ces policiers : « le respect doit être mutuel entre les policiers et les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek ». Cette valeur manque tant chez certains policiers que chez certains jeunes des quartiers.

L’éducation est une autre variable qui selon ces policiers joue un rôle très important dans les relations conflictuelles qu’entretiennent les jeunes des quartiers et la police. L’école et les familles de ces jeunes des quartiers sont citées comme responsables de l’éducation et de la formation des jeunes des quartiers pour qu’ils deviennent de bons citoyens qui respectent les institutions étatiques et les personnes qui les incarnent.

Beaucoup de jeunes des quartiers populaires, mineurs d’âge, échappent au contrôle de leurs parents, ou sont même livrés à eux-mêmes quant à leur éducation, les parents se déresponsabilisant de l’éducation de ces mineurs pour des raisons non totalement connus dans le cadre notre travail de recherche. Il n’est pas rare de voir des jeunes molenbeekois mineurs d’âge se trouver seuls jusque très tard la nuit dans les rues du « bas de Molenbeek-St-Jean », des rues connues des services de police pour être des hauts lieux du trafic de stupéfiants et de délinquance. Et à force de trainer dans les rues, ces jeunes molenbeekois sont pris sous l’aile de délinquants et autres trafiquants qui vont leur donner « une éducation de la rue », celle-là justement qui s’oppose à l’autorité parentale, policière et scolaire.

Les jeunes des quartiers ont pour la plupart, un problème avec l’autorité d’une manière générale, ils ne sont pas seulement en conflit avec la police, ils le sont aussi avec le corps enseignant, et bien souvent même avec leurs propres parents. Et la police n’est pas dans son rôle de donner une éducation citoyenne aux jeunes des quartiers populaires.

La justice est laxiste selon ces policiers, elle ne punit pas suffisamment les jeunes délinquants des quartiers, elle encourage le sentiment d'impunité chez ces jeunes.

Pour ces policiers de la zone Bruxelles Ouest toujours, la police est représentative de la société, puisque les policiers sont eux-mêmes avant tout des citoyens. Il est donc normal que l'on trouve au sein de l'institution policière des policiers déviants quant aux normes qui régissent la profession et la vie sociale. Ces policiers déviants ne sont pas représentatifs de l'ensemble des policiers, ces policiers déviants sont une minorité dans l'institution. Il n'est donc pas juste pour les jeunes des quartiers populaires de pointer la police comme raciste et violente, puisque tous les policiers ne sont pas racistes et ne font pas tous un usage abusif de la contrainte.

De même, les policiers participants à nos travaux, pensent qu'il est tout aussi injuste pour des policiers de considérer que tous les jeunes des quartiers populaires sont hostiles à la police et/ou déviants quant à la loi. Un jeune qui habite dans un quartier populaire gangrené par la délinquance et les délits en tout genre ne fait pas de lui un délinquant.

L'absence de bien-être au travail, la surcharge de travail, le manque de reconnaissance et de considération de la hiérarchie policière pour les policiers qui sont en première ligne dans les quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean, sont invoqués par les policiers participants pour expliquer certains comportements déviants ponctuels de certains policiers, qui dans des conditions normales de travail et de valorisation du métier qu'ils font, n'auraient pas manifesté de comportement ponctuel de nature déviante à l'occasion d'une interaction avec les jeunes des quartiers populaires.

La question de la socialisation policière a également été abordée, et il appert qu'elle a été effective chez : **Joker, Lila, Ronda et Thor**. Il appert de nos échanges avec eux, que la socialisation policière n'est pas d'emblée négative. Elle consiste tout d'abord à un apprentissage du savoir être policier.ère, et à un apprentissage du savoir-faire policier dans le respect du cadre légal prévu. La socialisation policière informelle, celle qui semble prendre le pas sur les normes établies, a la caractéristique d'être soit positive soit négative. Elle est positive quand elle ne dévie pas de la loi, et négative quand elle est par les croyances et pratiques qu'elle véhicule, en infraction à la loi.

Au terme des échanges, les participants s'accordent sur ce que : le dialogue et le respect entre les jeunes des quartiers et la police, la prise de conscience des jeunes des

quartiers de leur comportement non adéquat vis-à-vis de la police, l'éducation citoyenne de ces jeunes par leurs familles et l'école, influenceront positivement les relations entre les jeunes des quartiers populaires molenbeekois et la police.

Nous proposons ci-après, un tableau récapitulatif des informations récoltées, et reprises en convergences et divergences.

- **Convergences et divergences**

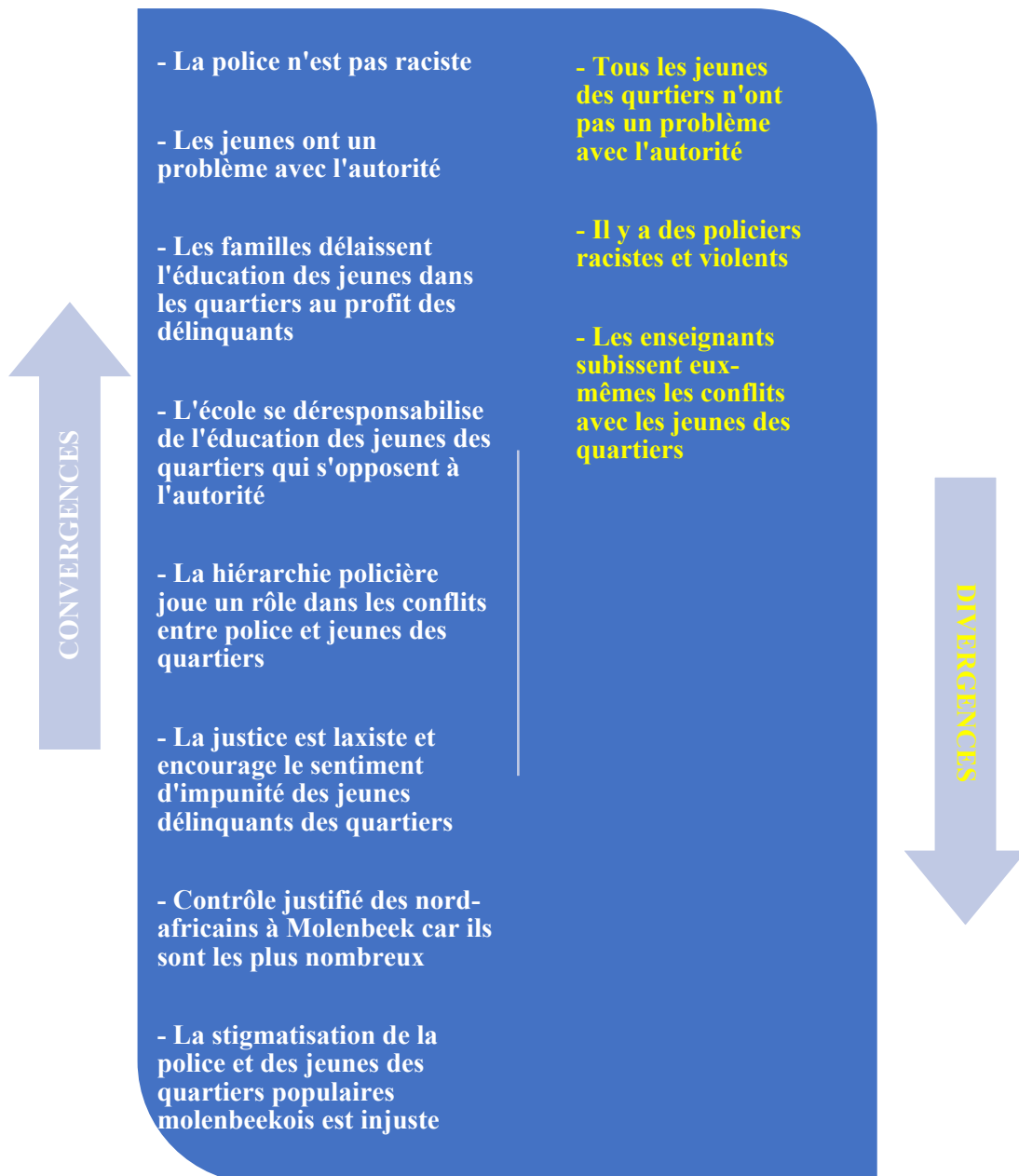


Tableau 15. Tableau des convergences et des divergences de l'analyse en groupe avec des policiers de la zone de police Bruxelles-Ouest

- **Apports théoriques**

Joker, Lila, Ronda et *Thor* positionnent très clairement dans leur récit, la police comme une institution disciplinaire au sens de **Michel FOUCAULT**, celle qui a pour missions dans les quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean, de : « *surveiller et punir* ».

La police patrouille dans les quartiers populaires de Molenbeek, elle y exécute des interventions sur réquisition d'habitants du quartier, elle est dans le rôle qui lui est dévolu par la loi.

Les interactions sociales au sens goffmanien entre la police et les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek, sont caractérisées par des stéréotypes et autres considérations délétères mutuellement entretenus par ces deux acteurs.

Ces interactions sociales n'ont jusqu'ici exclusivement lieu qu'à l'occasion des missions policières mentionnées ci-dessus. Ce qui ne permet pas à ces deux acteurs de se connaître mutuellement afin d'éliminer ces stéréotypes et autres considérations délétères qu'ils entretiennent l'un à l'égard de l'autre.

Joker, Lila, Ronda et *Thor* soutiennent qu'il peut y avoir entre la police et les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean, des interactions sociales qui soient équilibrées par un respect mutuel, et par une approche vers l'autre dépouillée de tout a priori, de toute subjectivité.

Pour ce qui est de la socialisation policière, quand elle s'inscrit dans l'esprit de la loi, elle contribue à des interactions sociales où « face à face », les jeunes des quartiers populaires et la police ne se regardent plus en « chien de faïence », mais en acteurs conjoints de la paix sociale.

- **Nouvelle hypothèse**

Au cours de nos échanges avec les policiers participants, nous n'avons pas formulé de nouvelle hypothèse. Nous avons pris comme référence des notions mis en avant par les jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK, pour connaître le point de vue des policiers au sujet desdites notions. Nous avons délibérément choisi de procéder de la sorte, plutôt que de déduire de ces notions, des hypothèses qui n'auraient pas été dans ce cas le produit de notre propre réflexion.

- **Perspectives pratiques**

Pour *Joker, Lila, Ronda* et *Thor*, un dialogue sur fond de respect mutuel entre les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek et les policiers qui y patrouillent favorisera de meilleurs rapports.

Les jeunes de ces quartiers doivent comprendre et accepter dans ces quartiers la police, qui n'a d'autre intérêt que de maintenir l'ordre social.

D'autres acteurs concernés par cette problématique sociale de conflits entre les jeunes des quartiers et la police, doivent d'avantage s'impliquer pour sa résolution. Ce sont : les familles et l'école, qui ont la responsabilité de l'éducation des jeunes des quartiers populaires.

La hiérarchie policière est également citée, pour agir positivement sur le bien être au travail des policiers, sur la reconnaissance et la valorisation du travail qu'ils assurent au quotidien, puisque selon *Joker, Lila, Ronda* et *Thor*, tout ceci en ce compris la charge de travail abondante, influent sur l'état psychologique des policiers.

CONCLUSION GENERALE

En introduction de ce mémoire, nous avons présenté son double objectif, à savoir : *chercher à connaître et à comprendre la sociogenèse du sentiment de défiance des jeunes des quartiers populaires à l'égard de la police, et, proposer quelques perspectives d'amélioration des relations entre les jeunes des quartiers populaires et la police.*

Pour ce faire, nous avons limité notre espace territorial de recherche à la Commune de Molenbeek-St-Jean, aux jeunes qui habitent les quartiers populaires de cette entité bruxelloise et aux policiers qui y exercent leur métier au contact de ces jeunes.

La question de notre positionnalité dans le cadre de notre travail de recherche s'est légitimement posée. Le risque de présenter une analyse des données récoltées et des résultats obtenus qui soient empreints de subjectivité était bien réel. En appliquant tout au long de cette recherche la notion de distanciation du chercheur avec le sujet de son étude, nous produisons ici un argumentaire objectif.

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixées, le corps de ce mémoire a obéi à la structuration suivante : *l'état de l'art, la problématique, la problématisation, le cadre théorique, la démarche méthodologique, le rapport de l'analyse en groupe* réalisée auprès des deux principaux acteurs concernés à Molenbeek-St-Jean, et enfin, *l'analyse des résultats obtenus* auprès de ces deux acteurs principaux à la lumière du cadre théorique que nous avons choisi.

La définition de la problématique a découlé de l'observation sur le terrain, d'échanges avec notre promotrice et de la lecture de la littérature sur la question des relations conflictuelles entre police et jeunes des quartiers populaires. Ceci nous a permis de dégager une question de recherche qui a été le fil conducteur de notre démarche scientifique.

Dans une volonté de nous conformer à la notion de distanciation du chercheur avec le phénomène social qu'il étudie, nous avons opté pour la méthode d'analyse en groupe de **Luc VAN CAMPENHOUDT**, dans la récolte et l'analyse de données. Si le guide d'entretien que nous avons réalisé témoigne de notre compréhension tout au moins suffisante de cette méthode d'analyse en groupe et de sa mise en œuvre, nous n'avons néanmoins pas pu la respecter en tout point, et ce, tant du côté des jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK que du côté des policiers de la zone de police Bruxelles-Ouest qui ont

accepté de se prêter volontiers à l'exercice. L'enthousiasme des participants qui se sont emparés du sujet de notre étude, nous a contraint pour sauvegarder l'intérêt supérieur qui était la récolte de données, à laisser les analyses en groupe prendre à certains moments le visage d'un Focus Group. Si nous avons enregistré la participation d'un nombre de jeunes participants supérieur à ce qui est prévu par **Luc VAN CAMPENHOUDT** dans sa méthode d'analyse en groupe, nous avons à contrario enregistré une faible présence de policiers, en raison de contraintes professionnelles pour les uns, et de tout un tas d'aléas qu'il est impossible de prévoir à l'avance, comme un accident de travail à la veille de la rencontre pour l'analyse en groupe.

Bon gré malgré, nous avons mis un point d'honneur à challenger ces difficultés rencontrées, en recueillant ce que nous pouvions comme données auprès de nos deux acteurs, et à rendre compte des résultats obtenus.

L'analyse en groupe réalisée avec les jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK, commence par révéler au travers des récits recueillis, que les relations conflictuelles qu'entretiennent les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek-St-Jean et la police, ne constituent pas un problème essentiellement Molenbeekois, puisque l'état de l'art rend compte de ce que les variables qui émaillent ces relations difficiles entre nos deux acteurs, se rencontrent aussi bien en France que dans bien d'autres pays comme les Etats-Unis. Ce sont par exemple : *les contrôles au faciès, le racisme de certains policiers, la stigmatisation pour des motifs ethniques d'une population par la police sur leur territoire d'intervention, les abus de pouvoirs de certains policiers, les violences policières, le sentiment apparent d'impunité de certains policiers, etc.*

Si les jeunes participants du quartier Jean-Baptiste DECOCK déclarent avoir fait l'objet d'une « transmission culturelle » par des grands frères du quartier, ils dénoncent la socialisation policière comme un processus qui façonne et entretient les relations conflictuelles entre la police de la zone Bruxelles-Ouest et eux. Pour ces jeunes participants encore, tout débute pendant la formation des nouvelles recrues policières et se poursuit puis se consolide après leur affectation dans la zone de police locale Bruxelles-Ouest.

Ceci nous a conduit à nous intéresser à la socialisation policière et à la nature même de l'institution policière.

L'exploration de la sociologie policière nous a emmené à distinguer la socialisation policière formelle de celle dite informelle. La première correspond à un cadre normatif défini, tandis que la seconde est le produit de croyances et de pratiques propres à un groupe de policiers, celles-ci se trouvant parfois en contradiction avec la loi encadrant l'exercice de la profession.

C'est au contact avec « le terrain », c'est-à-dire dès les premiers stages, que la nouvelle recrue policière découvre cette socialisation policière informelle, qui semble prendre le dessus sur celle formelle. Cette nouvelle recrue sera acceptée et considérée comme « fiable » par le groupe de policiers déjà en activité dans les quartiers populaires, qu'à la condition qu'elle accepte de se soumettre aux croyances et pratiques partagées par le groupe de policiers chargé de faire son éducation policière.

Dès lors, toujours pour répondre à notre question de recherche qui est de connaître : « *les processus qui façonnent un sentiment de défiance et des rapports conflictuels entre la police et les jeunes des quartiers populaires* », nous avons pensé nous intéresser plus spécifiquement à la socialisation policière en lien avec les relations conflictuelles qu'entretiennent les jeunes des quartiers populaires et la police, ou, comment la socialisation policière influence et pérennise les rapports conflictuels entre les jeunes des quartiers et la police. Et l'analyse en groupe réalisée avec des policiers de la zone de police locale Bruxelles-Ouest, a été pour nous l'occasion de se pencher sur la question.

La police est cette institution disciplinaire au sens foucaultien, dont la mission principale est de maintenir l'ordre social. Pour se faire, elle est consacrée par l'Etat pour *surveiller* les comportements et *punir* ceux qui sont déviants quant à la loi. En ce sens, la police apparaît dans son rôle quand elle patrouille ou intervient sur réquisition dans les quartiers populaires et au contact des jeunes.

Seulement, les jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK perçoivent la police de la zone Bruxelles-Ouest, non dans le rôle que lui a attribué l'Etat c'est-à-dire « une force de l'ordre » au service de la collectivité, mais plutôt comme une institution raciste, dominatrice et brutale.

Les policiers ayant participé à l'analyse en groupe restent dans le rôle dévolu à la police. S'ils reconnaissent l'existence de comportements déviants et de policiers déviants quant à la loi, ils affirment que l'ensemble des policiers ne pourraient être rendus coupables des abus constatés. Les jeunes des quartiers populaires devraient le comprendre, et aussi bien

eux que les policiers doivent se garder de tout amalgame. Les familles des jeunes des quartiers et l'école devraient insister auprès d'eux les jeunes des quartiers sur une éducation citoyenne où le respect de tout ce qui s'appelle « autorité » tient une place dominante.

Il nous appert au terme de notre recherche, que la question des relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires et la police est complexe. Et dégager des solutions concrètes qui vont aplanir les conflits existants entre nos deux acteurs n'est pas chose aisée.

L'étape préalable consiste selon nous, à une remise en question individuelle tant de la police que des jeunes des quartiers populaires.

Au cours de nos entretiens avec un échantillon de ces deux acteurs, personne ne s'est accusé de quoique ce soit et chacun a rejeté la faute sur l'autre. Autant dire que dans une telle condition, il est compliqué d'aplanir un différend.

Si la police doit pouvoir rester dans le rôle qui lui est dévolu par l'Etat, afin de maintenir l'ordre social, les policiers dans leur ensemble, doivent s'abstenir de toutes considérations extra-légales dans leurs interactions avec les jeunes des quartiers populaires. Pour y parvenir, la hiérarchie policière doit s'intéresser d'avantage et de plus près à la socialisation policière informelle, et s'appliquer autant que possible à l'influencer afin qu'elle soit au plus près conforme à la loi. Puisque nous pensons que la socialisation policière informelle loin d'être totalement mauvaise, porte en elle un ensemble de croyances et de pratiques qui structurent et pérennisent la défiance et les relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires et la police.

Nous pensons qu'il y a une multiplicité d'autres facteurs non abordés ici, qui pourrait peut-être aussi influencer négativement les interactions entre les jeunes des quartiers populaires et la police.

En effet, que penser du trafic de drogues qui a cours dans les quartiers populaires ? N'ajoute-t-il pas aux relations conflictuelles entre la police et les jeunes des quartiers ? Selon certains médias et policiers, beaucoup de ces jeunes des quartiers sont employés dans ce business de la drogue comme guetteur ou dealer, et s'appliquent à chasser ou tout au moins à empêcher la police d'entrer dans ces territoires en y érigeant des barricades aux entrées par exemple. La présence de la police dans ces quartiers populaires, nuisant au commerce de la drogue et irritant les trafiquants.

L'éducation citoyenne et l'information des jeunes des quartiers populaires sur les missions de la police, sont aussi des pistes de solutions qui peuvent être exploré pour pacifier les relations entre les jeunes des quartiers populaires et la police.

Une police qui ne se contente pas seulement de « surveiller » et « punir » dans les quartiers populaires mais qui prend la peine d'aller vers les jeunes des quartiers populaires pour discuter en toute simplicité avec eux, et des jeunes qui s'ouvrent à la police, cela peut participer à restaurer la confiance entre ces deux acteurs.

En somme, les solutions au problème qui se pose doivent être impulsés par les pouvoirs publics, à la faveur d'études et d'analyses plus approfondies de toutes les variables identifiées comme pouvant avoir de près ou de loin une incidence sur les interactions sociales entre la police et les jeunes des quartiers populaires.

Autant dire que cela prendra du temps, et entre temps, la défiance et les relations conflictuelles entre les jeunes des quartiers populaires et la police demeurent.

Par ailleurs l'amélioration des relations entre les jeunes des quartiers populaires et la police ne passe-t-elle pas aussi par l'implication d'autres acteurs sociaux tels que : les familles et les écoles ?

BIBLIOGRAPHIE

- Marlière, É. (2011). Des flics et des « jeunes ». *Le Sociographe*, n° 34(1), 37.
<https://doi.org/10.3917/graph.034.0037>
- Boucher, M. (2014). Police de rue et usage de la force dans les quartiers populaires : au-delà des idées reçues. *Migrations Société*, N° 153-154(3), 29.
<https://doi.org/10.3917/migra.153.0029>
- Mohammed, M., & Mucchielli, L. (2007). 6. La police dans les « quartiers sensibles » : un profond malaise. In *Sur le vif* (pp. 104–125). La Découverte.
<https://doi.org/10.3917/dec.mucch.2007.01.0104>
- Roux, G., & Roché, S. (2016). Police et phénomènes identitaires dans les banlieues : entre ethnicité et territoire. *Revue Française De Science Politique*, 66(5), 729.
<https://doi.org/10.3917/rfsp.665.0729>
- Roux, G. (2017). Expliquer le rejet de la police en banlieue : discriminations, « ciblage des quartiers » et racialisation. Un état de l'art. *Droit Et Société*, N° 97(3), 555.
<https://doi.org/10.3917/drs.097.0555>
- Gatto, J. & Dambrun, M. (2010). Autoritarisme et préjugés dans la police : l'effet d'une position d'infériorité numérique et le rôle du contexte normatif. *Revue internationale de psychologie sociale*, 23, 123-158. <https://www.cairn.info/revue--2010-4-page-123.htm>.
- Bugnon, G., & Duprez, D. (2014). Les rapports entre jeunes délinquants et police au Brésil au prisme des logiques pénales, policières et territoriales. *Deviance Et Societe*, 38(3), 311. <https://doi.org/10.3917/ds.383.0311>
- Hajjat, A. (2014). Rébellions urbaines et déviances policières. *Cultures Et Conflits*, 93, 11–34. <https://doi.org/10.4000/conflits.18839>
- Martinache, I. (2009). Denis Merklen, Quartiers populaires, quartiers politiques. *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.741>
- Gravereau, S., & Varlet, C. (2019). Sociologie des espaces. *CAIRN*.
<https://doi.org/10.3917/arco.grave.2019.01>
- Grafmeyer, Y. (2007). 1. Le quartier des sociologues. In *La Découverte eBooks* (pp. 21–31). <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2007.01.0021>

- Authier, J., Bacqué, M., & Guérin-Pace, F. (2007). Le quartier. In *La Découverte eBooks*. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2007.01>
- Marlière, R. (2011). Des flics et des « jeunes ». *Le sociographe*, n° 34(1), 37. <https://doi.org/10.3917/graph.034.0037>
- Roux, G. & Roché, S. (2016). Police et phénomènes identitaires dans les banlieues : entre ethnicité et territoire. *Revue française de science politique*, 66(5), 729. <https://doi.org/10.3917/rfsp.665.0729>
- Roux, G. (2017). Expliquer le rejet de la police en banlieue : discriminations, « ciblage des quartiers » et racialisation. Un état de l'art. *Droit et société*, N° 97(3), 555. <https://doi.org/10.3917/drs.097.0555>
- Alain, M., & Pruvost, G. (2011). Police : une socialisation professionnelle par étapes. *Déviance Et Société*, Vol. 35(3), 267–280. <https://doi.org/10.3917/ds.353.0267>
- Becker, H. S. (2020). Outsiders. *CAIRN*. <https://doi.org/10.3917/meta.becke.2020.01>
- *Goffman au XIXe siècle: institutions, policiers en tenue et ordres sociaux à Paris - Carnets de bord - UNIGE*. (n.d.). <https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/carnets-de-bord/index-189.html>
- Quentin, D. (2007). Goffman au XIXe siècle : institutions, policiers en tenue et ordres sociaux à Paris. *Carnets De Bord En Sciences Humaines*, Numéro 14. <https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/carnets-de-bord/index-189.html>
- Les SES en vidéos. (2019, July 3). *La déviance* [Video]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=G-CbndH20K4>
- Éditions Lelivrescolaire.fr. (2019, November 26). *Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ? (SES Ire)* [Video]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=oV_TDDXun9A
- Politikon. (2017, February 23). *Foucault - Surveiller et punir - De Dicto #10* [Video]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=Vywj5m8o3tw>
- IBSA. (2016). Zoom sur Molenbeek-St-Jean. *Zoom Sur Les Communes EDITION 2016*. https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Molenbeek_FR_5-tma.pdf

ANNEXES

Annexe 01 : Transcription de l'analyse en groupe avec les jeunes du quartier Jean-Baptiste DECOCK à Molenbeek St-Jean

Jacques : Je vais me présenter moi, et comme ça vous allez savoir qui je suis, et pourquoi je suis là. Alors euh. Moi je m'appelle Jacques, le prénom Jacques, je suis Inspecteur ici en intervention* sur la zone "Facteur"* (Commissariat rue du Facteur à Molenbeek-St-Jean) depuis dix ans déjà et j'ai choisi, en dehors de mon travail, de faire des études universitaires, et dans le cadre de mon mémoire, donc de mon travail de fin d'études, j'ai un sujet sur lequel je travaille et c'est un sujet qui me tient vraiment à cœur parce que depuis dix ans que je suis dans la zone, j'ai remarqué qu'il y a beaucoup de tensions et qui perdurent de génération en génération. C'est à dire, vous avez des grands frères, certains que j'ai connu ou que j'ai eu lors des interventions, qui ont eu des soucis avec la police ou qui ont eu des conflits avec la police, et les petits frères arrivent aussi, et ces conflits continuent. Donc le but pour moi en fait, c'est de comprendre pourquoi il y a ces tensions entre la police et les jeunes de Molenbeek. Ça, c'est ce qui m'intéresse. Et moi, je n'ai pas voulu m'arrêter simplement sur ce que mes collègues disent ou ce qu'on se dit au commissariat. J'ai voulu entendre ce que vous avez à dire et ça c'est dans le cadre d'une étude sociologique. Donc en fait, j'ai bien voulu et merci d'être là, que vous ayez la parole, que vous puissiez vous exprimer, que vous puissiez donner votre, votre avis, votre sentiment par rapport à ça. Et donc ce sera une expression, euh une expression libre. Sentez-vous libre. Et pour vous rassurer, je ne suis pas ici en tant que policier. Je suis ici en tant que chercheur. Je fais un master.

Bangs20 : Chercheur de quoi ? De quoi ?

Jacques : À l'université. Bah pas la recherche.

Snapy29 : Euh je peux filmer en live pour Snapchat ?

Jacques : Euh comme c'est dans le cadre des études (hésitation).

Snapy29 : Je peux filmer mais pas ta tête.

Jacques : Pas ma tête, ça marche.

Snapy29 : Ça marche.

Jacques : Et donc je disais chercheur et pas chercheur comme à la police, chercheur dans le cadre scientifique. Dans le cadre de l'école. En fait ici, j'ai besoin de récolter des données qu'on appelle des données qualitatives. Ce sont en fait vos sentiments, ce que vous pensez. Qu'est ce qui, selon vous, est à l'origine des tensions qui existent entre les jeunes, comme on dit généralement des quartiers populaires et la police ? Et donc, c'est pour ça que je suis là et j'aimerais vraiment vous entendre par rapport à ça. Euh, comme on est nombreux, on va tâcher de faire en sorte que ça se passe de manière ordonnée. C'est à dire que si quelqu'un a envie de parler, on voit clairement qu'il a envie de parler et comme ça on le laisse parler. Le but ici n'est pas de savoir qui a raison, qui a tort. Ce n'est pas le but. Chacun donne son avis et

moi je rassemble juste tout ce que vous allez me dire. Une fois que j'aurai ça, moi de mon côté, je vais faire une analyse de tout ça et faire ressortir ça dans le cas de mon travail. Il faut savoir que j'ai une promotrice qui travaille également sur le sujet, donc promotrice en fait c'est la prof qui me suit dans tout ceci au niveau de l'université, et qui fait aussi des travaux, un travail en tout cas sur cette matière ci. Et le but en fait de tout ça, c'est pouvoir ressortir ou faire ressortir des perspectives de solutions. Donc avec ce que vous allez me donner comme informations, vos sentiments, je vais vous demander aussi à la fin de tout ceci qu'est ce qui, selon vous, peut être peut-être mis en place pour améliorer les relations entre les jeunes, vous, les jeunes des quartiers et la police ? Et je vais prendre tout ça, si mon travail est bien noté à l'université, je vais le remettre à la bourgmestre qui peut être pourra, j'espère en tout cas, utiliser ce que vous m'avez donné comme pistes de solutions pour améliorer les relations : entre vous jeunes et la police de Molenbeek.

Mo32 : En sachant que tout ce que vous allez dire est anonyme, il n'y a pas de nom, il n'y a pas de prénom.

Mo32 : Tout à fait, donc ça ne remontera jamais au niveau de la police, je suis ici en mon nom propre, d'accord, comme chercheur d'une université, pas chercheur au niveau police, je ne cherche pas "Marie-Jeanne"* dans vos poches ou quoi ? Je suis juste là pour le cadre école/scientifique. D'accord, donc pas de crainte avec ça. Pareil pour votre identité. Dans mon mémoire, je ne mets pas vos noms, donc j'utilise pour reprendre le terme du tierka²⁴ des blases. Ok, voilà. Mais ici dans le cadre du travail, j'aurai juste besoin que chacun mette son prénom uniquement le prénom sur la feuille. Comme ça, ça va être plus facile de pouvoir savoir qui parle. Et comme ça, si je veux poser une question, je sais à qui je m'adresse.

Jacques : Maintenant que tout le monde a mis son nom sur la feuille, je vais juste demander à chacun de vous, partant de ma gauche, de donner juste le prénom, l'âge, la nationalité, éventuellement l'origine ethnique.

Saf19 : Mais pourquoi ethnique ? C'est quoi ethnique ?

Jacques : Ethnique ? C'est à dire par exemple moi ? Par exemple moi, je suis de nationalité belge, mais je suis d'origine camerounaise.

Mo32 : Il a deux origines.

Saf19 : Oui mais c'est juste le mot « itnique » là qui...

Jacques : C'est juste le mot ethnique que j'ai utilisé. Et ensuite, lors de votre présentation, il faudra s'il vous plaît préciser : si vous vivez en famille donc avec les parents, si vous avez des frères, des sœurs également, si vous êtes toujours scolarisés, si oui, quelles études vous faites et à quel niveau vous vous trouvez dans les études ? Ces questions que je pose en fait, je les pose en référence à d'autres études que j'ai déjà lues et aux discours de certains policiers, qui disent que les tensions entre les jeunes des quartiers populaires et la police, trouvent leur source dans des insuffisance : au niveau de l'éducation, au niveau de la famille où parfois il y a une absence de père, au niveau de la précarité sociale aussi. Donc, c'est pour ça que j'ai besoin un peu d'avoir toutes ces informations-là. Et encore une fois, ça restera anonyme. Et c'est juste dans le cadre ici de savoir qui est qui et qui fait quoi.

²⁴ Le tierka = le quartier

Mo32 : On va commencer par moi et on continue, et puis on va faire le tour de table. Donc moi c'est mon Mo32, 32 ans, travailleur social sur Molenbeek, habitant de Molenbeek, né à Molenbeek, grandi à Molenbeek. Ancien on va dire maintenant, après la trentaine on me donne le titre d'ancien du quartier. Issu d'une famille de parents immigrés, donc deuxième génération d'origine marocaine, issu d'une petite famille on va dire un peu nombreuse de cinq frères et sœurs. Et voilà.

Jacques : Merci beaucoup Mo32 !

An16 : Bon, moi c'est An16, j'ai 16 ans, je suis né en Belgique, j'ai un frère et une sœur. J'habite à Molenbeek, Je vais à l'école, je suis en 5ème secondaire, je fais : économie - langue. Je suis d'origine marocaine.

Jo25 : Euh. Jo25, 25 ans. Je vis seul avec mon père, mais j'ai des frères et sœurs qui sont mariés. Ils ont des enfants. Je suis d'origine marocaine et je suis en master en infirmerie. Mais entre-temps j'ai un flexi-job en tant que prof.

Tommy18 : Moi, c'est Tommy18, j'ai 18 ans. J'ai des frères et sœurs, j'habite à Molenbeek, Je suis d'origine marocaine, à l'école je suis en sixième.

Jacques : Super, merci Tommy18.

Imri19 : Imri19, 19 ans. Euh, famille on est cinq. Je vis chez mes parents, d'origine marocaine et je suis en sixième en relations publiques.

Jacques : Super !

Bibi17 : Bonjour, c'est Bibi17. J'ai 17 ans, je suis en cinquième électricité. Je suis marocain. Quoi d'autre ? J'habite avec mes parents, je suis né à Molenbeek et je resterai à Molenbeek. Et j'ai deux frères et deux sœurs.

Jacques : Super ! Merci beaucoup.

Asiat28 : Asiat28, j'habite à Molenbeek, j'ai 28 ans. Et voilà, j'ai une sœur. Je ne fais pas d'étude et je n'ai pas de travail.

Jacques : Super, merci Asiat28.

Snapy29 : Moi c'est Snapy29, j'ai 29 ans, trois frères, trois sœurs, d'origine marocaine et ancien délinquant. Nouveau influenceur sur Snapchat, je n'ai pas d'autre travail.

Jacques : Super, Merci beaucoup !

Bangs20 : Bangs20, 20 ans, Marocain, deux frères. Pas d'étude, pas de travail.

Jacques : Ok, super merci.

Saf19 : Moi Saf19, 19 ans. On est cinq enfants mais on est onze ou douze à la maison, il y a

tout le monde. Je suis marocain, je suis né en Belgique, j'ai la nationalité belge, et je vais à l'école.

Jacques : Merci beaucoup Saf19.

Lys19 : Lys19, 19 ans. Euh. J'ai trois frères deux sœurs et je suis né ici. Je viens de Molem²⁵. Pas d'école pas de travail.

Yas20 : Moi je m'appelle Yas20, j'ai 20 ans, je suis fils unique, je suis de nationalité marocaine. Je suis à l'école, je suis en Haute Ecole en première année d'électromécanique.

Jacques : Ok, très bien. Nationalité marocaine et pas belge ?

Mo32 : Nationalité belge d'origine marocaine, Ils ont pas de rattachement avec la Belgique.

Jacques : Ok.

Youyou19 : Moi c'est Youyou19, j'ai 19 ans, euh je viens de Molenbeek, mais j'ai déménagé à Anderlecht. J'ai des frères et sœurs, toujours à l'école je suis en vente.

Jacques : Ok, super ! Merci beaucoup Youyou19.

Wala16 : Moi c'est Wala16, j'ai 16 ans, Je suis en quatrième année secondaire en technique, gestion - comptabilité et je vis avec ma mère.

Jacques : Super.

Latino26 : Moi c'est Latino26, 26 ans, je vis avec mes parents, on est dix à la maison, et pas de travail, pas d'études.

Jacques : D'accord. Super ! Merci beaucoup ! Merci beaucoup les gars pour ça. Euh j'ai pas donné mon âge aussi. Voilà, j'aurai 36 ans en septembre, le 10 septembre. Voilà. Et comme j'ai déjà dit, je suis nationalité belge d'origine camerounaise.

Youyou19 : Vous-êtes marié ? Vous avez des enfants ? Des frères et sœurs ?

Jacques : Marié, j'ai des frères et sœurs.

Snapy29 : Ici ou au pays ?

Jacques : Au pays. Si vous voulez ma petite histoire, moi je suis venu ici en Belgique tout seul en 2005, j'avais 18 ans. Je n'avais pas de papa, pas de maman ici, j'avais personne. J'ai été sans papiers aussi. Et euh voilà, je suis là où je suis aujourd'hui.

Mo32 : Comment t'as fait pour en arriver là ? A être policier ?

Jacques : C'est une très belle question. Alors moi avant, je jouais au football et mon rêve, comme beaucoup qui jouait au foot, c'était devenu professionnel. Donc j'ai fait par exemple

²⁵ Molem = Molenbeek

l'Union Saint-Gilloise où J'évoluais en équipe réserve. J'ai joué en première provinciale, notamment avec Jette. Ok, euh, j'ai fait aussi une sélection junior avec l'équipe nationale du Cameroun. En 2010, je suis naturalisé belge. Et comme de 2005 jusqu'à 2010 j'émergeais au CPAS, je n'étais pas content de recevoir de l'argent gratuitement. Ça me dérangeait en fait. Et quand j'ai demandé ma naturalisation belge, j'ai voulu rendre à la Belgique ce qu'elle me donnait. Moi, je ne viens pas d'une famille riche et donc je trouvais vraiment que c'était une grâce que j'avais en fait de recevoir de l'argent comme ça, pour que je puisse manger, pour que je puisse m'acheter des vêtements. Et quand j'ai été naturalisé belge en 2010, j'ai postulé pour la police juste comme ça. Je me suis dit on va voir. Et je suis entré dans la police, j'ai été recruté. Et depuis dix ans, je suis dans la police. Et je suis dans la police avec ce souci en fait, pour moi en tout cas, de servir, d'aider les gens. Et c'est là que j'ai mon kif* en fait. Quand je peux aller dans des familles où il y a des personnes qui ont des problèmes, n'ont pas de solutions à des problèmes, des gens qui pleurent et qui ne savent plus quoi faire. Moi, venir et leur donner des solutions, ça c'est la chose qui me rend vraiment heureux dans ce métier. Après, il y a tout l'envers du décor aussi où en tant que policier, je dois faire mon boulot. Je dois pouvoir faire usage de la contrainte, donc de la force s'il faut, pour poursuivre l'objectif que j'ai. Mais ce n'est jamais quelque chose de personnel et ça ne doit jamais être quelque chose de personnel. Comme vous aussi je viens d'ailleurs, je suis fier d'être belge, mais je suis aussi fier d'être Camerounais. Donc j'ouvre une parenthèse, ce n'est pas l'objectif, mais je le fais quand même pour vous, si ça peut aider quelqu'un : soyez fiers d'être belge, soyez fiers aussi d'être marocain. Toujours soyez fiers. Vous êtes nés ici, si vous avez la nationalité belge, alors vous êtes belge. Je pense que c'est très important pour vous, de vous sentir aussi belge et de le revendiquer. Ça n'enlève en rien vos origines, soyez en fiers aussi. C'est l'origine que vos parents vous ont donné. Soyez fiers de ça. Je ferme la parenthèse.

Jo25 : Merci monsieur. Merci on applaudit les gars (applaudissements). Rien à dire.

Jacques : Merci à vous les gars.

Jacques : Voilà, on va commencer notre entretien à proprement parler. Pour l'entretien, il nous reste en fait quatre autres phases et chaque phase comprend en moyenne trois ou quatre étapes. La première phase ici qu'on va aborder s'appelle : "le récit". Donc, en quoi ça consiste ? Euh, pour ceux qui veulent, euh. Ils vont présenter brièvement un récit, une histoire, quelque chose qu'ils ont vécu avec la police et qui pourrait en fait nous amener à discuter du sujet, c'est à dire de pouvoir comprendre pourquoi il y a des tensions entre la police et les jeunes des quartiers populaires. Qu'est ce qui peut expliquer cela ? Donc, s'il y a quelqu'un qui a vécu une histoire avec la police, une histoire pas forcément heureuse, je sais qu'il y a des contrôles qui se passent souvent bien et des contrôles qui ne se passent pas bien, il y a des interventions policières qui se passent bien et des interventions qui ne se passent pas bien. Euh voilà, ce que vous voulez, chacun propose et tous ensemble, vous allez choisir un seul sujet qu'on va retenir, d'accord ? Et le sujet retenu sera présenté par celui qui l'a proposé, et on discutera tous ensemble sur ce sujet-là. Ça vous convient ?

Les participants : Ok ! Ok... On est go !

Saf19 : Moi y a pas longtemps on m'a attrapé au quartier²⁶. Parce qu'il y a un témoin qui a dit, la victime pas un témoin, une victime qui a dit comme quoi je l'ai frappé, on m'a collé un vol avec violence. Et vu que la victime vient de Uccle, Eeuh, c'est un petit belge comme ça, ils²⁷

²⁶ Quartier = Molenbeek-St-Jean

²⁷ Ils = Les policiers

ont pas cherché à comprendre, ils ont pris moi et une autre personne, donc nous on n'a rien à voir puisqu'on est des Marocains dans notre cerveau et qu'on vient de là et que on est pas bien vu au niveau vis à vis d'eux. Et ils nous ont collé, ils ne nous ont pas laissé de mot à dire, on va passer au parquet pour ça, voilà quoi.

Jacques : Ça ce sont les policiers qui ont fait ça ?

Saf19 : Ça, C'est les policiers qui ont fait en sorte de pas nous lâcher.

Jacques : D'accord. Et le fait, c'était quoi ?

Saf19 : Vol avec violence.

Jacques : D'accord, on va revenir dessus, hein, pour voir si ton histoire est retenue. Comme ça, tu expliqueras encore davantage si tu veux bien, et comme ça on discutera dessus. Est ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui veut proposer un récit, une histoire qu'il a vécu ?

Asiat28 : Ce ne sont pas des histoires, c'est juste le fait que ça revient au même truc : c'est de l'abus de pouvoir à chaque fois, la corruption.

Jacques : On pourra volontiers aborder cela par la suite, mais restons dans un premier temps sur les histoires si vous le voulez bien.

Latino26 : Moi j'ai eu une histoire avec un policier corrompu, genre.

Jacques : D'accord vas-y.

Latino26 : Genre euh, il nous a attrapé moi et un autre collègue, et il nous a sorti des trucs du coffre et il nous a dit que c'était à nous.

Jacques : Très bien, super. Quelqu'un d'autre ?

Tommy18 : Moi j'ai eu une histoire avec vous monsieur. (Rires)

Jacques : Oh, c'est magnifique ! (Rires)

Tommy18 : J'étais en spirite blanc, c'est un scooter, un MBK blanc, je sortais de chez un pote dans un garage, il m'a dit va tester. Je teste et j'entends la sirène. J'accélère, Je vous, je vous, voilà, Je saute dans les buissons, je me cache, et j'entends : " Il est là ! il est là !". C'est une femme qui m'a chkeum²⁸. On m'a arrêté. Et je suis monté dans votre voiture.

Mo32 : Tu sors du garage, tu vas tester le scooter, comme par hasard ils²⁹ sont derrière toi, pas de casque, pas de plaque, pas d'assurance. On te demande de t'arrêter, t'accélère, tu fuis, il y a un qui te chope.

Jacques : Et il est monté dans ma voiture.

²⁸ (Qui m'a) Chkeum = Qui m'a trahi

²⁹ Ils = Les policiers

Bangs20 : C'est lui qui t'a frappé ou quoi ?

Tommy18 : Il m'a donné une tarte*

Les participants : (rires) Rends lui ! Rends-lui ! ... (rires)

Tommy18 : Il m'a donné un tarte parce qu'il y avait un bonbon, un paquet de "Frisk" sur la table au commissariat Comte de Flandre. Et j'ai pris un bonbon. Il m'a dit : " tu te fout ma gueule ou quoi ? "

Snapy29 : Donc ça veut dire que toi, tu te fais arrêter par la police, et tu manges un "Frisk" dans le commissariat ? Qui n'est pas à toi ?

Les participants : (rires)

Snapy29 : Maintenant dans la vérité, tu lui as donné une tarte. Mais est-ce que tu te souviens de lui avoir donné une tarte ?

Jacques : Je me rappelle de son visage, il me dit quelque chose, mais je ne rappelle pas de cet épisode de tarte. De l'histoire qu'il raconte non je ne me souviens pas. Est-ce que quelqu'un d'autre a encore un récit qu'il veut proposer ?

Asiat28 : Moi un jour, la police est déjà passé devant moi, en voiture, et elle nous a crié : "bougnouls !". Au lieu que c'est nous qu'on les insulte c'est eux ils nous ont insulté. Voilà !

Latino26 : Moi j'ai eu une histoire avec ceux* de 1000 Bruxelles. On s'était fait attraper parce qu'on avait commis un fait et il nous avait frappé. C'était à l'époque des histoires avec la Syrie, et le policier disait : " Toi aussi tu vas aller en Syrie ! ". Comme si on était des terroristes. Rien à voir, des policiers qui disent ça ce n'est pas logique.

Mo32 : Moi j'en ai une. J'avais euh, j'étais plus jeune qu'eux, j'avais, je crois, quatorze quinze ans. C'était pendant les vacances d'été. Je m'étais posé au quartier, donc en plein mois de juillet, on bouffait des pipas, la posette, la posette conviviale du mois de juillet. Et je me rappelle d'une Opel Astra de la police qui freine à notre niveau, qui baisse la vitre, qui allume le haut-parleur et qui nous disent : " qu'est-ce que vous faites là bande de macaques de merde ?". Sans oublier qu'à ce moment-là, on ne fait aucun tapage, on est juste posé entre nous. Donc on a pris ça pour une, pour une menace ou pour un duel. Donc on s'est amusé à se lever. Je me rappelle qu'il y a des grosses insultes qui ont fusé de notre côté à leur égard. Et puis c'était course poursuite et les deux qui s'étaient fait choper ce soir-là ont bien ramassé dans leur gueule. C'est ce que je me rappelle. Mais la base du truc c'était une insulte, mais totalement gratuite. Voilà, ça c'était ma première euh, une de mes premières expériences avec la police.

Jacques : Ok, super. Quelqu'un d'autre ?

Imri19 : Moi la première où je me suis fait contrôler il m'a étranglé. Oullah à la Place Bara à Anderlecht. Je passe en trottinette avec mon cousin Place Bara, et c'était le soir du match Maroc - Algérie. Donc on rentrait du match et tout, on était à deux sur une trottinette, ce n'était pas encore interdit, donc on pouvait. Donc on est passé juste derrière eux et d'un coup

je crois c'est un de la BAA³⁰ mais en civil, il crie : "Arrêtez-vous bande de bougnouls". Mon cousin il freine, moi je descends et je regarde le policier. Il s'approche de moi et d'un coup il m'attrape la gorge, et il me colle contre un pot de fleur. Et voilà. Puis les menaces : "Je vais t'envoyer à l'hôpital ! nanani nanana...". Ouais voilà, de l'abus de pouvoir. Toujours abus de pouvoir. Il m'a dit : "tu as l'âge de mon fils j'aurais pu te casser la gueule." Je pense qu'ils étaient six policiers, et il n'y a aucun qui a réagi.

Snapy29 : Il y a des policiers qui frappent les gens qui sont menottés et toi-même tu l'as fait à tommy18 il a dit.

Tommy18 : Oui c'est vrai tu m'as frappé alors que j'étais menotté.

Jacques : Moi mon avis, c'est que c'est lâche de frapper quelqu'un qui est menotté. Mais Tommy18, je ne me rappelle pas t'avoir frappé, et je vais même dire pourquoi ce que tu dis n'est pas vrai me concernant. Tu as raconté que je t'avais giflé parce que tu avais pris un bonbon "Friks" sur la table dans le commissariat. Comment tu as pu prendre le bonbon sur la table si tu étais menotté dans le dos comme c'est d'usage dans la police ? Pour prendre un bonbon il fallait que tu sois libre. Moi je me souviens de ton visage, je me souviens parfaitement de ton visage je ne sais plus où. Je me souviens pas de l'intervention en soi, parce que j'en ai fait beaucoup.

Snapy29 : Aaah Tommy18 tu es un de ces couilleux !

Tommy18 : Je travaille aussi dans un supermarché Carrefour où tu viens presque tous les jours. Mais tu m'as frappé dans ta voiture de police.

Jacques : Ok juste pour finir avec ce sujet Tommy18, moi j'ai pas besoin de frapper. Pourquoi ? Parce que je suis spécialiste en combat à mains nues et formateur en maîtrise de la violence dans la police. Je sais donc de quoi je suis capable, vous voyez ? En général, comme je l'ai dit, c'est moi qui forme les collègues. Donc quand les collègues sont dans une voiture avec quelqu'un qui est très agité, il y a une technique sans coup que moi j'ai montré aux collègues. Ce n'est pas possible que moi je vous ai frappé dans la voiture. Alors merci en tous cas pour votre motivation et toutes les questions. Et je suis bien content d'être là avec vous.

Mo32 : C'est un ressenti personnel hein. J'ai l'impression que les jeunes agents de police quand ici ils travaillent sur Molenbeek, j'ai l'impression qu'ils ont quelque chose à prouver. J'ai l'impression moi qui a 32 ans aujourd'hui, je suis sûr que toi, il se passe quelque chose dans la manière et avec le peu de temps qu'on s'est connu, qu'on discute, je suis sûr qu'on va être dans la communication moi et toi. Mais y a des jeunes policiers qui ne font même plus la différence entre un gars qui a 30 ans et un jeune de 18. Je vais te donner l'exemple : Ramadan, j'ai un cousin qui se fait contrôler y a quelques années. Je passe en scooter, je vois mon cousin qui est un gars extrêmement honnête, extrêmement droit. Donc on connaît des gens, on connaît les entourages, on sait qui est dans les bails³¹ et qui est pas dans les bails. Donc moi je m'arrête. Je me dis bizarre déjà qu'il se fait contrôler alors qu'il est avec sa fille. Et donc il y a, il y a, il y a un agent marocain qui est euh, qui est, déjà que j'apprécie pas particulièrement parce que euh, il a une méthodologie de travail et une méthodologie de communication qui nous, qui me braque moi direct. Donc je viens, je me présente pour parler à mon cousin, lui dire : "qu'est ce qui se passe ?". Et sans rien dire, encore un peu il me touche

³⁰ BAA = Brigade Anti-Banditisme

³¹ Les bails : les affaires (illicites ou non), les problèmes

en disant euh : "circulez monsieur, circulez !". D'une manière très violente et très arrogante. Et là, je vous jure. C'est pas quelque chose à faire.

Bibi17 : Pourquoi il contrôlait le cousin ?

Mo32 : Le cousin était dans une camionnette, et avait sa fille sur lui, elle n'était pas attachée. Il sortait avec sa fille de la boulangerie qui est à 20 mètres de la dar*. Il se fait contrôler par le policier qui lui dit : "mais la petite n'est pas attachée !". Et le cousin lui répond : " c'est ma fille qui va protéger plus ma fille que moi-même ? Et je fais dix mètres je sors de la boulangerie. Mon pote passe me prendre en carbonite*, il me dépose à la maison". Il montre l'adresse au policier, il dit : "J'habite rue Jean Jacquet, toi tu me contrôles Avenue Vandennepeereboom, j'ai 40 mètres là, tu vois comment ça prend. Et moi, quand j'arrive, le jeune policier me fait : "non ! circulez monsieur !". Mais je le regarde frère, je lui dis : " t'es qui ?". Il est menaçant direct des clichés. Le jeune policier est venu en mode, il est pas venu en mode communication, reste poli déjà, fais pas la grosse tête. Le policier le plus ancien disait au jeune genre : " c'est bon, c'est bon, arrête, arrête de parler comme ça". Pour moi, il a pour moi mal commencé et ça m'arrivait pas une fois, pas deux. Il y avait même une équipe de police à l'époque chez nous il y a 10 ans, bon nous on est des jeunes du quartier molenbeekois, ça fume ça boit, il y a rien de nouveau. Ils arrivent, il y avait des équipes d'anciens qui arrivaient, les anciens flics qu'on connaissait. Ils avaient même pas besoin de descendre de leur voiture : " les gars s'il y a moyen de descendre un peu la température." On répondait : "Ok chef, merci, au revoir". Ceux-là, les jeunes policiers, ils arrivent trop en mode cow boy. Avec les anciens policiers, on disait : "arrête de faire le cow boy, si t'as une paire de couilles, enlève ton ceinturon, on fait one-one*. Je gagne, je rentre chez moi, tu gagnes prends moi avec toi au commissariat. J'ai l'impression que l'ancienne génération en fait le flic qui a de l'expérience à Molenbeek il connaît les codes.

Yas20 : Il a plus de couilles que... !

Mo32 : Pour moi c'est pas question de couilles, c'est question de problématique. Molenbeek c'est pas Uccle. On sait que Molenbeek est une commune à problèmes. Le gars qui a de l'expérience, lui par exemple qui a dix ans d'expérience ici, il a commis des fautes sa première année de policier qu'il ne commettra pas dans dix ans parce que lui-même il a besoin d'expérience. Lui-même, il doit savoir ce qu'il peut faire, ce qu'il ne peut pas faire. Il doit comprendre un peu les codes. Et les jeunes policiers là, je me dis : "est ce que c'est l'institution qui les pousse à ?" J'ai pas envie de parler de racisme, j'ai pas envie de rentrer sur ce bail là parce que moi j'en ai vécu personnellement et dans ma commune. Parce que me faire traiter de sale macaque à Gand, rien à foutre on connaît un peu la vision flamande NV-A, pas de soucis. Mais chez moi, dans ma commune par un Wallon, je trouvais ça euh je sais pas.

Jo25 : Déplacé !

Mo32 : Pas déplacé, mais on dirait que on les instrumentalise à fond avant d'arriver sur le terrain. Après, comme je t'ai dit, moi j'ai participé l'année passée à un projet police. Je te parlais Jacques du jeune policier quand je discute avec lui, en fait on a un regard nous quartier (contre) police en face. Quand un flic s'assoit avec toi hors police ok, pas en uniforme et que tu discutes avec lui, il va te dire : "Le matin, j'ai été séparé un couple parce que le mari frappait sa femme. L'après-midi, je suis intervenu sur un meurtre. Les gars on reste des êtres humains hein. Le gars, il te dit moi à 14 h j'ouvre la porte, je vois un type, il a un couteau, il a

assassiné son pote. C'est des choses qui marquent. C'est des choses qui marquent. Eux, ils ont des problèmes, ils ont des problèmes. Et nous, on n'a pas ce regard là de : " est ce que lui, ça reste un être humain ? Est-ce que lui, il a le droit de fauter ? Parce que pour nous, dans notre vision, le flic, il représente une institution, c'est une personne qui doit faire régner l'ordre et la loi. Mais la première personne qui doit faire respecter la loi doit elle même la respecter. Voilà j'ai trop pris la parole, je laisse la parole.

Bangs20 : ça c'est vrai hein, on dit il doit y avoir zéro faute des policiers.

Jacques : D'accord. Quelqu'un d'autre veut dire quelque chose à ce témoignage de Mo32 ?

Wala16 : Ça m'a rappelé une scène. Quand l'école "la Plume" elle avait brûlée. C'est il y a deux ou trois ans, Il y avait l'école qui brûlait, et il y avait un papa qui est passé avec sa fille sur le vélo et il était de l'autre côté du trottoir. On pouvait encore passer. Et une madame qui est une policière, elle l'avait insulté, et elle a dit : "monsieur vous passez pas par-là !". Le papa a dit on m'a laissé passer d'en bas. Puis quand elle l'a insulté, c'est une personne âgée hein, il lui a répondu, il était avec sa petite fille sur le vélo. Et elle lui a mal parlé, elle lui a manqué de respect comme ça. La policière est partie chez lui en courant, elle a sorti la matraque elle l'a ouvert, la petite fille a vu toute la scène elle a commencé à pleurer. La policière a dit au papa : "si tu ouvres ta gueule avec moi je vais te frapper. Crois pas. Je sais pas quoi !". Un collègue à elle il est venu, il a séparé la scène. Comme quoi c'est une personne âgée déjà, il devait avoir facilement 60 ans, il avait sa petite fille sur le vélo et en plus de ça là elle essaye de mettre coup de pression à un papa. C'est juste il y a des jeunes qui se sont rassemblés, le policier, le collègue il est venu séparer à ce moment-là, il est venu lui dire au papa avec sa fille : « c'est bon passe ».

Bangs20 : Souvent quand ils interviennent, déjà juste comment ils descendent de leur voiture. Des fois il y a rien du tout, juste un chat bloqué sur un arbre.

Yas20 : C'est la manière dont ils descendent de la voiture ça fait tout le reste quoi, C'est toi. Des fois, quand ils descendent de la voiture ils ont déjà la main sur l'arme comme si c'était la guerre.

Bangs20 : Des fois la communication peut tout résoudre.

Lys19 : Ça reste toujours hein l'abus de pouvoir. Le fait qu'ils ont un insigne ils se sentent supérieur.

Snapy29 : Je vais prendre la parole un petit deux minutes, sur ce que je vois. En fait, moi quand j'étais petit, j'étais dans la délinquance, je volais, je faisais des vraies bêtises, donc je risquais de la prison, vraiment. Et on était en fait matrixé³². Ça veut dire qu'en gros on n'aimait pas la police. Mais pourquoi ? Parce qu'on faisait un truc mal, tu vois, on faisait vraiment des trucs mal. On agressait les gens, on faisait du n'importe quoi. Donc la police, c'était nos ennemis. Mais là, quand je vois les jeunes maintenant, il n'y a pas de voleur ici dans la salle, il n'y a pas de dealer. Et beh ils ont quand même la haine sur la police. Mais pourquoi ? Parce que la police a tout mélangé en fait. Tu vois ce que je veux dire ? Ils ont mis tout le monde dans le même panier.

³² Matrixé : Formaté

Jo25 : Une fois j'étais avec Asiat²⁸ et d'autres potes du quartier, on était neuf, on était assis, on discutait, et des policiers sont venus nous contrôler. On a demandé pourquoi on se faisait contrôler, un policier a répondu que les nouveaux devaient s'entraîner à contrôler. On s'est fait contrôler pour rien, gratuitement.

Snapy29 : C'est comme ça des contrôles abusifs, l'abus de pouvoir.

Imri19 : De toute façon les policiers sont les ennemis de tout le monde. Que ce soit dans n'importe quel pays. Tu vas en France, en Espagne, tu vas au Maroc, en Amérique, dans tous les pays du monde entier ? Mais pourquoi ?

Bibi17 : Pourquoi dans certaines communes les policiers descendent jouer avec les jeunes mais pas ici à Molenbeek ?

Mo32 : Je ne suis pas d'accord. Tu parles par rapport à ton ressenti. Tu vas à la commune de Uccle ou Woluwe, tu leur dis : "quel est votre ressenti avec la police ?" Ils vont peut-être te dire que c'est positif. Tu te cales sur ton ressenti. Je ne suis pas d'accord, je ne suis pas d'accord. Au Maroc quelle haine sur les policiers ?

Imri19 : Mais dans le monde entier tout le monde n'aime pas les policiers.

Mo32 : Je ne suis pas d'accord, je ne suis pas d'accord.

Snapy29 : Ah ben tu vois ici tellement il y a eu de reportages banlieue sur Molenbeek, les policiers ils sont matrixés. Donc ça veut dire ils vont me voir dans un quartier de Molenbeek, ils vont se dire celui-là si je ne fais pas le dur avec lui, il va me monter dessus. Et je peux te dire un truc, tu vois maintenant la police quand elle contrôle des jeunes qui font rien, le type est là il a un master il est juste là au quartier et elle le contrôle. Ça, ça provoque de la frustration chez ce jeune, et qui va automatiquement détester les « Ahnouches »³³ parce qu'il se dit : "j'ai rien fait". Et ça ils ne s'en rendent pas compte les Ahnouches. Moi je faisais des bêtises et j'avais la haine de la police. Dans le quartier j'entendais que la police c'est des fils de pute. C'était écrit sur les murs au quartier.

Mo32 : Donc tu t'es fait instrumentaliser par le quartier parce que déjà sur les murs du bloc il y avait : "baise la police", "nique la BAA".

An16 : On a connu un ancien policier à Molenbeek, il était détesté, mais respecté. Et quand il arrivait quelque part, nous-mêmes, on savait que c'est pas un rigolo. Ce qu'il va faire, il va l'assumer. Et quand il vient, ça c'est très important. Quand il vient il vient pour quelque chose, ça me tire il arrivait, il sait qui il va choper hein. Il ne contrôlait pas tout le monde, il prenait celui qu'il cherchait, il le menottait, le mettait dans la voiture de police et il partait avec lui. Moi, les anciens de ma génération, tu sais ce qu'ils me disent ? Ils me disent qu'ils préfèrent être contrôlé par la BAA que par les bleus³⁴. Pourquoi ? Parce que la BAA vient pour un cas précis, elle va jamais descendre pour te casser les couilles.

³³ Ahnouches : Policiers

³⁴ Policiers en uniforme de couleur bleu, généralement les membres du cadre opérationnel intervention de la police locale

Jacques : Super. Il y en a qu'on n'a pas beaucoup entendu. Lys19, saf19 ou An16, est-ce que vous pouvez nous dire ce que vous pensez de tout ce qui a été dit jusqu'ici ?

Lys19 : Oui, pendant le Nouvel-An 2019. Bah je sais pas si je ne sais pas si vous êtes au courant du nouvel an 2019 à Etangs-Noirs ?

Jacques : Euh. Il y a eu beaucoup d'évènements. Quand il y a eu les pharmacies cassées, c'est ça ?

Lys19 : Oui c'est ça !

Jacques : Ok

Lys19 : Donc ce jour-là j'étais présent, mais avant que ça dégénère vraiment. A partir de minuit, c'est là que ça a commencé à dégénérer vraiment. Donc juste tout simplement que j'étais présent, que dès que j'ai vu la BAA arriver, j'avais quatorze ans. À ce moment, j'ai stressé, j'ai couru, j'ai vu tout d'un coup les policiers arriver de partout. J'en ai esquivé quelques-uns. Il y en a qui m'ont attrapé, Ils m'ont euh, on va dire soulevé. Et quand j'ai ramassé le sol c'est tout on va dire que j'étais sonné, K.O. Je pense que bon, je sais pas, je voyais flou et je ne sais pas ils étaient combien, mais en tout cas, je ramassais plusieurs coups de partout. J'avais vraiment ramassé, j'avais 14 ans, j'ai vu la mort ce jour-là je vais pas vous mentir. C'est tout, rien de spécial.

Saf19 : Des fois les policiers ils braquent pour rien avec leur arme dans le quartier. Pour une bête bagarre ils braquent. Juste pour une bagarre.

Jacques : An16 qu'est-ce que tu penses de ce qui a été dit jusque maintenant ? J'ai fait une petite liste de ce qui est ressorti. J'ai entendu : racisme, l'agressivité des policiers, donc l'agressivité gratuite des policiers, des insultes, la manière avec laquelle ils descendent de leurs voitures de patrouille en mode cow boy comme s'il y avait une grosse affaire ou quelque chose d'énorme, des problèmes de communication, l'abus de pouvoir, la police qui met tout le monde dans le même panier. J'ai retenu aussi qu'il y a le fait que les policiers et les jeunes policiers surtout sont matrixés* pour reprendre vos termes. On dirait qu'ils sont formés comme ça. Ils entendent Molenbeek et beh Molenbeek pour eux c'est dangereux, Molenbeek c'est violent, Molenbeek c'est les Kaïra³⁵. Et donc on arrive et on commence à agir sans réfléchir. On ne fait pas la différence entre des anciens et des jeunes. On ne fait pas la différence entre des vieux, des jeunes, on s'exprime, on ne parle pas bien aux gens.

An16 : Après, moi, j'ai vu un reportage sur l'école de police ça doit commencer là normalement. C'est là que les policiers sont formatés.

Imri19 : Ils font aussi des erreurs et il n'y a pas de réelles sanctions. Ils sont toujours protégés les policiers qui font des erreurs.

Adil33 : Bonsoir, je suis Adil, j'ai 33 ans, j'habite Molenbeek et je suis un grand-frère du quartier. Pour moi il n'y a rien à expliquer. Si on doit vraiment aller à la source le problème, c'est la manière d'intervenir. C'est l'approche en fait qui est très importante. Si je dois donner

³⁵ Kaïra = Racaille

un exemple, quand je vois l'approche des policiers et des officiers hollandais lors des contrôles et l'approche des policiers belges, il n'y a pas photo. Je n'ai jamais eu de problème avec la justice, ni avec la police, mais certains inspecteurs de police belge se croient au-dessus des lois. Les policiers hollandais sont plus sociables que les policiers belges. Limite on ne fait même pas attention à leur uniforme, on dirait pas que ce sont des policiers en Hollande. La communication est très importante. Si déjà en tournant autour des jeunes dans le quartier ici à Molenbeek, on les dévisage, je suis désolé. Après ça il n'y a que sur Netflix qu'on voit ça, dans les films. Donc le problème il est vraiment à la source, c'est l'approche des policiers belges auprès des jeunes, la manière de comment faire. Ça c'est le premier point, le deuxième point, c'est le suivi de ces agents qui commettent des erreurs, ça, il n'y a pas ça ici, il n'y a pas de sanction, il faut qu'on sanctionne ces policiers. C'est à dire on essaye toujours de victimiser, de changer les rôles. Quelque part, c'est compréhensible. Les agents de police, ils sont là pour faire leur travail, ils travaillent pour l'Etat. Quelque part c'est compréhensible qu'ils soient aussi protégés par l'Etat mais pas jusqu'à la bavure. On va seulement à 100 kilomètres en Hollande et c'est déjà une autre mentalité.

Bangs20 : A partir du moment déjà où la parole du policier elle vaut la parole de sept ou onze personnes, c'est pas déjà équitable. Ça veut dire que si maintenant moi je dis la vérité et que lui il ment, et qu'on est que nous deux, et beh c'est lui qui a raison.

Latino26 : Comme je vous ai dit tantôt hein, un policier avait sorti des plaquettes de shit* et avaient dit que c'était à moi. On sait aussi qu'il y a énormément de euh, si je peux me permettre, de ripoux. Et ça n'améliore pas les relations avec les jeunes du quartier. Des sommes d'argent qui sont pris dans les perquisitions et des policiers qui ne déclarent pas tout. Moi je pense que ça ne va jamais changer.

Mo32 : C'est là que pour moi la question se pose. En 25 ans, ça s'empire, ça ne fait que s'empirer. Mais pourquoi ?

Adil33 : Mais à l'époque aussi, il ne faut pas oublier que les gendarmes étaient respectueux aussi hein, et les gens respectaient les gendarmes. C'est vrai que les anciens, les plus anciens ont ramassé des tartes des gendarmes, mais c'étaient des tartes on va dire entre guillemets méritées. Il y avait encore un certain respect entre le jeune et la gendarmerie. Mais aujourd'hui il n'y a plus ça.

Asiat28 : On ramène à Molenbeek des policiers externes qui viennent de Liège, d'Ostende et de n'importe quel autre patelin de Belgique, qui n'ont jamais eu affaire avec une certaine communauté. Ils viennent avec des à priori où on leur dit à l'avance : " il faut faire attention aux Marocains, les marocains ils volent, les Noirs ils font des enrroules bizarres.". En fait, ils stigmatisent, ils n'apprennent pas à connaître les molenbeekoïses. Et donc quand ces policiers viennent, ils ne font pas la part des choses. Quand ils voient un petit jeune en training, ils veulent l'arrêter parce que pour eux il vend de la beuh³⁶, alors que le petit il va peut-être à l'école. Ils jugent sur l'apparence. Beaucoup sont racistes.

Yas20 : Les nouveaux policiers sont déjà formatés au commissariat sont déjà formatés au commissariat par les plus anciens. On leur dit : "à Molenbeek ils sont comme ça, comme ça", et quand ces nouveaux policiers sortent ils ont déjà une image négative des jeunes de Molenbeek.

³⁶ Beuh = Cannabis

Lys19 : Mais il y a aussi les médias. Ouais, ça fait combien d'années qu'on est en train de salir Molenbeek ? Il y a un qui a dit un fois dans les médias : "il faut bombarder Molenbeek !".

Bangs20 : Après nous on va pas stigmatiser parce que les policiers sont pas tous pareils.

Adil33 : Être policier, c'est aussi faire de la prévention. Ce n'est pas parce que tu as un Glock* et que tu as un gilet pare balles et un uniforme que tu es au-dessus de la loi. Toi aussi tu dois respecter la loi. Et faut surtout aussi pas oublier que la prochaine génération qui arrive entre guillemets, j'aimerais bien mettre ça : "elle est très très dangereuse. Dans le sens où on arrive là pratiquement à la quatrième, à la cinquième génération et elle comprend vite les choses et elle est très révoltée." Si l'approche et la communication des policiers ne changent pas, vous savez ce qui va se passer comme soucis à Molenbeek avec ces jeunes. Dans le quartier j'entends aussi de plus en plus de jeunes dire qu'ils se sentent stigmatiser même au niveau de leur religion musulmane. Ça va même plus loin vous voyez ? On touche la personne spirituellement même, c'est à dire au fond d'elle. Et la vérité, on le voit tous les jours.

Jacques : Merci beaucoup pour vos contributions. Juste peut être un avant dernier point. Tout ce que vous avez dit jusqu'ici, J'ai les ai vu être ressorti dans les différentes études que j'ai lues, par exemple sur les émeutes dans les banlieues françaises. Donc, il y a des sociologues qui ont travaillé dessus, et en général, c'est ce qui ressort de ce que j'ai entendu ici : des contrôles au faciès, du racisme, des problèmes au niveau de la communication, l'approche.

Bangs20 : Voilà on va pas dire qu'on a lu ces dossiers ou études parce qu'on ne les a pas lus.

Jacques : Voilà, donc c'est pour ça que je le dis ici, et c'est pour cela que j'ai pris le soin de vous laisser vous exprimer et moi de vous écouter. Vous avez parlé de la stigmatisation de la communauté allochtone qui est majoritaire sur le territoire d'intervention de la police. Ça, c'est aussi quelque chose qui est ressorti, d'autres lectures que j'ai eu à faire, et entendre tout ça m'emmène à penser que le problème molenbeekois n'est pas seulement exclusivement molenbeekois, mais on le rencontre aussi en France et dans pas mal d'autres pays, comme aux Etats-Unis.

Tommy18 : Monsieur en fait monsieur la police elle nous aime pas. Si au moins la police venait en nous faisant comprendre genre : " c'est ce que tu fais qu'on n'aime pas et pas c'est pas toi qu'on aime pas", déjà, peut-être qu'il y aurait déjà une autre approche. Mais là, eux les policiers, ils nous font comprendre direct : " nous on vous aime pas", et nous aussi, on nous aussi on leur montre : "nous aussi on vous aime pas".

Jacques : Et qu'est-ce que vous pensez de ceux qui diraient que les tensions qui perdurent, qui persistent entre les jeunes des quartiers et la police viennent de ce que les jeunes et les policiers, en fait, ne se connaissent pas au niveau des particularités des uns et des autres sur les plans : culturel, religieux, professionnel ?

Adil33 : Mon facteur, je le connais pas personnellement, mais j'ai un lien avec lui. Le boucher de chez moi je le connais pas personnellement, mais il y a un lien, il sait que je suis son voisin. Ça devrait être pareil avec l'agent, le policier qui rôde dans ma zone à moi. Qui est censé être à notre service.

Mo32 : C'est un peu le profil de l'agent de quartier. Moi j'ai jamais entendu moi, moi les agents de quartier de notre zone, toujours ce sont des supers mecs.

Jacques : Justement, vous avez critiqué les policiers en bleu du service intervention qui patrouillent dans le quartier, et pas les agents de quartier. C'est quoi la différence entre ces policiers aux fonctions différentes ?

Mo32 : C'est l'approche qui est différente. Les agents de quartier sont plus proches des molenbeekoïses, ils arrivent avec le sourire, ils disent bonjour, nous demandent comment ça vas. Ils sont axés sur le social, ils sont plus humains. On parle de deux postes différents. Il faudrait plus de policiers au profil des agents de quartier.

Jacques : Vous avez proposé des points d'attention qui améliorés pourraient constituer des solutions aux tensions persistantes entre les jeunes des quartiers populaires et la police. Par exemple : la communication et l'approche policière auprès des jeunes, la formation des policiers. D'autres idées de solutions vous viennent-elles à l'esprit ?

Snapy29 : A Amsterdam ils ont fait une brigade d'étrangers, rien que des rolotos³⁷, pour calmer les jeunes et installer un dialogue avec eux. Après je dis pas de faire une brigade de marocains, mais une brigade de bons flics ça peut aussi marcher.

Adil33 : C'est difficile de voir les jeunes aller vers la police. La police, elle c'est son devoir de venir vers les jeunes, les mettre à l'aise, leur expliquer, essayer d'établir des liens. Style : "Il y a un problème ? écoute mise à part que j'ai un uniforme, que je suis un policier, si t'as un problème, dis-le-moi, n'hésite pas." C'est des scènes qu'on voit à l'étranger. On ne va pas aller loin hein, en Hollande, à Anvers, à Anvers, les policiers sont très très sociables aussi. Donc le problème il est, il est plus là, c'est plus dans l'approche.

Jacques : Quelqu'un veut-il ajouter quelque chose ? Sinon j'ai une dernière question pour conclure notre échange. Tout a été dit visiblement, mais avant ma dernière question, je voudrais vous remercier encore tous d'avoir donné de votre temps pour cet entretien, merci pour vos contributions. Alors ma dernière question est celle de savoir : comment est-ce que vous avez vécu cette expérience ? Comment vous vous sentez après cette expérience qu'on a passé ensemble ? S'il y a quelqu'un qui veut donner son avis.

Yas20 : C'est bien, mais est-ce que ça va vraiment changer les choses ?

Jacques : A mon niveau, je n'ai pas la clé ou le pouvoir pour faire changer les choses. Néanmoins, vos contributions aideront à mieux comprendre la problématique, et ouvriront en tout cas je l'espère, un horizon de réflexion pour trouver des solutions au problème qui se pose.

An16 : Est-ce que ça va changer grand-chose en fait tout ça là. On va dire la réponse finale, c'est que c'est du temps perdu, rien ne va changer.

Latino26 : On a tout essayé depuis 15 ans, 20 ans même, le social, les pétitions, ça n'a pas marché, c'est un cercle vicieux, où tous les problèmes se mélangent, la stigmatisation de notre

³⁷ Rolotos = Allochtones

communauté et tout le reste. Rien ne change, et on veut pourtant que ça change. Mais on croit pas que ça va changer entre les jeunes et la police. Il y a toujours eu des tensions et il y aura toujours des tensions, nous on est nés on a trouvé ces tensions, on a grandi et ces tensions sont encore là et pire qu'avant même.

Mo32 : Je comprends ce que vous dites les gars, mais si on n'essaye pas, rien ne bougera et on aura toujours le même résultat. Tout ça ne doit pas avoir un impact sur ma façon de penser ou d'échanger avec un policier.

Adil33 : C'est bien d'en parler, ça peut être le début d'une histoire qu'on veut peut-être faire changer. Mais la question est l'espoir. Il y en a-t-il encore ? Moi j'y crois plus.

Jacques : Quelqu'un veut-il encore ajouter quelque chose ? Nous sommes arrivés à la fin de notre échange. Alors voilà. En tout cas, merci beaucoup. Merci.

Mo32 : En conclusion pour nous, la nouvelle génération de petit-frères est dure, elle n'écoute pas les grand-frères. On espère que quelque chose sera fait pour que les relations des jeunes de Molenbeek s'améliorent positivement avec la police.

Jacques : Je le souhaite aussi. Je vous remercie pour vos contributions, merci beaucoup, je vous souhaite une bonne soirée. (Applaudissements)

*Annexe 02 : Transcription de l'analyse en groupe avec des policiers de la zone de police
locale Bruxelles-Ouest*

Jacques : Merci beaucoup, beaucoup, beaucoup d'être là, vous m'aidez énormément. Pas évident de pouvoir mobiliser des collègues comme ça pour ce genre de boulot, ce qui est tout à fait compréhensible. Donc, comme je vous en avais déjà parlé, je travaille ici dans le cadre de mon mémoire : sur les relations conflictuelles qui existent entre les jeunes des quartiers populaires et la police. Par définition, de ce que moi j'ai pu voir, on parle beaucoup de quartiers populaires, tout simplement parce que ce sont des quartiers qui concentrent une grande précarité, contrairement aux quartiers résidentiels. On a un contraste ici, à Molenbeek, on a le Molenbeek historique, donc « le bas de Molenbeek » comme on appelle souvent, historique parce que ce côté a été fort industrialisé il y a environ une bonne quarantaine d'années et ici, c'était très important (économiquement) pour Bruxelles. Et avec la première crise pétrolière qui a eu lieu, les usines ici ont fermées, ce sont des ouvriers qui habitaient ici et on peut voir que, historiquement, ouvrier c'est pas riche, ce ne sont pas ceux qui détenaient les usines ici, et les pauvres sont restés ici. Sauf qu'au fil du temps, on a eu un afflux de population immigrée, avec ça aussi pas mal de précarité sociale. Et si on regarde l'autre côté, le haut de Molenbeek, Karreveld et consort, on voit bien que là, on est plus dans des quartiers où il y a des gens qui sont plus aisés.

Dans le cadre de mon travail, ou en tout cas, ce qui m'a amené à aller sur ce sujet-là, c'est parce que, depuis tout le temps que je suis ici, ça fait bientôt dix ans, j'ai toujours remarqué qu'il y a cette tension entre les jeunes des quartiers populaires donc le « bas de Molenbeek » et la police. Et, à un moment donné, je me suis posé la question de savoir pourquoi il y a tous ces conflits-là ? Surtout que quand moi j'ai commencé en 2012, pendant mes stages ici, il y avait une génération qui étaient là. Cette génération au fil des années est partie, certains sont mariés, certains sont allés en prison ou d'autres bref, beaucoup ont disparu. Mais les petits frères ont repris si vous voulez la relève, et sont aussi entrés dans cette danse de s'opposer à la police. Et le but pour moi, ici, c'est de comprendre pourquoi il y a ces conflits, d'où viennent ces conflits-là ? J'ai eu un entretien déjà avec, comme je vous avais dit, des jeunes de J.B DECOCK38 qui ont donné leur point de vue sur la question. Et, pour être complet, j'aimerais avoir aussi l'avis des collègues qui sont sur le terrain et qui sont aussi en interaction avec ces jeunes-là.

Moi, ici, c'est vrai que j'ai l'uniforme mais là, je suis pas policier. Je suis ici en tant qu'étudiant-chercheur. Moi, je vous écoute, je vais simplement vous écouter, participer aussi en tant que modérateur.

Tout ce qui va se faire ici se fait de manière anonyme. Il n'y a rien qui remontera au niveau policier. C'était la même condition avec les jeunes de J.B DECOCK, où j'ai entendu des choses et il y a rien qui va faire l'objet d'un procès-verbal, parce que c'est le contrat. Dans mon mémoire, vos noms ne seront pas marqués, j'utiliserai des alias. Ici, sentez-vous libre de vous exprimer, de dire tout ce qui vous vient à l'esprit. Moi, je prends juste tout. Quand on aura terminé tout ça, je vais aller faire une transcription de tout ça et puis une analyse de tout ce que vous aurez dit ici. Il ne s'agit pas pour moi, dans le cadre de ma recherche de dire ce qui est bien ou mal, mais simplement ici, de faire ressortir les éléments qui peuvent expliquer l'origine des conflits entre les jeunes des quartiers populaires et la police, et aussi ce qui fait que ces conflits perdurent ou se pérennisent dans le temps. Et aussi, ça c'est une autre branche de mon travail : c'est de dégager des solutions. Je vais aussi vous demander, comme j'ai

³⁸ Jean B

demandé aux jeunes, ce que vous pensez comme solution qui pourrait améliorer les relations entre les jeunes des quartiers populaires et la police, votre point de vue.
Je ne sais pas si vous avez des questions ?

Les participants : Non !

Jacques : Ok, super, très bien, ici, vous avez vu, j'enregistre donc pour moi après, c'est plus simple de pouvoir retranscrire tout ce qui sera dit ici.

Si vous voulez bien, on va commencer par une présentation qui va être très sommaire. C'est vrai qu'on se connaît, mais ici spécifiquement, j'aurai juste besoin de connaître l'âge de chacun, l'ancienneté, le service on sait déjà que c'est l'intervention, et la région de résidence, pas la commune, mais la région de résidence.

Pourquoi je demande ça ?

L'âge on va parler de jeunesse ou de personnes qui ont déjà un certain vécu par rapport à l'âge même si ça veut rien dire. C'est pas parce qu'on a 40 ans ou 50 ans qu'on est plus expérimenté dans la vie que quelqu'un de 20 ans. Mais on va aller sur, si vous voulez, entre guillemet ce stéréotype.

L'ancienneté si on est jeune policier ou un policier qui est déjà sur le terrain depuis un certain temps.

Le service, comme J'ai dit, c'est Intervention. Les jeunes ont relevé que les conflits se déroulaient beaucoup plus, ou même le plus clair du temps, avec les membres du service intervention plutôt qu'avec les agents de quartier avec qui il n'y a jamais de soucis. Les jeunes en sont même d'ailleurs très contents. Il voudrait que les membres du service intervention soit, comme les agents de quartier, très social. Et certains préfèrent même aussi avoir à faire à la BAB plutôt qu'aux membres du service intervention, parce qu'ils disent que la BAB vient pour une raison. Si elle vient chercher quelqu'un elle ne va pas contrôler tout le monde, elle ne va pas embarquer tout le monde. Et si la personne qu'elle cherche est présente, elle la prend et elle part avec la personne sans tracasseries.

La région de résidence, c'est tout simplement parce que les jeunes ont aussi soulevé ce fait, qu'il y a beaucoup de policiers qui ne vivent pas à Bruxelles. Ils ne connaissent pas le quartier, ils ne connaissent pas les réalités de Molenbeek et ils ne prennent pas le temps de savoir comment ça fonctionne à Molenbeek. Pour eux, ça pose aussi un problème d'avoir des policiers qui viennent ici, qui ne connaissent pas comment ça se passe à Bruxelles, et surtout à Molenbeek en particulier. Et c'est pour ça que je demande aussi la région de résidence, comme ça vous savez.

C'est bon pour vous ?

Les participants : Oui c'est bon pour nous !

Jacques : Très bien, je vous écoute.

Lila : J'ai 23 ans, je m'appelle Lila et J'ai habité 12 ans et jusqu'à cette année-ci à Anderlecht, en région bruxelloise, et maintenant j'habite en Flandre. Et j'ai un an et demi d'expérience sur le terrain.

Jacques : Super.

Ronda : Moi, j'ai 35 ans. Ça fait 12 ans que j'habite en région bruxelloise, j'habitais à Saint-Josse, actuellement à Schaarbeek et J'ai un peu plus d'un an à la police.

Jacques : Ok

Joker : 38 ans, douze ans de carrière à la police. J'ai habité pendant près de 25 ou 30 ans, dans un quartier principalement populaire de Bruxelles. Le reste, j'ai passé soit quartier populaire de Wallonie, soit de quartier populaire de Flandre.

Jacques : Et là, tu habites en Flandre ?

Joker : Actuellement, j'habite en Flandre depuis 8 ans.

Jacques : Ok, super ! merci Joker.

Thor : J'ai 30 ans, cinq ans dans le service d'intervention et, depuis 30 ans, j'habite en Flandre.

Jacques : Ok. Je vous remercie. L'entretien normalement consiste en quatre phases, mais bon on va voir au fur à mesure, si vous emparez du sujet, on fera avec. La prochaine étape consiste à ce qu'on appelle : « Le récit ». Chacun de vous a certainement vécu une expérience avec les jeunes des quartiers. On est dans le sujet du conflit entre les gens des quartiers populaires et la police. Il y a des interventions qui se passent bien, d'autres qui se passent pas bien, des interactions qui se passent bien et d'autres pas bien. Vous proposerez des récits à votre convenance, et ensemble, on va choisir un récit qui va être raconté et on va discuter ensemble dessus. Si ça vous convient, vous pouvez y aller.

Joker : Oui, J'ai entre autres, un tant qu'agent c'est-à-dire policier non armée d'arme à feu bien sûr, on a été amené à contrôler un véhicule plaque étrangère, c'était la grande mode des plaques location allemandes, amené à contrôler un véhicule pour plusieurs infractions de roulage. Il n'y a pas eu de délit de fuite, injonction donnée, le véhicule s'est arrêté, mais le conducteur, jeune conducteur molenbeekois, s'est arrêté dans un des quartiers populaires de Koekelberg, quartier Simonis, et, dès qu'il est sorti du véhicule, il a commencé à ameuter du monde autour de lui, dans le but évidemment, qu'on ne puisse pas poursuivre le contrôle. Des collègues ont été appelés en assistance. On s'est retrouvé assez nombreux, ce qui a permis de poursuivre le contrôle, l'identification du conducteur, des passagers et, pendant l'identification l'explication du contrôle. Des jeunes du quartier se sont approchés et on s'est très vite fait encercler par à-peu-près un petit peu plus de jeunes que de policiers. On était, je crois, six collègues agents non armés, et on s'est retrouvé entouré de dix, quinze jeunes du quartier, qui commençait à crier. Certains rigolait, d'autres étaient beaucoup plus nerveux. Et certaines choses qui m'ont attiré plus particulièrement l'attention, c'est le fait que les jeunes disent : « ouais, ils connaissent pas leur travail, ils connaissent pas la loi, ils savent rien, ils connaissent pas le code de la route, etc; etc.! ». Certains en étaient amusés, d'autre pas. Plus tard, des collègues de l'intervention sont arrivés également et ils nous ont permis de disperser les jeunes les plus chauds (nerveux) et les plus difficiles. Les autres sont restés à regarder, les badauds sont restés à continuer à narguer un petit peu, mais de loin. On a pu poursuivre le contrôle, qui s'est bien terminé, heureusement, et on a même pu dépanner le véhicule qui était infraction et faire le nécessaire concernant le conducteur.

Jacques : Ce fait s'est passé il y a combien d'années plus ou moins ?

Joker : Je dirais c'était il y a six, sept ans.

Ronda : Ça me rappelle aussi un événement que j'ai vécu il y a il y a quelques mois.

Jacques : Excuse, moi Ronda, j'ai omis de préciser qu'on va juste donner les grandes lignes du récit et après, on va développer le récit choisi. Merci à tous. Tu peux continuer Ronda si tu veux bien.

Ronda : C'est juste parce que j'ai un cas très, très similaire à celui de Joker. C'est un événement que j'ai vécu il y a deux ou trois mois à Molenbeek, un moto-cross qui fait du rodéo dans les rues, rouler sur le trottoir, etc. Et il y a eu une course-poursuite qui se déclenche. On arrive à intercepter le scooter, après plusieurs tentatives, au carrefour rue Brunfaut – rue Saint Martin, parce que le conducteur finalement pendant la poursuite, il perd le contrôle de sa moto et elle tombe par terre. Il prend la fuite à pied. Mais là où la moto est tombée, c'est un lieu très fréquenté par les jeunes des quartiers et tout. D'un coup, on était deux : moi et l'officier, et les jeunes du quartier qui étaient sur place, qui n'avaient rien à voir avec l'histoire ont commencé tous à se rassembler, et à essayer de prendre cette moto. Il y en avait un, qui je ne sais pas pourquoi il était super chaud, il a fait en sorte que tout le monde du quartier se ramène. C'était une meute quoi. On était à deux contre environ trente jeunes du quartier, et le temps que les renforts arrivent beh c'était chaud quoi, et ça me rappelle beaucoup l'intervention de Joker.

Thor : Moi, c'était-il environ 5 ans, en patrouille avec une collègue marocaine qui faisait partie du service intervention. On fait un contrôle entre la rue de la Borne et Jean-Baptiste DECOCK à Molenbeek, là où il y a eu une fusillade récemment, c'était juste un contrôle d'identité de routine comment on l'appelle, ça s'est super mal passé avec la collègue non belge on va le dire comme ça, qui commençait à son tour à insulter les jeunes du quartier qui l'insultaient. Au moment de la privation de liberté, administrative pour contrôle d'identité, moi en tout cas, je constate que partout où ça se passe dans le bas de Molenbeek, si on fait une privation de liberté, ça se passe toujours mal. Il y a des jeunes qui commençaient à crier, qui appelaient à l'émeute. Ça se passe toujours mal dans le bas de Molenbeek. Pour continuer l'histoire, j'ai informé la personne contrôlée qu'on allait la priver de sa liberté, et de ce qui allait se passer par la suite : qu'on allait le fouiller, qu'on allait le menotter pour telle raison, qu'il allait être amené au commissariat pour son identification, et qu'ensuite il allait être libéré si on arrive à l'identifier et s'il n'a pas de mesure à prendre. J'avais demandé à cette personne qu'on contrôlait, je pense qu'il avait 26 ou 28 ans, d'expliquer à ses copains, les jeunes qui criaient ce qui allait se passer pour les calmer. Il l'a fait, et nous sommes allés au commissariat, où on l'a identifié et relaxé. J'ai encore revu cette même personne deux ou trois fois par la suite, et il m'a à chaque fois serré la main. En fait, c'est du négatif qui a tourné en positif.

Jacques : Ok.

Thor : Dans les quartiers populaires, il n'y a pas que du négatif. Si on arrive à avoir un bon contact avec les jeunes, ça se passe, ok, mais il y a juste un temps pour tout. On peut être sociable et comme ils veulent, être sociable comme les agents de quartier. Mais s'il y a une infraction, si on doit priver quelqu'un de sa liberté, ce n'est pas le moment de dire : « tiens coco, soit une fois gentil, retourne-toi et toi-même mets-toi les menottes et toi-même mets-toi dans la voiture et on va aller commissariat ». On doit faire notre boulot, et s'ils ne se laissent pas faire on est obligé d'utiliser la contrainte, comme prévu dans la loi. C'est surtout à ce moment-là que les jeunes, les plus chauds appelle souvent à l'émeute.

Ronda : Un agent de quartier ne va jamais être confronté à ça, parce que lui, quand est-ce qu'il va faire une privation de liberté ? Il n'a pas le même boulot que nous de l'intervention. Les jeunes peuvent dire : « on aimerait que tous les policiers soient comme les agents de quartier », mais ce n'est pas le même métier que l'intervention. On ne fait pas le même type d'intervention on ne peut pas avoir le même rapport avec la population.

Thor : Je pense que on pourrait avoir la même interaction, mais si on fait un contrôle, il n'y a pas lieu de commencer à les insulter. On peut être gentils, mais ceux qui ne sont pas gentils envers nous, il n'y a pas de raison pour nous de rester gentils non plus. On a un « seau » qui est vite rempli, surtout à l'intervention où on est utilisé, que ce soit par notre direction ou par la population, pour de la poubelle, pour de la merde, et c'est normal qu'on soit vite sur les nerfs. Mais je pense que ça a surtout ses causes pas seulement avec la population, mais aussi ailleurs. Ici, notre hiérarchie participe aussi à tout ça. Je parle pour moi même personnellement.

Jacques : Oui, je trouve ça intéressant ce que tu dis. À quel niveau est-ce que la hiérarchie est concernée aussi par tout ce qui ne se passe pas bien ?

Thor : Pour moi, on est pressé comme le citron, jusqu'au moment où il n'y a plus de jus et pressé encore un peu plus, et donc fait énormément de boulot, énormément d'heures sup, dans le sens où ils nous font monter (travailler) à n'importe quel moment, pour n'importe quelle raison. C'est toujours Intervention qui va le faire, Intervention qui va le faire. On l'a encore eu la semaine passée, ils ont changé l'horaire cinq ou six fois, sans nous avertir. A un moment donné la réaction de tout le monde c'était : « on a eu assez quoi ! » On reste des êtres humains, on est au boulot, on n'a déjà pas le boulot le plus facile du monde. Comme un de mes professeurs à l'académie de police disait : « félicitations, vous avez choisi de tous les jours voir la partie de la société que personne d'autre veut voir. » Et nous, on le voit quotidiennement. Avec ça, si on fait une fois du bon boulot, un bon contrôle, une belle interpellation, je ne sais pas quoi, il n'y a personne qui nous félicite. On ne recevra jamais une médaille pour, c'est jamais notre hiérarchie hein, Je parle pas de nos chefs de brigade, mais plutôt de la direction, et même ceux qui sont plus haut, qui nous féliciteront pour notre bon travail. On va faire un contrôle, retrouver deux kilos de stupés la hiérarchie va nous répondre : « Ah c'est ton travail copain ! ». Au lieu de nous demander comment ça s'est passé, de s'intéresser à notre travail. Il n'y a pas de reconnaissance de notre hiérarchie pour le travail qu'on accompli tous les jours.

Ronda : Par exemple, on a des collègues qui ont été blessés récemment, parce que ça aussi c'est quelque chose auquel notre métier nous confronte : un accident de travail, ça arrive très fréquemment. Combien de fois on a un retour de la direction pour simplement savoir comment on va ? Presque jamais.

Thor : Non, ce n'est pas presque jamais. C'est jamais ! La seule fois que moi, je me souviens depuis cinq ans que la direction est venu voir un collègue à l'hôpital c'était une collègue qui s'était cassée la jambe pendant une course poursuite. C'est le seul moment où la direction est venue voir la collègue en question. C'est le seul moment que je me rappelle que la direction a dit : « Tiens, il faudra peut-être qu'on aille voir la collègue. » Sinon, jamais la direction et la haute hiérarchie prends de nos nouvelles quand on a été blessé en service.

Jacques : Et si je comprends bien le fait que la direction presse les membres du personnel comme des citrons, entraîne un manque de repos des policiers, le fait qu'il n'y ait pas de reconnaissance de la hiérarchie, si je comprends bien ça, ça influe sur le travail et le

comportement que les policiers peuvent avoir sur le terrain. Ça va générer des frustrations, peut-être, qu'alors les policiers ne savent plus se contenir. Et puis, sur le terrain, quand ils sont en interaction avec les jeunes, certains de ces policiers peuvent exploser. C'est bien ça ?

Thor : Oui, c'est tout à fait ça, mais aussi autre chose. Parfois nous avons des problèmes avec des jeunes du quartier qui nous agressent gratuitement verbalement et parfois physiquement, sur le trajet : de notre garage vers le commissariat. On traverse « le parc Bonne Vie » qui se trouve dans un des quartiers populaires historiques, de Molenbeek. On va le dire comme ça. Si on raconte ou si on explique la problématique à notre hiérarchie, ils disent : « vous pouvez faire des contrôles ! ». Oui, on fait des contrôles à quelle heure ? À quatorze heures, un jour où tout le monde est dans l'école le parc est vide. Mais on aimerait bien faire un contrôle genre à vingt heures. La hiérarchie va nous répondre : « Non, ça, ce n'est pas possible ! Ce sont les heures de nuit, ou les heures de soir. Tu gagnes deux euros au plus de l'heure supplémentaire, non, ça, ce n'est pas possible ! ». Notre hiérarchie préfère de ne pas donner deux heures, trois heures qui sont payés deux euros de plus de l'heure à une vingtaine de personnes (policiers) pour sécuriser le parc « le parc Bonne Vie ». Ils préfèrent qu'il y ait des problèmes pour les collègues qui viennent au travail, qui ne se sentent pas en sécurité sur le trajet du garage vers le commissariat. On n'est que des numéros, on peut être déplacé très très vite si on se plaint.

Joker : Quand on a une direction qui nous donne l'ordre de rester à l'extérieur en permanence, qu'il faut patrouiller, il faut se montrer dans les rues, il faut satisfaire à toutes les missions données par le dispatching, le fait de patrouiller en permanence, comme demande la direction dans ces quartiers populaires, une fois, quatorze fois dans la journée, de tourner toujours dans les mêmes quartiers, puisque ce sont les plus concernés par les missions de la police, forcément, ça énerve les jeunes de ces quartiers, puisqu'ils voient la police en permanence. On nous ordonne de patrouiller à ces endroits là en particulier, on y va, on est au contact de jeunes en colère contre nous et on est aussi en tension : C'est un cercle vicieux duquel on ne sort jamais.

Thor : De notre hiérarchie, on reçoit que du négatif. On reçoit une tonne de remarques et commentaires négatifs. Tu vas sortir en patrouille, t'es déjà pas contente, tu vas contrôler des jeunes qui ne sont déjà pas super contents de te voir. Comment expliquer que oui, presque chaque heure, on passe sur le même point ? Le contact entre nous qui sommes déjà un peu sur les nerfs et les jeunes qui sont aussi sur les nerfs : « c'est un beau mix, un bon cocktail » pour des tensions. Pour moi, la hiérarchie joue aussi un rôle indirect là-dedans, dans les tensions entre la police et les jeunes. Si le bien-être au travail était un peu plus élevé pour les policiers, les relations de la police avec les jeunes seraient un peu plus positives. Nous policiers, on sera déjà plus content de pouvoir patrouiller et on sera déjà beaucoup plus agréable pour la population et aussi pour les jeunes. Allez, moi, en tout cas, j'essaye de faire quand je contrôle quelqu'un, toujours d'avoir un peu d'humour dans un contrôle, de donner une petite remarque humoristique. Que la hiérarchie soit un peu plus contente de nous ou soit un peu plus là pour nous, ça aidera notre bien-être, notre psychique au boulot, et je pense que ça aidera déjà aussi pour le contact avec les jeunes des quartiers à Molenbeek.

Ronda : Ouais, c'est vrai que j'ai pas autant de d'années d'expérience comme vous. Je suppose qu'à la longue, ça doit être lourd, cette direction avec toujours ce ressort négatif on va dire. Allez, je connais la charge de travail, je sais très bien qu'on est full PV qu'il faut sortir vite, on doit sauter de mission en mission. Ça je le ressens. Mais j'ai pas l'impression que c'est ça qui va changer mon approche par rapport à mon contrôle. Je pense que ça se passe comme tu

disais *Thor*, avec une touche humoristique, chacun a sa façon de faire. Mais tant que c'est dans le respect et qu'on a un respect en retour, en général, les contrôles vont très, très bien se passer. Le problème est que, on est souvent et surtout confronté à des jeunes qui ont décroché de l'école, qui traînent dehors alors qu'ils ont quatorze ans et les nuits, c'est pas des choses normales pour moi, et je pense que des jeunes qui sont très farces pendant qu'on les contrôle parce qu'ils ont commis une infraction, qu'il y a donc une raison qui justifie de les contrôler, ça commence à poser problème, parce qu'il y a déjà un manque de respect, de la part de ces jeunes envers nous les policiers. Je pense que C'est là qu'on a aussi envie de dire à ces jeunes qui sont souvent mineurs, qui n'ont pas encore de vécu et toute notre expérience de vie, d'arrêter de faire le malin vis-à-vis de nous et de dire qu'ils connaissent la loi mieux que nous alors qu'en soit il n'en ait rien.

Je pense que c'est vraiment un problème. D'où vient ce manque de respect de ces jeunes ? Est-ce que c'est parce qu'ils reflètent ce qu'ils ont vécu par rapport à leurs grands frères, leurs cousins ? Je sais pas. Est-ce qu'ils reproduisent ce comportement ? Comment ça se fait que des mineurs d'âge se trouvent dans la rue à minuit, une heure, deux heures du matin sans parent ? Où est la responsabilité des parents là derrière aussi ? Pour moi, ça, ça va être la cause principale en fait de nos reproches, ça va être le respect entre nous et eux et la façon dont on se parle. Pour moi, c'est vraiment la cause principale.

Joker : Mais c'est vrai qu'en reprenant tout ce que ce qui vient d'être dit, le négatif attire le négatif, le positif attire le positif. Quand on voit les jeunes qui sont délaissés par l'instruction donc on a des jeunes maintenant qui vont à l'école l'organisation, le corps enseignant délaisse leur responsabilité en disant que les parents doivent éduquer leurs enfants, et donc c'est les parents qui doivent faire le travail de l'école, et quand on a aussi ce corps enseignant qui dit aux enfants: « vos parents n'ont pas le droit de faire ça », ou « vous avez des droits, et eux, ils doivent se soumettre », etc. les enfants sont complètement perdus. Avant, il y avait un cadre bien défini, tout était structuré à l'école on apprenait, on avait l'instruction, à l'école on apprenait l'histoire, les mathématiques, la géographie et à l'école on apprenait à bien se comporter à table, bien se comporter avec les gens, à l'école on apprenait également le respect des personnes. Et maintenant, les jeunes sont largués, ils n'ont plus de cadre de référence. C'est le corps enseignant qui se mêle de l'éducation des enfants et délaisse complètement l'Instruction, et les parents, vu que on leur met des bâtons dans les roues dans l'éducation il délaisse l'éducation également. On a des enfants qui ont plus de cadre, qui sont perdus et qui ont besoin de référence, et les seules références qu'ils ont, puisqu'ils sont délaissés par l'école et les parents, c'est la rue. Avec qui ils traînent dans les rues ? Avec des délinquants qui donne comme référence aux plus jeunes que l'autorité il faut surtout pas s'y soumettre. Et les seules références qu'ils ont, ce sont les droits que ceux qui enfreignent les règles leur donne. Et pour eux, c'est plus la loi de la rue qui compte plutôt que la loi prévue dans le cadre légal que tout le monde est supposé connaître. On dit seulement aux jeunes qu'ils ont des droits, on ne leur dit pas qu'ils ont des obligations et qu'ils ont l'obligation de se soumettre aux injonctions policières. C'est assez compliqué, que ce soit pour ces jeunes ou pour les policiers, d'évoluer ensemble à cause du laxisme des autorités. Et je pense que pour aller plus loin, Il faudrait chercher le problème beaucoup plus haut que la relation entre les policiers et les jeunes, parce qu'ici ce qu'on fait dans cet échange, on essaie de trouver des solutions à notre niveau, mais trouver des solutions à notre niveau, ça va pouvoir nous aider au moment même sur le terrain, de manière ponctuelle. Mais si on veut vraiment régler ce problème, et je pense que je vais un peu loin pour l'instant mais si on veut vraiment trouver des solutions à long-terme, solide, il faut déjà regarder beaucoup plus haut au niveau même des autorités, que ce soit au niveau judiciaire ou au niveau étatique.

Ronda : Les jeunes des quartiers populaires doivent participer activement dans la vie sociale.

Lila : En allant un peu sur cette lancée, le jeune, ce qui se passe dès qu'il fait un délit et qu'il est arrêté, il va ou pas passer devant le magistrat. S'il va devant le magistrat, celui-ci ne va pas aller plus loin, il va faire une réprimande au jeune. C'est ça, et par la suite, il va avoir quoi le jeune ? Des mesures à prendre ? Et c'est tout, ça va s'arrêter là. Et le gars, il va se dire : « je l'ai fait une fois, je vais encore pouvoir le refaire une deuxième fois. Comme ici rien ne s'est passé, je n'ai pas été en prison, ou peut-être, je vais avoir un bracelet électronique, je vais rester toujours chez-moi. » La plupart des jeunes des quartiers qu'on croise dans la rue qui ont un bracelet électronique, ils sont devant chez eux. J'ai déjà eu le cas à plusieurs reprises, un gars qui a un bracelet électronique et qui sort devant chez lui. Alors que normalement, tu es techniquement emprisonné, tu ne dois pas être devant chez toi et commencer à parler avec tes potes. Je ne trouve pas ça normal comment la justice va. Et ça c'est très frustrant pour nous, parce que finalement, nous les policiers, on fait notre boulot mais il n'y a aucune suite derrière.

Ronda : Cette réaction des jeunes de certains quartiers populaires vis-à-vis de la police, on la retrouve aussi envers par exemple le corps enseignant, les professeurs. Actuellement, ils sont débordés, ils n'en peuvent plus. Le pourquoi ? Parce que justement, de nouveau, ces jeunes sont dans la contestation permanente, ils remettent tout en cause, mais ils se remettent jamais eux-mêmes en cause.

Thor : Ce que moi, j'aimerais bien savoir. Depuis quarante minutes je pense, on est en train de regarder la problématique au niveau de la police. Nous, on se pose des questions : pourquoi est-ce que notre comportement fait en sorte que les gens ont leur comportement ? Moi, j'aimerais bien savoir si les jeunes des quartiers du « bas de Molenbeek » se rendent compte de leur propre comportement ? Ou pas du tout en fait ? Qu'est-ce qu'ils disent de leur comportement envers la police ? J'aimerais bien savoir : est-ce que pour eux, leur comportement est normal ? Et si c'est le cas et que c'est comme ça qu'il faut maintenant se comporter envers la police, alors pour moi on ne sait quand même plus rien faire à la situation.

Nous les pauvres inspecteurs d'intervention on ne va pas pouvoir changer tout ça ! La justice, ça va rien changer à leur comportement. Ils ont plus de respect ces jeunes des quartiers.

Jacques : Je trouve super intéressant les points que vous avez soulevés. Les jeunes avec qui je me suis entretenu dans le cadre de ce mémoire, ont reconnu dans leur ensemble, qu'il y a dans les quartiers populaires, une transmission culturelle, c'est-à-dire des grands frères qui vont transmettre aux plus jeunes des croyances sur la police et des pratiques à adopter, des comportements à adopter quand ses petits frères seront face à la police. Et cette transmission culturelle va même être, si vous voulez perpétuelle, parce qu'elle est même inscrite sur certains murs du quartier. Je retiens de vos apports que si la police doit se regarder, les jeunes des quartiers doivent aussi se regarder eux-mêmes, parce que si chacun rejette la faute sur l'autre, il n'y aurait jamais de solution.

D'accord. Mais si on veut bien avancer, j'ai vu dans la littérature un sociologue français qui s'appelle Michel FOUCAULT, qui a parlé de la notion d'institution disciplinaire. Et moi, je me suis dit : « la police va bien dans cette notion d'institution disciplinaire », c'est-à-dire que, pour cet auteur-là, une institution disciplinaire est une institution qui a pour but de surveiller et de punir. Et la police, qui est, si vous voulez, le bras armé de l'Etat, on dit en général que l'état détient le monopole de la violence. L'Etat détient le pouvoir de coercition. C'est pas notre gouvernement, notre premier ministre et nos ministres qui vont venir dans les rues pour

maintenir l'ordre social ou l'ordre public. Et ce pouvoir de coercition est transmis à la police, aux fonctionnaires de police. Dans la démarche ou dans la mission de surveiller, la police patrouille dans les quartiers, elle surveille les comportements et elle a reçu compétence de sanctionner les comportements qu'elle va constater déviants par rapport à la loi. La sanction peut être une amende quelconque. Ça peut être aussi ce que vous avez dit tout à l'heure rédiger un procès-verbal pour demander à un magistrat de prendre une sanction contre un suspect ou un contrevenant, de prendre une décision par rapport à un fait infractionnel qui a été constaté par les policiers. Si on veut, la police, dans les quartiers populaires est dans son rôle de surveiller les comportements et de sanctionner, le cas échéant, les comportements qu'elle constatera déviants par rapport à la loi. Seulement, est-ce que, ou plutôt, les jeunes soulèvent, et même dans la littérature, il y a des sociologues, des chercheurs qui ont constaté que, lors de certains contrôles de police, il y a des abus : des insultes de policiers envers des personnes contrôlées, comme dans l'expérience partagée par Thor, il y a du racisme qui est constaté, de la violence illégitime qui est employée. Je me demande comme ça et je vous pose la question : qu'est-ce que vous avez à dire par rapport à cela ?

Ronda : Moi, je peux faire une idée très très générale et je pense que c'est quelque chose qui revient souvent, mais la police reste un reflet de la population. On est un pourcentage de la population. Oui, t'aura des racistes, oui, t'aura des personnes agressives, oui, mais ça reste un pourcentage petit par rapport à toute la population d'inspecteurs de police qu'il y a ici. Oui, ça pourrait, ça peut arriver, ça arrive, ce sont des choses qu'on peut constater. Comme on l'a dit, des fois, un inspecteur pourrait avoir un surplus, un stress qui fait qu'un jour ça ne se passe pas bien. Il va peut-être aller plus vite dans une agressivité verbale que normalement il n'a pas, et du coup cette agressivité verbale va faire que tout dégénère derrière. C'est comme ça. Mais pour moi, ça reste un pourcentage petit. Je pense pas que ce soit de façon générale ce qui se passe d'habitude, et de nouveau, si on parle d'agressivité d'insulte, etc, ce sont des choses qui sont à l'encontre du respect. Si ton contrôle se passe dans le respect, t'auras peut-être du respect en retour. Mais normalement, les choses se passent mieux. Évidemment, si tu commences à insulter les gens, ça va pas bien se passer ton contrôle et c'est normal.

Joker : Oui, moi, ce que j'ai constaté avec les années, c'est qu'il y a une augmentation de plaintes de racisme quand on contrôle des personnes. Beaucoup de personnes contrôlées vont d'emblée nous traiter de racistes. Pourquoi ? Pour éviter d'être contrôlé. Et nous, on est en première ligne pour remonter une information par rapport à une infraction. Et les gens pour tuer le poussin dans l'œuf, ils vont nous empêcher de faire une constatation d'infraction pour éviter de devoir payer les pots cassés plus tard. Et j'ai un exemple : Avec un collègue il y a quelques temps, on contrôle un véhicule dans « le bas de Molenbeek », parce qu'on a constaté qu'il a brûlé un feu rouge. On fait arrêter le véhicule et son conducteur, et quand on s'approche de ce dernier, la première chose qu'il nous dit c'est : « vous êtes raciste, vous me contrôlez parce que je suis arabe ! ». Il ne présentait pourtant pas physiquement les traits d'un arabe, il avait une carte d'identité roumaine. C'est bien la preuve que c'était uniquement une façon pour ce conducteur d'essayer d'éviter un contrôle pour ne pas devoir payer d'amende.

Ronda : Ici, moi j'ai seulement un an de police. Mais c'est vrai que quand on intervient auprès des jeunes en général, et de la population en général à Molenbeek, ça revient très souvent, on nous dit : « vous êtes belge, vous êtes raciste ! ». Alors que j'ai à peine un an de police et que je suis pas du tout raciste ! Et souvent, les gens qui sont en défaut, en infraction, sortent ça pour se victimiser. Mais c'est très, très fréquent. Limite avant même de dire bonjour, ils te disent à Molenbeek : « tu es raciste ! »

Joker : Et moi, ce que j'ai constaté, c'est que, ici, les douze ans que je suis là, il y a eu une très forte augmentation, surtout ces cinq, six dernières années, de cette phrase qui sort d'emblée pour éviter de se faire contrôler. Je sais que ce qui est à la mode actuellement c'est de dire qu'il y a du racisme systémique à la police, et je suis pas d'accord avec ça, dans le sens où il y a des racistes au sein de la police, on est dans une population multiculturelle, il y a des problèmes avec des personnes de la même ethnie ou d'ethnies différentes, la même communauté ou de communautés différentes. Forcément, il y a, comme il y a des problèmes, il y a des sentiments haineux qui peuvent apparaître. Mais je ne suis pas d'accord avec le principe de dire qu'il y a un racisme systémique à la police, parce que c'est faire un amalgame, et de dire que s'il y a un racisme systémique à la police, ça veut dire que les policiers de manière générale, sont racistes. Il y a des racistes, mais de dire que les policiers, de manière générale, ou de dire tous les policiers sont racistes, la police est raciste, c'est faire le même amalgame que de dire : « tous les jeunes molenbeekois sont des délinquants, tous les jeunes molenbeekois sont des criminels. » Et donc, présenter ça, le racisme systémique à la police, c'est être aussi idiot que de dire que tous les jeunes sont des criminels et qu'ils finiront tous au trou.

Jacques : Thor tu veux ajouter quelque chose ?

Thor : Pas forcément juste que si on regarde la population, la nationalité ou les différentes nationalités dans « le bas de Molenbeek », dans le centre historique de Molenbeek, on verra et c'est ce qu'on peut constater sur les rues, ce sont quasiment tous des maghrébins. Ils ont des traces dans le nord de l'Afrique et c'est un peu logique si on les contrôle là dans « le bas de Molenbeek ». Il y a beaucoup plus de chances que ce soient des « musulmans » comme on dit qu'on va contrôler là, au lieu des flamands, on va dire comme ça. La plupart des jeunes qu'on contrôle dans le « le bas de Molenbeek », quand on prend leur carte d'identité c'est marqué qu'ils sont belges. Ils ont peut-être autre religion que moi, mais moi quand un jeune me dit que je suis raciste, la seule réponse que je lui donne : « C'est tu es né en Belgique comme moi, tu as la nationalité belge, pourquoi je suis raciste ? ».

Joker : Moi, j'ai un exemple précis de ça. Il y a quatre, cinq ans, j'ai contrôlé un jeune molenbeekois marocain d'origine dans le « bas de Molenbeek » à Etangs Noirs. Il m'a dit : « ouais, tu me contrôles parce que je suis marocain ! ». Et je lui ai dit : « écoute, dans les deux minutes qui viennent, montre-moi quelqu'un qui n'est pas du tout comme toi marocain. Évidemment, s'il y a une infraction, je le contrôle. » Il a regardé les passants pendant plus de deux minutes. Et Il a dit : « oui, effectivement, il n'y a que ça ici ! ». C'est sorti de sa bouche lui-même : « effectivement, il y a que ça ici ! ».

Jacques : J'ai aussi un autre point qui a été évoqué par les jeunes, c'est celui de ce qu'on appelle la socialisation policière qui consiste en la transmission de certaines croyances, de certaines manières de faire aussi. Et dans la littérature, on distingue deux types de socialisation policière. Il y a ce qu'on appelle la socialisation policière formelle, c'est celle qui est encadrée par la loi. C'est par exemple ce que vous avez à l'académie de police : vous êtes recruté par la police, vous allez en formation à l'académie et vous apprend à être des policiers. Mais tout ce qu'on vous enseigne, que ce soit la théorie, les cours théoriques ou, si vous voulez, les entraînements, tout est conforme à un cadre légal. Il y a aussi ce qu'on appelle la socialisation policière informelle. C'est celle qui ne correspond pas à un cadre légal et qui est un ensemble de croyances et de pratiques acceptées par un groupe. C'est ce que vous avez par exemple sur le terrain, dans les brigades : une nouvelle recrue arrive dans une brigade et dans

cette brigade, les nouveaux arrivants font le café. On va lui dire : « écoute, dans la brigade, voici comment ça se passe, les derniers arrivés dans la brigade font le café, et tu vas faire le café pour toute la brigade ! ». Ça ne figure pas dans la loi cette pratique. On peut aussi avoir des nouvelles recrues qui arrivent dans une brigade à l'occasion d'un stage. Imaginons que la croyance dans cette brigade c'est par exemple « ici à Molenbeek, tous les musulmans sont des terroristes ». La nouvelle recrue va patrouiller avec un ancien de cette brigade. Cet ancien va lui dire : « tous ceux qui sont ici à Molenbeek, les voilées, les barbus, bientôt, ils vont aller se faire sauter en Syrie, ou un jour, il y a un qui va venir se faire sauter (exploser) au commissariat. Tu vois tous leurs gamins, c'est tous des bougnouls. Plus tard, celui-là, il va être un bon djihadiste, etc. ». Vous voyez ce que je veux dire ?

Et la nouvelle recrue qui va arriver dans le groupe, dans une brigade, si vous voulez, elle a deux choix : Se conformer ou accepter cette socialisation policière informelle, ou alors, la rejeter. Dans ce dernier cas, il ne sera jamais intégré dans le groupe, parce que le groupe considérera qu'il n'est pas « fiable ». Le fait d'accepter ces croyances là et cette pratique informelle ne signifient pas automatiquement que la nouvelle recrue va être intégrée dans le groupe, mais c'est un préalable.

Ma question est de savoir si la socialisation policière influe selon vous sur les interactions que les policiers peuvent avoir avec les jeunes ?

On sait que quand on arrive dans la police, en formation à l'académie de police on a généralement beaucoup de motivation, on a envie de bosser, de changer les choses, de faire des choses. Et souvent, quand on arrive en stage, on découvre le terrain, il peut s'installer une certaine désillusion, parce qu'on se rend compte que la réalité est différente de ce qu'on pensait. Mais quel est votre sentiment à vous ? Quels étaient vos sentiments : avant de rentrer dans la police, une fois que vous êtes allés à l'académie ? Une fois que vous avez mis le pied sur le terrain au contact des collègues qui étaient déjà en fonction ? Qu'est-ce qu'ils vous ont transmis comme croyances et pratiques ? Je ne parle pas de l'aspect légal, parce qu'on sait que la littérature le montrent, la socialisation policière informelle a tendance, ou même semble, prendre le dessus sur la socialisation policière formelle. C'est-à-dire les règles du groupe prennent le dessus sur les règles formelles. Aujourd'hui, avec le temps que vous avez déjà passé sur le terrain, quel est votre sentiment comparé à avant que vous entriez dans la police ? Je sais pas si vous voyez un peu ce que je veux dire ? Comment vous vous sentez aujourd'hui, mais je précise aussi par rapport à votre contact avec les jeunes, par rapport à la population en général, mais vraiment par rapport à vos interactions avec les jeunes. C'est bon pour vous ?

Les participants : Oui on a compris ce que tu veux dire.

Joker : Déjà, un premier point. Effectivement, quand tu dis que on est influencé par les anciens, ce que J'ai remarqué déjà rien que dans le travail, on le fait comme ça et on nous dit : « mais t'es dans l'erreur pourquoi tu fais ça ? » - « Parce qu'on m'a dit de faire comme ça ! » Effectivement, on n'a pas la conscience du cadre légal. C'est parce qu'on a toujours fait comme ça et on le fait comme ça ! Moi ce que J'ai remarqué aussi, c'est que j'ai eu mon vécu personnel avant de rentrer à la police. J'ai eu de mauvaises expériences, mais le négatif attire le négatif, le positif attire le positif. Quand dans mon privé je suis entouré de gens qui pensent négativement et qui pensent toujours : « Ah les bougnouls, encore ces arabes », forcément, ça aide pas à voir les choses autrement. Heureusement, je connais pas que des gens comme ça, donc j'ai pu garder un certain recul par rapport à ces idées racistes. En rentrant à la police, la même chose. Il y a quelques racistes, heureusement, une minorité qui pensent comme ça : « les bougnouls, les arabes, les zwets (noirs), etc. ». C'est clair que des jeunes qui arrivent vivent ça. Et donc on contrôle les jeunes parce qu'on a toujours fait comme ça. Et quand c'est des jeunes, s'ils sont trop nombreux, on sort la matraque, s'ils ouvrent trouve leurs gueules,

c'est « bim » directement dedans. Dès qu'il ouvre, tu lui dis une fois ta gueule et S'il ouvre encore, tu frappes dedans. Il y a quelques collègues qui ont agi comme ça, et comme tout le monde fait comme ça... c'est un mauvais exemple. Mais heureusement, c'est pas la majorité. J'ai commencé ma carrière avec des gens comme ça, mais J'ai pu prendre du recul et pas finir comme eux avec les années. Mais déjà avec mon passé, avec mon caractère, ma personnalité, j'ai pu ne pas finir comme ces racistes là ou comme ces cowboys là, parce qu'ils ne représentaient pas une majorité, parce que j'ai ma personnalité aussi. Je pense que nous, policiers, on a encore un peu de réflexion et on arrive à prendre du recul. Si on veut bien travailler et si on veut avoir du respect, on a conscience qu'il faut le donner en premier. Les policiers qui agissent comme ça, eux, ils veulent avoir du respect et ils n'auront pas le respect. Et ils comprennent pas ça. Je pense que les jeunes du quartier, ils sont baignés dans la même merde que nous. Ils traînent avec des gens qui pense négatif. Les flics, les flics, les poulets, ils sont là pour « flayer (frapper) » dedans, pour vous m'attaquer quand ils traînent avec eux, la première chose qu'ils font quand ils nous voient, c'est nous provoquer du regard. Premièrement, ce qui entraîne la volonté des policiers de les contrôler et pour peu qu'ils tombent sur les racistes, ils vont sortir de la bagnole comme des cowboys, et dire : « qu'est-ce que tu regardes comme ça ? Tu veux que je te foute sur la gueule ? » Et forcément, ça entraîne un cercle vicieux : les jeunes ne sont pas contents de la réaction de ces policiers, mais ces policiers n'étaient pas contents aussi du comportement de départ des jeunes qui les défiaient du regard. En patrouille on est constamment fusillé sur regard par les jeunes des quartiers populaires fusée du regard par les jeunes de la des quartiers populaires. Pour désamorcer la situation, il m'est arrivé de parler à certains de ces jeunes, en commençant leur dire : « bonjour ». Et rien qu'avec ça, j'ai pu voir certains regards ne plus être agressif contre moi. J'ai demandé pourquoi j'étais fusillé du regard quand je passais en véhicule de patrouille, ce que j'avais fait, et j'expliquais aux jeunes pourquoi j'étais dans le quartier. Ça s'est souvent bien passé, et des jeunes m'ont souvent dit : « monsieur on n'a pas l'habitude des policiers qui réagissent comme ça, comme vous vous le faites ! ». Pourtant c'est ce que la plupart des policiers que je connais font en tout cas, ils s'assurent du bien-être de tous et du respect des règles. Avec le dialogue les jeunes avec qui j'ai pu discuter se sont souvent montrés respectueux.

Et je pense que les jeunes sont dans leur rôle aussi, vu qu'ils traînent avec des délinquants et des criminels qui sont plus âgés, ils sont dans la défiance, et pour eux c'est un jeu. Ils jouent avec nous, ils nous voient, ils nous narguent de loin pour voir comment on va réagir, et comme ils sont confrontés à la violence en permanence, que ce soit avec les personnes qu'ils fréquentent ou même la musique qu'ils écoutent, ils restituent la violence, le négatif entraînant le négatif. Ils sont dans le conflit en permanence et ils jouent à provoquer la police parce que c'est amusant et au final, ça se passe très souvent mal pour eux. Ça devient moins amusant pour tout le monde, que soit pour les jeunes ou les policiers. Et pourtant, ce jeu continue. Et C'est là qu'il faut poser les bonnes questions.

Jacques : Ronda tu veux dire quelque chose par rapport à cette socialisation ?

Ronda : Moi avant de rentrer à la police, je faisais de la boxe, et j'ai côtoyé beaucoup de nord africains, d'africains, j'avais plein de copains d'origine nord-africaine, j'avais aucun à priori comme ça raciste avant de rentrer à la police, d'ailleurs mon papa qui est dans les pompiers disaient souvent : « ouais, c'est encore un arabe qui a fait ci, qui a fait ça ! ». Moi, je lui disais : « mais pourquoi tu juges comme ça ? » À chaque fois, je le corrigeais là-dessus en me disant : « mais allez, pourquoi tu vises ? Tu dis ça, tu ne sais même pas ! ». Et c'est vrai que maintenant que ça fait aller, ça fait un an et très peu que je suis à la police. J'ai pas le même rapport que j'avais avant d'être à la police, parce qu'ici je suis dans un rapport de contrôle, de

devoir m'imposer, imposer des décisions qui ne plaisent pas. Et du coup on est dans la confrontation. Et c'est là que je remarque en fait que c'est complètement un autre rapport avec les jeunes par rapport à ce que j'avais avant. C'est que ils sont vraiment dans la contestation, dans la mal éducation, quasiment : narguer, insulter. Et s'il n'arrive pas toujours à insulter ça reste quand même limite. Avant j'avais pas du tout ça, c'est simplement parce que je porte un uniforme, c'est simplement pour ça. Et c'est vrai que maintenant que je suis en plus en train de travailler ici à Molenbeek, que vu que la population est majoritairement d'origine nord-africaine, je me rends compte que souvent, souvent, je vais dire quatre-vingts pour cent des petits délits, des petits crimes qu'on peut avoir sur la zone, forcément, ce sont des nord-africains qui les font. Donc mon regard a un peu changé vis-à-vis de ça aussi, et maintenant je comprends un peu mieux mon père quand il disait : « oui, c'est sûrement encore un marocain qui a fait ça aussi, ou ça ! », parce que finalement, c'est vrai, c'est vrai, mais par rapport au pourcentage de la population à Molenbeek. Après, cette socialisation de brigade que tu disais, je l'ai pas ressenti négativement, parce que je pense qu'en tout cas, dans la brigade dans laquelle je me trouve, on a bien compris que si tu arrives chez les jeunes avec du respect dans un contrôle, normalement, normalement, ça se passe bien, à moins qu'ils soient vraiment dans le petit jeu qui est de nous narguer pour se montrer qu'ils sont de la rue, etc. Mais si tu arrives avec du respect ça se passe bien. Et oui, il y a des fois que ça va mal se passer parce qu'ils ont envie d'être confronté, mais ça veut pas dire que tout le monde va être comme ça. Il faut garder aussi en-tête que souvent les gens qu'on contrôle, c'est des gens très corrects et qu'ils n'ont aucun problème à être contrôlé, et que c'est de nouveau dans un pourcentage petit des cas que ça va mal se passer. Sinon, en général, ça se passe bien, mais tout commence par un respect.

Jacques : Lila ?

Lila : Moi, pour ma part, je suis venu ici en Belgique en 2009 et j'ai fait jusqu'en 201 dix ans d'école ici, et il faut savoir que j'étais à Anderlecht, là-bas c'est un milieu qui est côtoyé uniquement par les arabes, t'as pas beaucoup de belges en tout cas, moi, dans mon école, c'était le cas. Tout se passait très bien, j'ai jamais eu de souci avec eux et depuis que je suis rentrée en zone (de police), le regard est tout à fait différent, parce que je porte un uniforme. Je suis également une femme. Par contre, quand je suis dans un contrôle et que je commence à parler avec les jeunes, ils changent un peu aussi avec moi, parce que, d'abord ils commencent un peu à me narguer, mais après, quand je commence à faire une blague avec eux et que je commence à parler, et aussi parce que je suis très jeune, ça passe beaucoup mieux avec moi. Je n'ai jamais eu de problème de racisme ou quoi que ce soit, parce que moi-même je suis humaine.

Jacques : Et par rapport à la socialisation policière, est-ce que tu as eu des influences ?

Lila : J'ai été fort influencée dans ma brigade par des collègues plus anciens que moi, parce que t'as besoin de quelqu'un qui te recadre. Quand tu es un jeune policier et que tu viens de l'académie tu ne connais rien. Déjà, je suis très jeune aussi. J'ai besoin qu'on me recadre aussi, mais J'ai jamais eu de soucis pour me dire : « allez, c'est pas bon ce que je fais », dans ma brigade ça fonctionne bien, la plupart des collègues de ma brigade sont corrects, Ceux ne sont pas ceux qui vont apprendre à une nouvelle recrue quelque chose qui n'est pas normal, c'est pas des racistes. Je me suis toujours appuyée sur ces collègues qui ont beaucoup plus d'expérience que moi dans ma brigade.

Joker : Je voudrais encore aborder un point par rapport à la socialisation policière.

Spontanément quand je contrôle quelqu'un, j'informe la personne du motif du contrôle. Ce qui permet dans la plupart des cas de désamorcer une situation critique. Quand je suis rentré à la police on ne nous a pas appris ça. Les anciens ne nous ont pas dit : « quand tu contrôles, dit : « bonjour, je vous contrôle ! » ». A l'époque on ne le faisait pas, et on allait sur un contrôle, il n'y avait pas toujours un bonjour, on allait droit au but. On n'expliquait pas aux gens pourquoi on les contrôlait. Faire comme ça peut entraîner une frustration chez les jeunes qu'on contrôle et à qui on ne donne pas la raison du contrôle même quand ils ont commis une infraction.

Jacques : Oui, super. Thor tu veux nous dire quelque chose ?

Thor : J'habite en Flandre, dans une commune qui a une grande population d'algérien actuellement, dans un quartier populaire, j'habite à cinq cents mètres d'une mosquée. Ce que moi, je constate, c'est que les jeunes de ma commune ont un comportement différent des jeunes des quartiers populaires de Molenbeek. Je fais beaucoup de sport et dans la salle de sport où je vais depuis quinze ans, je côtoie beaucoup d'étrangers. Donc le racisme, avant la police je n'ai pas connu. Il y a de plus en plus de personnes d'origines africaines et nord-africaines dans la police, et après l'académie de police en Flandre où j'ai été, j'ai intégré une brigade du service intervention à Bruxelles-Ouest. Il y avait un nord-africain dans la brigade, et j'ai été étonné de constater que tout le monde riait avec les mots comme : « bougnouls », mais en réalité c'est le collègue nord-africain qui parlait lui-même comme ça des nord-africains comme lui de bougnouls. Le premier contrôle qui ne s'est pas bien passé dans ma carrière, c'était avec une collègue nord-africaine qui insultait en arabe les jeunes nord-africains qu'on contrôlait. Je pense c'est juste une personne, un policier ou une policière qui a des problèmes et des propos racistes ou autre comme ça, pas tous les policiers. Pour le reste, J'ai été instruit par un officier, qui m'a appris à utiliser l'humour dans un contrôle, et depuis que je le fais, tout se passe en général très bien lors de mes contrôles, je n'ai pas l'habitude d'avoir des rébellions, ce qui n'est pas le cas c'est vrai de certains collègues. Pour la socialisation policière, tout dépend dans quel cadre tu tombes, dans quel environnement le nouveau policier tombe, avec quels collègues. Si tu tombes dans un mauvais panier avec des pommes pourris, beh...

Jacques : Allez, merci à vous ! J'entends au travers de vos apports que la socialisation policière ne peut pas être généralisée comme négative, elle est soit positive soit négative. Tout dépend de la qualité du groupe qu'intègre la jeune recrue policière voire le policier.

Ronda : Il faut apprendre vraiment à comment bien faire les choses dès le début. Et si tu apprends dès le début de ta carrière qu'avec du respect ça se passe beaucoup mieux, que ça, ça abaisse les tensions dans les interactions avec les jeunes et les gens en général, d'office tu vas toujours le faire comme ça, parce que tu as envie que ça se passe bien ton intervention.

Jacques : D'accord. Et vous avez souligné dans l'ensemble aussi, deux points qui sont ressortis chez les jeunes, ce sont les aspects : communication et information : la façon de parler, la politesse, le respect, le bonjour, expliquer pourquoi on fait les choses, être plus pédagogique auprès des jeunes des quartiers populaires. Ce sont des choses qui ont été soulevé comme autant de points qui améliorés chez les policiers pourraient améliorer leurs relations avec les jeunes.

Ronda : C'est sûr que l'autre côté, si on arrive avec du respect, ça aide, mais après, il faut également que de leur côté les jeunes il y ait une remise en cause, et qu'on comprenne plus

haut, dans d'autres institutions, comment ça se fait que des jeunes se trouvent dans ces situations-là : à traîner la nuit, à dealer, alors qu'ils ont à peine la majorité d'âge. Tout ça, c'est des problèmes que nous, on ne peut pas régler.

Thor : Les jeunes ont déjà bien compris, avec Snapchat, avec Facebook, en vendant des stupéfiants, ils gagnent plus d'argent qu'en allant travailler huit heures par jour. Notre société tourne autour de l'argent, la vie devient plus en plus cher. Les familles à Molenbeek sont de plus en plus nombreuses aussi, elles ont besoin de beaucoup d'argent pour s'en sortir. Si deux ou trois des huit frères de la famille vont dealer et vont donner par semaine 250 € de leur argent qu'ils ont gagné en dealant de la drogue, ou du vol de quelque chose, leurs parents sont contents, car ils ne savent pas payer le loyer, l'eau, la nourriture autrement.

Et pour moi, ce n'est pas nous les policiers qui sommes en faute, ce ne sont pas les jeunes en soi qui sont en faute, mais c'est juste la société qui se porte mal. Et les jeunes reçoivent une mauvaise image de comment faire, comment la société tourne. Ils reçoivent dans les médias que des mauvais exemples, des contrôles policiers qui tournent mal. Comme en France il y a quelques semaines, ce n'est qu'un seul contrôle qui a mal tourné. En France, à Paris, les policiers ont fait des milliers, des milliers de contrôles qui se sont super bien passés : C'est un contrôle qui tourne et tu as des émeutes pendant quatre semaines.

Moi j'ai déjà dit à certains jeunes de Molenbeek que j'aimerais bien, une fois être appelé pour un anniversaire, pour manger du gâteau. Mais c'est pas pour ça qu'on appelle la police !

Jacques : A quelle solution(s) pensez-vous pour améliorer les relations difficiles entre les jeunes des quartiers populaires de Molenbeek et les policiers de la zone de police Bruxelles-Ouest ?

Joker : Pour moi il faudrait faire un style de maison sociale dans lequel, justement les policiers et les jeunes auront la possibilité de se rencontrer les policiers pour avoir justement plus d'interactions en dehors des missions de la police.

Ronda : Moi, je pense que c'est vraiment un problème d'éducation de façon générale. Et comme Thor disait par exemple, les belges d'origine nord-africaine qui se trouvent en Flandre n'ont pas du tout la même attitude que ceux de Bruxelles. J'ai 35 ans, et jamais je n'ai eu de problème avec la police. C'est un problème vraiment très local de délinquance au niveau de la grosse agglomération. Et ce n'est pas seulement un problème qu'ils ont ces jeunes contre la police, ils ont aussi des conflits avec les enseignants et même avec pour la plupart leurs parents. J'ai un exemple : J'ai fait des auditions ici pour une fille qui s'était fait attaquer par un garçon ici, juste au parc Bonnevie. Quand maman est venue accompagner sa fille pour l'audition, en sortant, la fille, quatorze ans, il était presque minuit, a commencé à insulter sa mère, elle a pris ses affaires, elle est partie toute seule dans la nuit, alors que la maman voulait qu'elle rentre à la maison. Comment ça se fait qu'une fille de quatorze ans ose parler comme ça à sa mère et prendre ses affaires et aller faire la nuit en dehors du domicile ?

Il est là le vrai problème en fait, c'est l'éducation.

Jacques : Je note : éducation au niveau famille, au niveau école, de la société en général.

Lila : J'ai pas grand-chose à rajouter à part le fait qu'il y a l'influence qui est trop présente au niveau des jeunes du quartier. S'ils voient un jeune faire quelque chose de négatif, eux, ils vont répéter toujours la même chose, ils vont répéter exactement le même cycle. On doit dialoguer avec les jeunes, mais à part ça on ne peut rien faire de plus, tout ne dépend pas de nous policiers.

Ronda : Il faut une responsabilisation des jeunes. Et cette responsabilisation, c'est pas la police qui le faire auprès des jeunes, parce que c'est le domaine de l'éducation. Les écoles et leurs familles doivent trouver comment les faire participer à la société ? Leur dire : si tu fais ça, tu vas te grandir en tant que personne et, en plus, tu vas aider ta ville.

Thor : Pour moi comme on a déjà dit, les solutions que je pense sont de renforcer : l'éducation des jeunes des quartiers, et, la discussion et la communication entre la police et les jeunes des quartiers, communication avec les jeunes sur un terrain neutre.

Jacques : Merci beaucoup pour vos apports. Nous sommes arrivés au terme de nos échanges, et j'ai une dernière question. Comment vous sentez-vous après cette expérience ?

Ronda : Ça change de pouvoir discuter comme ça, on se sent plus libre et ça fait du bien. J'ai trouvé cela intéressant.

Lila : pareil !

Joker : Avoir d'autres points de vue permet d'élargir le sien, et ça va beaucoup aider sur le terrain. Ça change complètement le point de vue qu'on avait initialement par rapport à ce sujet sur les conflits entre les jeunes des quartiers et la police à Molenbeek.

Thor : Un peu la même chose que tout le monde. Moi, j'ai juste hâte de pouvoir voir le travail qui tu as fait Jacques. Je suis quand même curieux de voir ce qui s'est passé au niveau des jeunes. Ce qu'ils pensent. Et j'aimerais bien lire ton mémoire quand tu l'auras terminé.

Ronda : Oui pareil pour moi aussi, j'aimerais bien lire ton mémoire.

Jacques : Je vous remercie, pour l'intérêt que vous portez à ce mémoire, et je verrai comment mettre à votre disposition le moment venu la version finale de ce travail de recherche. Merci encore pour votre participation.

